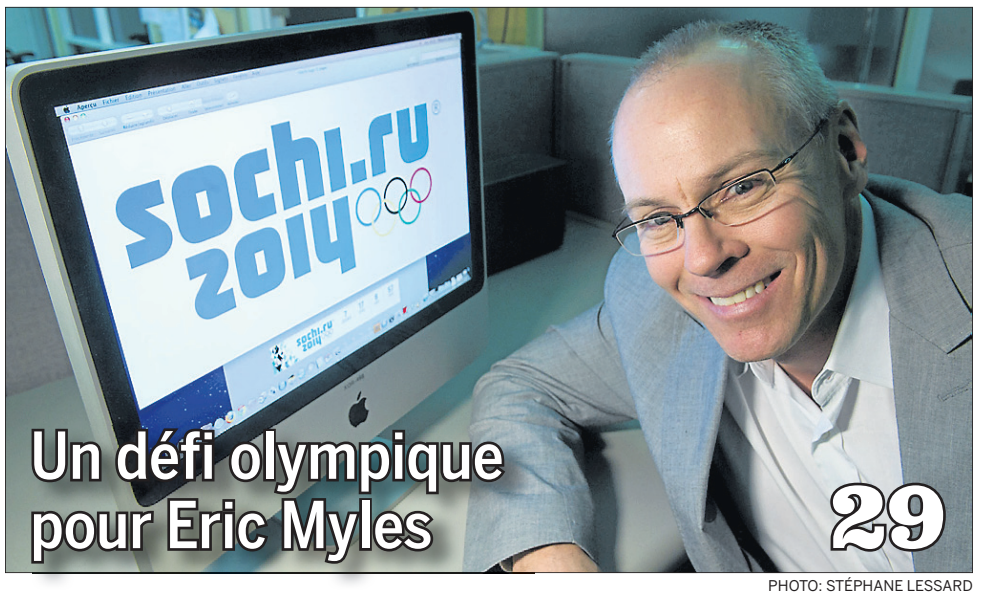
1200 foyers privés d'eau potable dans le secteur Cap-de-la-Madeleine 5



Un défi olympique pour Eric Myles 29

PHOTO: STÉPHANE LESSARD



INTERDICTION DE FUMER À LA PRISON DE TROIS-RIVIÈRES

Une porte ouverte à la contrebande 2

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE



LES OPPOSANTS SE MOBILISENT 3

PHOTO: STÉPHANE LESSARD



PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Le Canadien surprend les Bruins à Boston 31

Semaine
8 13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151

Possibilité de visites avec RENDEZ-VOUS
PROMOTIONS DISPONIBLES
TROISVERT
www.troisvert.com
Pour vos besoins en logement
Bail d'un an 2 mois gratuits
ou
Bail de deux ans 150$/mois de rabais
ou
Déménagement payé
Câble inclus
Stationnement inclus
Informez-vous à propos des autres promotions disponibles.
Appelez dès maintenant 819 379-9429
Appartements refaits à neuf de 1 1/2 à 5 1/2

L'HUMOUR DE
Stéphane Laporte

Quelque chose me dit que Michel Arsenault ne s'en va pas en vacances sur un yacht.

SOMMAIRE

Arts et culture	16-17
Divertissements	18-19
Économie	13-14
Gens d'ici	20
Loterie	4
Météo	19
Nécrologie	23-24
Opinions	10-11
Petites annonces	21-22
Sports	26 à 31

INSOLITE

Un paraplégique vole une voiture armé d'une canne

Miami (AFP) — Après s'être fait installer au volant d'une voiture par le vendeur d'une concession en Floride, un paraplégique a fermé le véhicule à clé, allumé le moteur et démarré à l'aide d'une canne rétractable.

Shamal Battice, âgé de 28 ans, s'est présenté mercredi chez un concessionnaire Ford dans la ville d'Ocala, dans le centre de la Floride (sud-est des États-Unis), a rapporté la police hier.

Un vendeur l'installe alors au volant d'une voiture blanche d'occasion et lui vante les mérites de ce modèle. Une fois à l'intérieur, le client ferme à clé le véhicule, démarre, déploie une canne pliable, accélère et quitte la concession en laissant derrière lui son fauteuil, a rapporté le vendeur dans le procès-verbal de la police consulté par l'AFP.

«C'était incroyable! On se serait cru dans un film!», a confié au quotidien *Ocala Star Banner*, Anselmo Barreto, vendeur de voiture depuis 19 ans, qui avait présenté le véhicule au paraplégique.

La police est parvenue à le localiser peu de temps après à une station-service, où il était en train de mendier pour faire le plein.•

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Le Nouvelliste
1920, rue Bellefeuille
Trois-Rivières G9A 3Y2

ABONNEMENT
Téléphone: (819) **376-2000**
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

RÉDACTION
Téléphone: (819) **693-5464**
Télécopieur: (819) 376-0946
information@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ
Téléphone: (819) **693-5478**
Télécopieur: (819) 691-4356
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES
Téléphone: (819) **378-8363**
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE
Téléphone: (819) **378-8363**
Télécopieur: (819) 376-8625
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

INTERDICTION DE FUMER DANS LES CENTRES DE DÉTENTION

Des «affaires d'or» pour les contrebandiers



GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Les détenus du centre de détention de Trois-Rivières ne peuvent plus fumer depuis lundi dernier.

Trois-Rivières — Les détenus du centre de détention de Trois-Rivières ont été forcés cette semaine d'écraser leurs cigarettes.

Cette interdiction d'en griller une à l'intérieur et à l'extérieur de la prison, et même de posséder des cigarettes, risque bien d'engendrer une nouvelle forme de contrebande dans le milieu carcéral québécois, celle du tabac. Les cigarettes pourraient donc devenir une nouvelle monnaie d'échange, très prisée par les prisonniers qui souhaitent faire des affaires d'or.

«La cigarette devient un objet illicite en prison, comme la drogue. Ça va prendre plus de place. C'est déjà payant de vendre du tabac dans les pénitenciers fédéraux où la cigarette est déjà interdite. Des détenus au fédéral font des affaires d'or», lance Stéphane Lemaire, le président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, qui anticipe que le tabac pourrait remplacer la drogue comme principale substance de convoitise dans les prisons québécoises. «On va peut-être ainsi trouver moins de drogues dans les prisons.»

L'interdiction de fumer dans les pénitenciers fédéraux contrastait avec la possibilité de le faire dans les prisons provinciales, souligne M. Lemaire. Pas moins de 50 % des personnes incarcérées dans les centres de détention provinciaux sont des prévenus, c'est-à-dire qu'ils sont en attente d'un jugement ou d'une sentence. Ces prévenus développaient leur réseau de contacts, leur réserve et une fois la sentence donnée, ceux-ci réalisaient des «affaires d'or» au pénitencier. Un véritable problème, selon Stéphane Lemaire.

«Le provincial était comme le *pusher* du fédéral. On nuisait même au fédéral en ne faisant rien au provincial. Maintenant, avec l'interdiction de fumer, ça va arrêter», estime-t-il.

Déjà, les détenus des centres de détention de l'est du Québec, ceux de Sept-Îles, Baie-Comeau, Roberval, New Carlisle, Percé et Chicoutimi, ne pouvaient plus fumer depuis un peu plus d'un an. Cette semaine, c'était maintenant au tour des centres de détention de Trois-Rivières et de Sherbrooke d'appliquer la directive qui interdit le tabac dans les prisons. «En février, c'est au tour des centres de détention d'Amos, de Saint-Jérôme et d'Hull. Par la suite, il va rester les grands centres, à Montréal et à Québec», explique M. Lemaire.

De leur côté, les détenus des pénitenciers fédéraux ne peuvent déjà plus fumer. Malgré les contestations judiciaires, cette directive tient toujours. «Un détenu a même porté cette question devant les tribunaux. Il est allé jusqu'en Cour suprême et a été débouté», se souvient Stéphane Lemaire.

«Les pénitenciers n'étaient pas capables d'assurer le contrôle. C'est comme nous, au provincial. On demandait aux détenus d'aller fumer juste dehors. Va dire ça à un détenu. On faisait des rapports, mais il n'y avait rien à faire. On ne peut pas se battre avec eux. Donc on leur a interdit de fumer complètement.»

La Sécurité publique du Québec ainsi que le syndicat des agents de la paix affirment qu'aucun événement malheureux n'a été noté depuis le début de l'interdiction de fumer au centre de détention de Trois-Rivières.

«Ça se passe bien. Il y a quelques incidents, mais nous n'en avons pas noté à Trois-Rivières. Les agents font face à la musique», soutient M. Lemaire qui affirme que l'interdiction de fumer dans les prisons du Québec est implantée par étapes en raison des immenses défis que cause la surpopulation carcérale.

«Ce n'est pas si facile, mais nous avons demandé qu'on interdise les cigarettes. On fait en sorte que ça fonctionne», ajoute le président du Syndicat des agents de la paix du Québec. Celui-ci avoue toutefois que l'interdiction de fumer peut «irriter certains détenus».

Des ressources sont offertes aux détenus forcés d'écraser, comme des timbres de nicotine et du soutien psychologique.•

Un duplex ravagé par les flammes

Gabriel **Delisle**
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le feu a lourdement endommagé ce duplex de la rue Saint-Laurent dans le secteur de Cap-de-la-Madeleine.

Trois-Rivières — Cinq personnes se retrouvent à la rue après que le duplex où ils habitaient eut été lourdement endommagé par un incendie, hier après-midi.

Le feu a pris naissance vers 14 h 45 à l'étage du bâtiment du secteur de Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières alors que les résidents, un couple et un jeune enfant, ne s'y trouvaient pas. Le résident du rez-de-chaussée, Jonathan Éthier, le frère de la résidente de l'étage, était le seul dans le bâtiment à ce moment.

«J'ai entendu des bruits en haut, mais je pensais que c'était les chats qui couraient», explique le sinistré, ébranlé par les événements.

«Quand je suis sorti, j'ai vu que le feu brûlait à l'étage.»

Les cinq sinistrés ont été pris en charge par la Croix-Rouge canadienne. Ils n'étaient pas assurés contre le feu.

Plusieurs voisins ont également été évacués, par mesure préventive. De plus, près de 2700 clients d'Hydro-Québec de ce secteur de Cap-de-la-Madeleine ont été privés d'électricité pendant quelques heures hier, le temps que les pompiers combattent le feu.

L'incendie a nécessité le travail de 24 pompiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières. Vers 16 h, l'incendie était contrôlé par les sapeurs. Ceux-ci devaient toutefois par la suite éteindre des foyers d'incendie dans les combles. Vers 21 h hier soir, quelques pompiers étaient toujours sur place.

Les causes de l'incendie étaient encore inconnues au moment d'écrire ces lignes.•

Mobilisation massive contre la fluoration

La Coalition Eau Secours rassemble des gens de partout au Québec pour lancer un message au conseil municipal



PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot-desroches@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Une cinquantaine de représentants d'organismes citoyens, ingénieurs, chimistes, biochimistes et naturopathes venus de partout au Québec se sont mobilisés hier matin, à la demande de la Coalition Eau Secours et de la Coalition trifluvienne pour une eau très saine, pour demander au conseil municipal de Trois-Rivières de ne pas donner le feu vert à la fluoration de l'eau potable.

On sait que le conseil, à moins d'un changement de programme, devra se prononcer sur cette question lors de la séance publique de lundi soir. Or, en avalisant une telle mesure, la Coalition Eau Secours soutient que le conseil avalise du même coup une «médication forcée et illégale» administrée à toute la population, puisque même les produits utilisés pour la fluoration de l'eau ne seraient pas homologués par Santé Canada. Par ailleurs, avec à peine 1 % de l'eau de la distribution publique qui est bue, la coalition estime qu'il s'agit là d'un «véritable gaspillage de fonds publics».

Alors que la Santé publique plaide pour une fluoration de l'eau à grande échelle afin de contrer les problèmes liés à la carie dentaire, des opposants sont venus clamer que d'autres alternatives pour contrer la carie, comme de s'attaquer à la trop grande consommation de sucre, devraient être envisagées.

«Les décisions prises par le ministère le sont sur une qualité d'information qui n'est pas acceptable en 2014», soutient la docteure en chimie Mireille Guay.

«L'eau potable est quelque chose qu'on se paie collectivement et ne devrait jamais être utilisée pour transporter des médicaments. Plus de 80 municipalités de la province ont signé des résolutions pour exclure la fluoration de l'eau de leurs aqueducs. Montréal, Québec, Longueuil et Gatineau ont déjà décidé de ne pas fluorer leur eau», rappelle Martine Chatelain de la Coalition Eau Secours. Dans la région, Shawinigan et Bécancour se sont déjà prononcées contre la fluoration.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Gilles Parent, naturopathe et auteur, accompagné de Christian Linard, biochimiste.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Martine Chatelain de la Coalition Eau Secours et Jean-Marc Meis, porte-parole de la Coalition trifluvienne pour une eau très saine.

La coalition a invité les citoyens à faire part de leurs commentaires aux conseillers municipaux, en plus de signer une pétition relayée sur son site Internet et sa page Facebook.

«On compte sur la mobilisation citoyenne pour que le conseil ne poursuive pas son projet et retourne la balle au gouvernement du Québec», lance Jean-Marc Meis, porte-parole de la Coalition trifluvienne pour une eau très saine.

Un produit toxique?

Selon Gilles Parent, naturopathe et auteur du livre *La fluoration de l'eau: une erreur scientifique*, le fluor utilisé dans l'eau potable n'a rien à voir avec celui que l'on retrouve dans les différentes pâtes dentifrices fluorées. «Ce sont des produits des déchets industriels des compagnies d'engrais chimiques. Ils sont classés dans douze lois d'Environnement Canada qui les classe comme étant des produits toxiques et dangereux», soutient-il.

M. Parent a effectué plusieurs demandes d'accès à l'information à Santé Canada, au terme desquelles il aurait obtenu la réponse que Santé Canada n'avait effectué aucune étude toxicologique sur les fluosilicates, utilisés dans la fluoration de l'eau potable.

«On ajoute le fluor pour traiter les gens et non pour traiter l'eau. Or, on ne peut pas traiter les gens avec un produit qui n'est pas homologué», ajoute-t-il.

Questionné à savoir quelle serait la différence entre l'ajout de fluor à l'eau et l'ajout d'iode au sel ou de vitamine D au lait, M. Parent signale que le fluor n'est pas classé comme nutriment, contrairement aux deux autres.

«Et il ne faut pas oublier que l'iode et la vitamine D sont essentiels à la vie, mais pas le fluor. Aucun enzyme ne fonctionne en présence du fluor», ajoute le biochimiste et professeur à l'UQTR, Christian Linard.

La coalition soutient qu'il existe une trop grande confusion actuellement dans le milieu scientifique pour affirmer hors de tout doute que le fluor est bénéfique pour prévenir la carie dentaire sans pour autant affecter la santé ou encore l'environnement, et que l'odieux de cette décision ne devrait pas reposer sur les épaules de conseillers municipaux.•

De plus en plus de voix font connaître leur opposition

Trois-Rivières (PVD) — De plus en plus de voix se sont élevées hier contre la fluoration de l'eau potable.

C'est le cas de l'association de Québec solidaire Mauricie, qui s'est dite défavorable au projet.

«L'acceptabilité sociale de cette mesure, condition essentielle posée par la commission parlementaire tenue le printemps dernier sur le sujet, semble s'effriter. La mobilisation actuelle de même que le faible taux de municipalités qui fluorent leur eau de consommation en sont la démonstration», croit Jean-Claude Landry, coporte-parole de Québec solidaire en Mauricie.

L'association dit ne pas remettre en cause l'utilité du fluor pour la santé dentaire, mais estime que de mettre un additif dans l'eau potable de la ville semble un moyen démesuré et de moins en moins accepté par la population.

Québec solidaire Mauricie encourage plutôt la bonification du Plan d'action de santé dentaire publique par une couverture dentaire plus universelle et plus étendue.

Par ailleurs, des pétitions circulent depuis quelques jours sur Internet, pour demander au conseil municipal de ne pas aller de l'avant avec la fluoration.

L'une d'elles, intitulée «Au maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, et aux conseillers municipaux: Dire non à la fluoration de l'eau à Trois-Rivières» et qui circule sur le site *avaaz.org*, avait recueilli près de 470 signatures en fin d'après-midi hier, et 300 autres signatures se trouvaient sur une pétition papier initiée par Nicole Renaud de la boutique Panier Santé Express de Trois-Rivières.

De plus, l'AFÉAS Sainte-Bernadette signe ce matin dans nos pages une lettre d'opinion signifiant au conseil municipal sa préoccupation dans ce dossier et demandant aux conseillers de reporter leur décision.•

«Nous, on se fie à des experts»

Yves Lévesque ne sait pas encore si le vote se prendra lundi

Trois-Rivières (PVD) — Le maire de Trois-Rivières Yves Lévesque n'a pas été impressionné par la mobilisation menée hier par la Coalition Eau Secours et la Coalition trifluvienne pour une eau très saine dans le dossier de la fluoration de l'eau potable. Toutefois, il ne sait pas encore si le vote en ce sens se tiendra lundi soir prochain.

«Je vais réfléchir à ça et décider rapidement, mais sûrement que ce sera lundi. Quand on prendra la décision, on va la prendre pour de bon et ne plus revenir là-dessus», lance-t-il.

Yves Lévesque était visiblement agacé de la conférence de presse tenue hier. «Ce sont tous des groupes qui ont pu témoigner en commission parlementaire pour faire valoir leur point de vue. Mais voilà, ça n'a pas penché de leur bord alors ce n'est pas bon pour eux», lance-t-il.

Le maire de Trois-Rivières qualifie les propos tenus hier d'extrémistes. «Ils disent qu'on met du poison dans l'eau. Dans ce cas, allez arrêter toutes les provinces qui fluorent, arrêtez les ordres professionnels qui en font la recommandation. Nous sommes un palier de gouvernement et nous prenons des décisions avec des faits. Nous, on se fie à des experts», mentionne-t-il.

Questionné sur le fait que moins de 3 % des municipalités fluoraient leur eau, Yves Lévesque estime ne pas être à contre-courant.

«C'est plus facile de dire non que de dire oui. Ce que vous me dites, c'est que pendant plus de 40 ans où on fluorait l'eau, on a empoisonné le monde à Trois-Rivières. C'est ridicule. Ce sont des produits réglementés et c'est suivi par les ordres professionnels. Les opposants, eux, ne répondent d'aucun ordre professionnel et ne sont imputables de rien», ajoute-t-il.•

Brosseau peut retourner chez lui

Ce Trifluvien est accusé de menaces à l'endroit de Pauline Marois et de Stephen Harper



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Daniel Brosseau, cet individu accusé d'avoir adressé des menaces de mort à l'endroit des premiers ministres Pauline Marois et Stephen Harper, peut retourner à son domicile en attendant la suite des procédures.

Le prévenu a demandé hier au juge Jacques Lacoursière de modifier une condition reliée à sa remise en liberté accordée le 16 décembre. À ce moment, la cour avait désigné la maison de ses parents comme étant son lieu de résidence. Daniel Brosseau a demandé la permission de vivre chez lui.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Daniel Brosseau

La demande de l'accusé reposait essentiellement sur une question de confort et de volonté d'avoir plus d'intimité pour lui et pour ses parents. À la maison de ses parents, Daniel Brosseau dormait sur un divan-lit au sous-sol. De son propre aveu, ce n'est pas le confort maximum. Daniel Brosseau est même allé jusqu'à dire que les lits en prison étaient plus confortables.

L'avocate de la poursuite, Me Martine Tessier, a rappelé à Daniel Brosseau que cette situation était connue lorsque la demande de remise en liberté a été faite il y a moins de deux mois. Le prévenu a répondu que lorsqu'on veut éviter la prison, on est prêt à bien des choses.

Le père et la tante de Daniel Brosseau se sont adressés à la cour. La dame a affirmé être prête à aller vivre chez Daniel Brosseau pour assurer une certaine surveillance. Le père a souligné que son fils va beaucoup mieux depuis qu'il voit un psychologue. Sa médication a également été ajustée. Il se dit confiant de voir son fils continuer de respecter les conditions reliées à sa remise en liberté.

Le père de l'accusé a admis qu'un moment difficile est survenu à la fin du mois de décembre, alors que son fils broyait du noir. Il a appelé une ambulance pour que son fils soit pris en charge.

La Couronne s'opposait au changement de lieu de résidence. Me Tessier a rappelé au président du tribunal qu'il avait jugé nécessaire que Daniel Brosseau vive chez son père lorsqu'il l'a autorisé à reprendre sa liberté. Cet aspect rassurait le tribunal.

Pour sa part, Me Emmanuel Ayotte a déclaré que son client respecte les conditions imposées à sa remise en liberté: il consulte des spécialistes médicaux, il a mis fin à son abonnement à un service Internet (il aurait adressé ses menaces de mort via Facebook) et il n'a plus de cellulaire. Pour l'événement de la fin du mois de décembre, Me Ayotte a mentionné que la médication de son client venait d'être changée.

Le juge Lacoursière a accepté la demande. Il a imposé une nouvelle caution, de 5000 $ sans dépôt, à la tante de Daniel Brosseau. Cette dernière avait proposé de prendre cet engagement. Elle n'aura pas à vivre chez l'accusé.•

Le dossier de Sigman remis au 12 mars

Martin **Lafrenière**
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Le dossier de Jean Sigman a été remis une nouvelle fois hier, au palais de justice de Trois-Rivières. Mais le juge Jacques Lacoursière a bien avisé l'accusé que son dossier devra avoir progressé lorsqu'il reviendra en cour le 12 mars.

Sigman, 60 ans, fait face à des accusations de voies de fait causant des lésions corporelles et d'incendie criminel. Il aurait profité d'une libération conditionnelle pour allumer des incendies dans des immeubles de Saint-Jean-des-Piles et de Trois-Rivières en 2011 et en 2012. L'objectif aurait été de toucher les primes d'assurances.

L'homme a été accusé en octobre 2012. Plusieurs avocats se sont succédé dans cette cause, si bien que Sigman va maintenant se représenter seul.

L'accusé a demandé au procureur de la Couronne, Me Benoît Larouche, des compléments de preuve. Jean Sigman a mentionné hier qu'il lui manquait notamment des rapports de police.

Me Larouche affirme toutefois qu'il a rempli son mandat et qu'il a fourni tout ce qu'il avait à remettre. De plus, l'avocat de la Couronne a précisé que Sigman avait l'intention de faire entendre 50 témoins. Si on tient compte de la vingtaine de témoins que la Couronne veut appeler à la barre, le procès qui s'annonce va durer quelques semaines.

Le juge Lacoursière a invité à plusieurs reprises le prévenu à prendre les services d'un avocat. Le président du tribunal a indiqué qu'il serait avantageux pour lui de faire appel à un avocat afin de s'assurer d'une défense pleine et entière.

À tout le moins, Sigman pourrait consulter un avocat afin de se préparer s'il veut vraiment se représenter seul. L'accusé a répété qu'il se représentera lui-même.

Me Larouche a pour sa part souligné qu'il était prêt à procéder dans ce dossier et qu'il attend qu'on fixe une date de procès. Tout en relevant le droit d'un accusé de se représenter seul, Me Larouche a rappelé au juge Lacoursière que si c'était le cas, il ne baissera pas pavillon pour autant.

Le juge a accepté d'accorder ce délai à Jean Sigman tout en lui rappelant que ce qui comptait était d'envisager de mener les procédures avec un avocat.•





PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Début d'incendie dans une clinique vétérinaire

Un début d'incendie à l'Hôpital vétérinaire de Trois-Rivières, situé sur le boulevard Jean-XXIII, a nécessité l'intervention des pompiers de Trois-Rivières, vers 8 h, hier. Les pompiers ont dû évacuer une trentaine d'animaux pour éviter qu'ils soient incommodés par la fumée. Ils ont été conduits chez un des vétérinaires en attendant que la fumée se dissipe. Le feu avait pris naissance dans une sécheuse. Un membre du personnel a tenté de l'éteindre avec un extincteur, mais sans succès. Les pompiers l'ont toutefois rapidement maîtrisé. Les dommages sont mineurs. Autant chez les animaux que chez les humains, on ne compte aucun blessé.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2014-01-30

Lotto 6/D : 5 2 5 3 3 4 5 5

Sprint 6 : 03 09 43 48 49

Lotto Poker : 3♡ 3♢ 4♠ 5♢ 9♢

Extra : 4354585

Banco : 04 07 16 24 27 36 39 40 43 45 48 50 52 54 56 58 60 62 67 69

Triplex : 02 04 07 30 33

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 13 JANVIER 78 SAGITTAIRE

La Quotidienne : 3 121 ; 4 5641

Signez votre billet, il est à vous! C'est simple et il vous suffit de prendre quelques secondes pour apposer votre signature.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

Mal de pied? Urgences et assurances acceptées
Dr Yvan Jacob, podiatre, peut vous aider !
Polyclinique du Cap
700, boul. Thibeau Trois-Rivières
819 370-6468
www.podiatreyvanjacob.com

LA GRIFFE
à Beaudoin



Jean-Marc **Beaudoin**

jean-marc.beaudoin@lenouvelliste.qc.ca

Le spleen d'un Bleuet

Il lui aurait été difficile de ne pas le penser mais davantage encore de le dire ainsi. On ne fera pas de procès d'intention au ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Denis Lebel, mais on pourrait comprendre que le message qu'il vient d'envoyer, c'est que le Québec est devenu un lourd fardeau financier pour le Canada et qu'à l'évidence, ce dernier se porterait beaucoup mieux à cet égard sans le Québec.

Le ministre a exprimé cette semaine dans une lettre d'opinion envoyée aux journaux ses grandes inquiétudes du fait que le Québec recevra 9,3 milliards $ en péréquation pour 2014-2015. C'est une somme record qui représente 55 % de cette enveloppe fédérale. Cela démontre à quel point le Québec contribue peu à l'enrichissement canadien.

S'il fallait en plus ajouter à la péréquation les autres transferts fédéraux, on constaterait que le Québec reçoit autour de 20 milliards $ par année de plus que ce qu'il envoie à Ottawa en taxes et impôts.

Le ministre Lebel aurait pu brandir cette troublante réalité comme argument à la défense du fédéralisme canadien. Il ne l'a pas fait. Même si le ministre québécois des Finances, Nicolas Marceau, affirme que le déficit budgétaire du Québec n'est pas structurel, un Québec souverain serait confronté à un manque à gagner immédiat de 20 milliards $ par année. On ne sait pas trop bien comment on pourrait surmonter un tel abîme sans qu'on soit confronté à un effondrement des mesures sociales, toujours plus généreuses que dans le reste du Canada.

Au contraire, au lieu de chercher à tourner le fer dans cette plaie, le ministre fédéral avoue plutôt éprouver de la «tristesse» à voir grandir cette dépendance du Québec à la croissance économique du reste du Canada. Il en appelle en conséquence à un réveil des Québécois qui disposent des énormes potentiels requis, avec leurs ressources naturelles, pour renverser cette situation.

Il est difficile d'imaginer d'en être arrivé à devoir rêver d'un Québec qui soit aussi indépendant sur le plan économique que ne l'est devenu aujourd'hui Terre-Neuve, qui contribue maintenant à la péréquation canadienne.

Certains se sont tout de suite demandés, parce qu'il se préoccupait des finances du Québec, si le ministre fédéral ne préparait pas le terrain à une éventuelle carrière politique québécoise. Quand on vient de Roberval, on doit bien posséder dans son ADN de grosses fibres avant tout québécoises. Ce n'est pas parce qu'on est ministre fédéral qu'on ne doive pas exprimer ses appréhensions sur l'avenir du Québec. C'est un spleen légitime.

En suppliant presque le Québec de réagir vivement en acceptant d'exploiter davantage ses abondantes richesses naturelles, pour accéder à sa souveraineté économique et se libérer de sa dépendance chronique à la richesse du Rest Of Canada, du ROC, il rejoint le discours de beaucoup de monde au Québec, dont ceux d'anciens chefs péquistes comme Bernard Landry et Lucien Bouchard qui exhortent aujourd'hui le gouvernement à au moins encourager l'exploration pétrolière. Alors qu'on le fait avec enthousiasme partout dans le monde où une telle ressource existe, au Québec on tombe malheureux à la seule idée d'aussi la posséder. Comme si c'était commettre un péché mortel qui attirera la pire des pénitences célestes. C'est la nouvelle crainte de Dieu. À croire qu'on ne s'est pas vraiment débarrassé ici de la vieille morale judéo-chrétienne en vertu de laquelle il faut avoir peur d'un tout-puissant obscur qui menace de frapper à tout propos.

Il ne faut pas être grand devin ni prophète de malheurs pour prédire qu'un mur budgétaire pointe dans un horizon qui n'est pas lointain si on ne change pas de mentalité. Dans ce domaine, l'aveuglement volontaire ne sert en rien les intérêts supérieurs du Québec.

Le Québec ne pourra pas prétendre pouvoir maintenir encore longtemps un filet social supérieur en le faisant payer par les autres. Or, il se trouve qu'en ce moment, ceux qui réclament le plus de l'État, qui souhaitent davantage de mesures sociales, sont aussi souvent ceux qui s'opposent à tout ce qui peut contribuer à la richesse collective nécessaire à leur maintien.

Quand on est dépendant de son voisin, on risque de devoir lui être aussi asservi, même s'il paraît bien fin. Le ministre souhaite un Québec fort dans un Canada uni. Le Québec devrait être fort, dans ou sans Canada uni. Pour l'instant, il préfère creuser sa tombe économique.•

1200 foyers privés d'eau potable à Trois-Rivières

Avis d'ébullition en vigueur au moins jusqu'à demain

Gabriel **Delisle** et
Marie-Ève **Lafontaine**



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Un avis d'ébullition touche 1200 foyers du secteur de Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières.

Trois-Rivières — Près de 1200 foyers du secteur Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières doivent faire bouillir l'eau avant de la consommer. Les écoles Val-Marie et Boisé-des-Pins, le centre jeunesse ainsi que quelques commerces sont aussi touchés par cet avis d'ébullition qui devrait être en vigueur au moins jusqu'à demain, le temps d'obtenir les résultats des nouvelles analyses.

«La présence de bactéries dans l'eau force la Ville de Trois-Rivières à demander aux citoyens demeurant entre l'autoroute 40, le chemin du Passage et le boulevard Thibeau (le boulevard est exclu du périmètre) de faire bouillir l'eau au moins une minute avant de la consommer, et ce, jusqu'à nouvel ordre», affirme la Ville par voie de communiqué.

«La contamination possible de l'eau [...] signifie que cette eau peut contenir des micro-organismes dangereux pour la santé.»

«La contamination possible de l'eau par ces bactéries signifie que cette eau peut contenir des micro-organismes dangereux pour la santé», indique aussi la Ville. Les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont particulièrement à risque.

Les résidents de ce secteur ne doivent pas s'attendre à ce que l'eau redevienne potable avant demain. «Et c'est le scénario le plus optimiste», précise Chantal Carignan de la Ville de Trois-Rivières.

En attendant que tout revienne à la normale, les citoyens doivent utiliser de l'eau bouillie ou embouteillée pour «boire, se brosser les dents, faire de la glace, ainsi que laver et préparer les aliments».

Les glaçons, boissons et aliments préparés à partir du 27 janvier 2014, date à laquelle les concentrations élevées de bactéries ont été décelées, avec l'eau du robinet doivent être jetés.

L'eau de l'aqueduc peut être utilisée pour se laver. L'important est de s'assurer de ne pas avaler d'eau. «Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de ne pas les laisser jouer dans l'eau», précise la Ville.

Les citoyens touchés par l'avis d'ébullition peuvent laver la vaisselle et les vêtements à l'eau chaude ou tiède avec du détergent, comme à l'habitude. «Il faut toutefois bien laisser sécher la vaisselle avant de l'utiliser de nouveau.»

Les écoles, entreprises, commerces et institutions touchés par l'avis d'ébullition doivent informer leur personnel et leur clientèle que l'eau est impropre à la consommation. Il est recommandé d'afficher ces informations très clairement et de fermer les valves d'eau des fontaines.

«Les écoles, entreprises, commerces et institutions doivent fournir une eau potable à leur personnel et à leur clientèle jusqu'à ce que l'eau redevienne propre à la consommation.»

Les citoyens sont invités à suivre l'évolution de la situation dans les médias et sur le site Internet municipal (*www.v3r.net*). Les citoyens peuvent également communiquer avec les responsables du traitement de l'eau au (819) 375-9582.•

Campagne de financement 2014 de l'Association de paralysie cérébrale

À qui et à quoi servent vos dons ?
Visitez notre site Internet : paralysiecerebrale.ca

Dans les jours qui suivent, près de 300 bénévoles solliciteront la population à être généreuse, afin que les gens d'ici qui ont la paralysie cérébrale ou d'autres limitations physiques puissent continuer à bénéficier des services de l'Association de paralysie cérébrale.

Merci de faire un don !

Association de paralysie cérébrale
Régions Mauricie et Centre-du-Québec
39, rue Bellerive, Trois-Rivières (Québec) G8T 6J4
Téléphone : 819 374-7616
Sans frais : 1 800 567-2986



Président d'honneur
M. DENIS GRENON
Financière Banque Nationale

NOTRE COMITÉ ORGANISATEUR

M. Jean-Guy Dubois
Président d'honneur 2012-2013 et Maire de Bécancour
M. Jean Fournier
Gouverneur à vie et président d'honneur 2003-2004
M. Serge Lemieux
Président du C.A. de l'Association de paralysie cérébrale
M. Charles Lemaire
Gouverneur à vie de l'Association de paralysie cérébrale
M. Éric Pronovost
Comptable agréé et président d'honneur 2007-2008
M. François Roy
Directeur des communications de la Ville de Trois-Rivières
M. Réal Grandmaison
Conseiller, Groupe Investors
M. Michel Morin
Président d'honneur 2010-2011 et ex-député de Nicolet-Yamaska
M. Claude Bolduc
Gouverneur à vie et animateur à la radio 90,5 FM
M. Jean Branchaud
Retraité du secteur public

Merci à nos partenaires !
FM 90,5 CKBN
Le Plan du Groupe Investors — Services Financiers Groupe Investors Inc.
Le Nouvelliste — LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

GARDERIES À 7 $

361 nouvelles places au Centre-du-Québec

Marie-Eve **Lafontaine**
mari-eve.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

Nicolet — La ministre de la Famille, Nicole Léger, a annoncé, hier, la création de 361 places dans des garderies à 7 $ au Centre-du-Québec. Juste pour Nicolet, cela signifie 54 places supplémentaires, soit 39 pour le CPE Gripette et 15 pour la garderie Les Ateliers éducatifs préface.

Selon la Ville de Nicolet, cette annonce permettra au CPE Gripette de construire une nouvelle garderie qui permettra d'accueillir une centaine d'enfants. «Nous sommes heureux de pouvoir offrir à plus de familles nicolétaines l'accessibilité à des services de garde éducatifs de qualité et je remercie le gouvernement du Québec de nous en donner la possibilité», a souligné Alain Drouin, maire de Nicolet.

La Ville de Nicolet avait offert un appui financier de 80 000 $, en juin 2013, pour la construction et l'aménagement extérieur du nouveau centre. La Ville avait aussi fait don d'un terrain d'une superficie d'environ 26 000 pieds carrés, évalué à 130 000 $. Il est situé à proximité de la future bibliothèque dans le quadrilatère des rues de Monseigneur-Signay, de Monseigneur-Plessis, Curé-Ferland et Léon-XIII.

Dans la MRC de Bécancour, le CPE Chez-moi chez-toi et bureau coordonnateur de la garde en milieu familial a obtenu 39 places de plus.

Cette annonce s'inscrit dans l'appel de projets pour 15 000 places additionnelles lancé le 7 février 2013 par la ministre de la Famille. «Au cours des prochaines semaines, d'autres projets seront rendus publics partout au Québec afin de répondre aux besoins des familles de toutes les régions», a déclaré, par voie de communiqué, la ministre Nicole Léger. «L'annonce d'aujourd'hui est une très bonne nouvelle pour les familles du Centre-du-Québec. Avec la création de ces places additionnelles, plusieurs familles de la région pourront bénéficier de services de garde accessibles et de grande qualité», a souligné Yves-François Blanchet, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec.

Ces projets ont été retenus à la suite des recommandations du comité consultatif de la région du Centre-du-Québec. Leur mise en œuvre débutera en 2014 et se poursuivra graduellement jusqu'en 2016.•



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le maquilleur du *Bye Bye* de passage aux Estacades

Les élèves du programme Média.com de l'Académie Les Estacades ont eu droit à une formation fort intéressante avec le maquilleur du *Bye Bye 2013*, Olivier Xavier. Ce dernier a enseigné une série de techniques faciles à réaliser avec des ingrédients qu'on retrouve dans le garde-manger. Vous trouverez tous les détails de cette nouvelle dans une vidéo publiée sur *lenouvelliste.ca*.

Deux présumés trafiquants arrêtés

Trois-Rivières (MEL) — Deux individus présumément liés au trafic de stupéfiants ont été arrêtés, mercredi, par la Sécurité publique de Trois-Rivières. Il s'agit de Nicolas Dubé-Cloutier, 23 ans, et Yves Grenier, 37 ans.

Les policiers et enquêteurs ont d'abord perquisitionné un logement, situé sur la rue Louis-Pasteur, à Trois-Rivières, où ils ont arrêté Dubé-Cloutier. «M. Dubé était recherché en vertu de plusieurs mandats d'arrestation de notre service, et à plusieurs reprises, il avait réussi à éviter son arrestation», explique le capitaine Réjean Vivier, de la Sécurité publique de Trois-Rivières.

Dubé-Cloutier aurait été impliqué dans le trafic de cigarettes et de stupéfiants. Lors de la perquisition, les enquêteurs ont saisi près de 50 comprimés de méthamphétamine, 5,6 grammes de cannabis et environ une centaine de cigarettes de contrebande.

Il aurait agi à titre d'intermédiaire pour Yves Grenier qui a été arrêté en après-midi, mercredi. Dans sa résidence située sur la rue Janvelly, les enquêteurs ont saisi des cigarettes de contrebande et de la marijuana.

Les deux individus ont comparu sous des accusations de trafic de stupéfiants et possession dans le but de trafic. Ils demeurent détenus. Yves Grenier subira son enquête sur détention le 4 février alors que ce sera le 14 février pour Nicolas Dubé-Cloutier.•

CONSULTEZ NOTRE NOUVELLE SECTION IMMOBILIER SUR IMMOBILIER.LENOUVELLISTE.CA

LE WEB IMMOBILIER

LE NOUVELLISTE .CA

Louise Rocheleau
Courtiers immobilier
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

MAISON À ÉTAGES — Belle centenaire ayant gardée son «Look» d'autrefois! Beau salon double, grande cuisine... 134 500$

MAISON À ÉTAGES — Une belle d'autrefois ! Attrait touristique ! Riche en tradition, cuisine rénovée avec goût, foyer... 198 500$

FERMETTE — Maison complètement rénovée dans un secteur agricole. 4 chambres à coucher, installations... 125 000$

FERMETTE — Fermette de 73 arpents. Résidence très bien entretenue incluant garage 2006 indépendant et grange... 249 000$

Doris Deschenes
Courtier immobilier
Germain Labrosse
Courtier immobilier agréé
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

TERRAIN — Au coeur du village ! Vous pouvez construire un 2 logements ou plus, maison unifamiliale... 34 900$

TERRE — Belle terre de 50 arpents avec possibilité de lotissement à seulement 1 heure de Montréal... 290 000$

COMMERCIALE — Bâtisse avec 10 stationnements, local commecial libre immédiatement, secteur très achalandé... 119 000$

PLAIN-PIED — Construction de qualité, brique 4 faces et garage, cour avec piscine creusée aménagée avec soin... 175 000$

Steve Lemire
Courtier immobilier
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

MAISON À ÉTAGES — Mauricie, à la jonction Lac-à-la-Tortue/Saint-Georges, coquette maison à étages, 2 chambres à... 112 900$

QUADRUPLEX — Shawinigan, superbe 4 logements, 4 faces briques, très bien entretenu, beaucoup de rénovations... 149 000$

TERRAIN — Mauricie, Trois-Rives, superbe terrain sur le bord de la rivière Saint-Maurice, beaucoup d'arbres... 59 900$

TERRAIN — Terrain nº1 Saint-Mathieu-du-Parc, Lac Souris, terrain boisé de grande superficie, droit de passage au lac... 50 000$

Jacinthe F. Laurendeau
Courtier immobilier agréé
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

APPARTEMENT À VENDRE — Beau condo (4 1/2) à l'étage, très éclairé. Foyer au gaz au salon, aire ouverte, planchers de... 127 000$

UN ÉTAGE ET DEMI — Directement sur le bord du grand Lac Souris. Magnifique cottage 1 1/2 étage, plafond... 345 000$

PLAIN-PIED — Grand bungalow + garage attaché communiquant au rdc et s-sol. Brique 4 côtés, 5 chambres... 215 000$

ÉTAGE ET DEMI — Superbe cottage jumelé impec, tout complété sur 3 étages, déco au goût du jour, 4 ch (3 à l'étage)... 199 000$

Gilles Lampron
Courtier immobilier agréé
RE/MAX DE FRANCHEVILLE inc. Agence immobilière

APPARTEMENT — Très beau condo de 6 1/2 pièces (3 chambres) sans voisin arrière, intérieur qualité «A1»! Grandes... 149 000$

DUPLEX — Duplex 4 côtés briques, idéal pour propriétaire occupant. 2 garages à l'arrière avec partie... 117 500$

APPARTEMENT — Secteur Godefroy, luxueux condo au rez-de-chaussée de 1500 pc construction 2011. Finition... 224 000$

PLAIN-PIED — Beau bungalow entièrement brique, grand terrain intime aménagé avec piscine, deck et patio... 169 900$

Perquisition à Grand-Mère

Shawinigan (GD) — Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont procédé à une perquisition, hier, dans un appartement de la 4e Rue du secteur de Grand-Mère, à Shawinigan.

Un homme dans la cinquantaine a été arrêté sur place. Les policiers ont saisi dans l'appartement de l'homme de la cocaïne et du cannabis destinés à la vente. L'homme pourrait faire face à des accusations de possession de drogue en vue de faire du trafic et de bris d'engagement. En fin d'après-midi hier, il était toujours rencontré par les policiers. La SQ soulignait que l'enquête n'était pas terminée.•

Porte-à-porte à Shawinigan

Shawinigan (BT) — La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC tiendra une activité porte-à-porte à Shawinigan au cours du mois de février.

Les bénévoles porteront un macaron identifié au nom de la Fondation et seront munis d'une trousse comportant un permis de la Ville.

La générosité du public sera sollicitée et contribuera à éliminer les maladies cardiovasculaires. On peut obtenir des informations sur le travail des bénévoles ou les programmes de la Fondation au 819 375-9565.•

DERNIÈRE CHANCE!

NOUS PAYONS VOS 4 PREMIERS‡ PAIEMENTS AUX DEUX SEMAINES

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES 2013 ET 2014 NEUFS SÉLECTIONNÉS.

Ford

LE CHOIX DES GENS D'ICI

C'est grâce à la technologie intelligente, à l'économie d'essence, à la sécurité et à la qualité. Mais par dessus tout, **c'est grâce à vous** que nous sommes la compagnie ayant vendu le plus de véhicules depuis 4 ans.



ET JUSQU'À

10000$* EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR

SUR LES MODÈLES 2013 ET 2014 NEUFS SÉLECTIONNÉS

OU

0%* FINANCEMENT À L'ACHAT

SUR LES MODÈLES 2013 ET 2014 NEUFS SÉLECTIONNÉS

EDGE SEL 2013
À TRACTION AVANT



LOUEZ POUR
379$ @ 0%†
TERME DE 36 MOIS.
INCLUANT **4375$** EN RABAIS TOTAUX
ACOMPTE DE 2995$. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.
7,2 L/100 km sur route **11,1 L/100 km** en ville‡

ESCAPE SE 2014



LOUEZ À
0%† TAUX ANNUEL
JUSQU'À 48 MOIS
6,3 L/100 km sur route **9,5 L/100 km** en ville‡

FUSION SE 2014



LOUEZ À
0%† TAUX ANNUEL
JUSQU'À 48 MOIS
5,8 L/100 km sur route **9,2 L/100 km** en ville‡

#1 LA COMPAGNIE DES VÉHICULES LES PLUS VENDUS AU PAYS DEPUIS 4 ANS

F-150 XLT 4X4 2014
SUPERCREW ÉQUIPÉ DU MOTEUR 5.0 L



Photo à titre indicatif

LOUEZ POUR
369$ @ 0%†
TERME DE 24 MOIS
20 000 km/an
INCLUANT **8475$** EN RABAIS TOTAUX
ACOMPTE DE 3995$. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.
9,6 L/100 km sur route **14,1 L/100 km** en ville‡

SÉRIE F LA GAMME DE CAMIONS LA PLUS VENDUE AU CANADA DEPUIS 47 ANS ††



LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE **1000$**∞ SUR LE VÉHICULES NEUFS SÉLECTIONNÉS.

COSTCO WHOLESALE

Trois-Rivières FORD • LINCOLN
7100, boul. Gene-H.-Kruger, **Trois-Rivières**
819 370-3315 | **www.trfordlincoln.com**

MASKI LOUISEVILLE Ford
640, boul. Saint-Laurent Est, **Louiseville**
819 228-9448 | **www.maskiford.com**

facebook.com/trfordlincoln

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de RDPRM de 44$ pour les véhicules loués, plus des frais de services externes de 4$, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/rabais annoncés pour un véhicule commandé à l'usine, soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. ◊ Louez le nouveau F-150 XLT 4X4 SuperCrew 2014 neuf équipé du moteur 5.0 L au taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme allant jusqu'à 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Tout montant qui pourrait être versé ou exigé au début de la période de location ainsi que le montant des versements périodiques aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. * Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 2 000 $/5 750 $/6 500 $/6 750 $/8 500 $/ 9 000 $/10 000 $/10 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf parmi les suivants : F-150 2013 à cabine simple (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-550 2014 à châssis-cabine/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version 4x2 XL/F-250 à F-450 2014 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 2014 à cabine double et SuperCrew/F-250 à F-450 2013 à moteur à essence (à l'exception de la version à châssis-cabine)/F-150 2014 à cabine simple (à l'exception de la version 4x2 XL/F-250 à F-450 2014 à moteur diesel (à l'exception de la version à châssis-cabine) et des camions de poids moyens sont exclues. ** Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Si l'équivalent des quatre premiers versements aux deux semaines dépasse le montant maximum par véhicule admissible (« Offre »), L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. ** Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Si l'équivalent des quatre premiers versements aux deux semaines dépasse le montant maximum par véhicule admissible (« Offre »), L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. *** Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 500 $/1 000 $/1 500 $/4 000 $/4 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf parmi les modèles suivants : Escape 2014 (à l'exception du moteur 2.0 L)/Escape 2.0 L 2013/Escape S 2013/Escape 1.6 L 2013/Escape 2.0 L 2013. ‡ Entre le 14 janvier et le 26 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Si l'équivalent des quatre premiers versements aux deux semaines dépasse le montant maximum par véhicule admissible (« Offre »), L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. ‡‡ Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Si l'équivalent des quatre premiers versements aux deux semaines dépasse le montant maximum par véhicule admissible (« Offre »), L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. ‡ Entre le 14 janvier et le 26 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Si l'équivalent des quatre premiers versements aux deux semaines dépasse le montant maximum par véhicule admissible (« Offre »), L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. ‡‡ La Série F est la gamme de camions admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Si l'équivalent des quatre premiers versements aux deux semaines dépasse le montant maximum par véhicule admissible (« Offre »), L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. ∞ Entre le 14 janvier et le 28 février 2014, Ford du Canada Limitée dispensera les clients admissibles désirant acheter ou louer un véhicule des quatre premiers versements aux deux semaines, jusqu'à concurrence d'un montant maximum par véhicule admissible (« Offre »). L'Offre s'applique aux quatre premiers versements aux deux semaines pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Si l'équivalent des quatre premiers versements aux deux semaines dépasse le montant maximum par véhicule admissible (« Offre »), L'Offre s'applique aux quatre premiers versements pour les clients effectuant des paiements aux deux semaines et à la somme de 12 mensualités divisée par 26 et multipliée par 4 pour les clients effectuant des paiements mensuels (« les quatre premiers versements aux deux semaines »). Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. † Jusqu'au 31 janvier 2014, obtenez 0 % pour un terme allant jusqu'à 48 mois sur l'achat ou la location d'un véhicule Ford neuf parmi les suivants : Escape 2014 (à l'exception du moteur 2.0 L au taux d'intérêt annuel de 1,99 %)/Escape 2.0 L 2013/Escape S 2013/Escape 1.6 L 2013/Escape 2.0 L 2013/Fusion SE 2014/Fusion S 2013/Fusion SE 2013/Fusion S 2014/Fusion SE 2014/Fusion Hybrid S 2013/Fusion Hybrid SE 2013/Fusion Hybrid S 2014/Fusion Hybrid SE 2014/Fusion Energi SE Luxury 2013/Fusion Energi SE Luxury 2014/Focus S 2013/Focus S 2014/Focus SE 2013/Focus SE 2014/Focus Titanium 2013/Focus Titanium 2014/Focus ST 2013/Focus ST 2014/Focus Electric 2013/Focus Electric 2014/C-MAX Hybrid SE 2013/C-MAX Hybrid SE 2014/C-MAX Energi SE 2013/C-MAX Energi SE 2014/Mustang 2013/Mustang 2014/Mustang Boss 302/Transit Connect XL et camions (poids moyen), (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est admissible par véhicule admissible. Les offres ne sont pas cumulables et ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à moins d'indication contraire. Les offres ne sont pas transférables et ne peuvent être échangées contre de l'argent comptant ou un crédit en argent comptant. Les offres sont susceptibles d'être modifiées ou annulées sans préavis. Certains véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements optionnels. Les offres ne sont pas admissibles à l'achat ou à la location de véhicules de démonstration ou de commerce. Les offres ne sont pas admissibles aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2013 ou avant, qui achètent ou louent un véhicule Ford (à l'exception des modèles suivants : Fiesta, Focus, C-MAX, Raptor, GT500, Mustang Boss 302, Transit Connect XL et camions (poids moyen), (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est admissible par véhicule admissible. Les offres ne sont pas cumulables et ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à moins d'indication contraire. Les offres ne sont pas transférables et ne peuvent être échangées contre de l'argent comptant ou un crédit en argent comptant. Les offres sont susceptibles d'être modifiées ou annulées sans préavis. Certains véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements optionnels. Les ventes de consommation de détail aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2013 ou avant, sont admissibles à l'offre. Veuillez noter qu'une preuve d'admissibilité pourrait être exigée par un membre de Costco lors de l'achat. Cette offre est transférable aux personnes qui demeurent avec le membre de Costco admissible qui a reçu l'offre et qui partagent la même adresse résidentielle. Les offres ne sont pas cumulables et ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à moins d'indication contraire. Cette offre est susceptible d'être modifiée ou annulée sans préavis. Les offres ne sont pas admissibles à l'achat ou à la location de véhicules de démonstration ou de commerce. Les ventes de consommation de détail aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2013 ou avant, sont admissibles à l'offre. Veuillez noter qu'une preuve d'admissibilité pourrait être exigée par un membre de Costco lors de l'achat. Cette offre est transférable aux personnes qui demeurent avec le membre de Costco admissible qui a reçu l'offre et qui partagent la même adresse résidentielle. Les offres ne sont pas transférables et ne peuvent être échangées contre de l'argent comptant ou un crédit en argent comptant. Les offres sont susceptibles d'être modifiées ou annulées sans préavis. Certains véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements optionnels. Les ventes de consommation de détail aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2013 ou avant, sont admissibles à l'offre. Veuillez noter qu'une preuve d'admissibilité pourrait être exigée par un membre de Costco lors de l'achat. Cette offre est transférable aux personnes qui demeurent avec le membre de Costco admissible qui a reçu l'offre et qui partagent la même adresse résidentielle. Les offres ne sont pas cumulables et ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à moins d'indication contraire

Morte dans le métro étranglée par son foulard

La Presse Canadienne

Montréal — Un simple vêtement coincé dans un escalier mécanique a entraîné la mort tragique d'une femme, hier matin, dans une station de métro de Montréal.

L'accident s'est produit vers 9 h 15 à la station Fabre, située dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

À l'arrivée des services d'urgence, la femme était toujours dans sa fâcheuse position. Des manœuvres de réanimation ont été tentées, mais son décès a été constaté sur place.

Au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), l'agent Jean-Pierre Brabant a indiqué que la thèse de l'accident était retenue pour expliquer le décès de la femme de 48 ans.

La dame aurait été étranglée par son foulard qui s'est logé dans une pièce mécanique des escaliers roulants, sans qu'elle ne parvienne à se dégager.

Les pompiers ont été les premiers arrivés sur les lieux, suivis par les ambulanciers.

«Au moment où nos intervenants sont arrivés, l'escalier était arrêté et elle se trouvait au pied de l'escalier», a dit le porte-parole d'Urgences-santé, Robert Lamle, aux médias à l'extérieur de la station de métro Fabre.

«Ce qu'ils ont trouvé, c'est une femme... qui était véritablement piégée, a poursuivi le chef de division pour Urgences-santé. Elle était étendue sur le dos.»

Le porte-parole des services d'ambulances de Montréal a dit n'avoir jamais rien vu de tel en 30 ans de carrière.

«Nous voyons des accidents dans des escaliers, mais je ne peux me rappeler d'une telle situation où quelqu'un est piégé physiquement dans le mécanisme», a dit M. Lamle.

«Il y avait des gens qui ont vu la scène et qui ont tenté d'aider», a ajouté M. Lamle.

Un porte-parole de la police de Montréal a précisé que la femme descendait par l'escalier mécanique vers le quai du métro lorsque son foulard s'est coincé.

«Elle descendait, son foulard demeurait pris, et elle a tenté de tirer sur le foulard pour le dégager et ses cheveux sont aussi entrés (dans le mécanisme)», a indiqué Jean-Pierre Brabant.

Des médias ont rapporté que le foulard en question était un hijab, mais cette information a été réfutée par M. Brabant.

«Beaucoup de gens parlent d'un hijab, (mais) l'information que j'ai, c'est qu'il s'agit d'un foulard qui est resté coincé.»

Le porte-parole a affirmé que les enquêteurs visionneraient les images des caméras de surveillance dans le métro pour tenter de comprendre les circonstances exactes de l'incident.•



PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Une femme de 48 ans a perdu la vie hier à la station de métro Fabre, à Montréal, après que son foulard et ses cheveux soient restés coincés dans une pièce mécanique des escaliers roulants.

ALLÉGATIONS D'AGRESSION SEXUELLE

La police rencontre Jean Pascal

Montréal (PC) — Des enquêteurs de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ont rencontré le boxeur Jean Pascal hier après-midi, dans le cadre de leur enquête concernant une présumée agression sexuelle qui serait survenue dans sa résidence de Lorraine, la fin de semaine dernière.

Selon l'agent Jonathan Germain, le pugiliste a été interrogé à 14 h, hier, et il est toujours considéré comme un témoin.

L'agent Germain a ajouté que les enquêteurs tentent de corroborer les faits avancés par la présumée victime et de trouver des éléments de preuve qui pourraient éventuellement mener à des accusations contre un suspect.

Lundi, les autorités policières avaient indiqué que Jean Pascal avait manifesté le désir de collaborer avec les enquêteurs à son retour de Californie, où il a assisté dimanche soir à la soirée des Grammy.

La veille, les autorités avaient procédé à une perquisition dans la résidence du pugiliste, soulignant que «toutes les autres personnes présentes» à cet endroit le week-end dernier étaient des témoins importants.•

DE + EN + DE MÉDAILLÉS QUÉBÉCOIS ?



QUELS SONT LES ESPOIRS OLYMPIQUES QUÉBÉCOIS?

Découvrez-les de façons unique grâce aux images interactives, aux vidéos et aux galeries de photos.

Un spécial interactif ce samedi

Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LaPressePlus.ca

LA PRESSE +

VARICES OU JAMBES LOURDES

NE PRENEZ PAS LE TRAITEMENT À LA LÉGÈRE



AVANT APRÈS

- Avertissement : Ces photos sont publiées à titre indicatif afin de fournir de l'information sur la nature de l'intervention. Elles ne constituent aucunement une garantie de résultat.

Vous pourriez éviter la chirurgie avec les techniques modernes de traitement de l'insuffisance veineuse.

Ablation thermique endo-veineuse par radio-fréquence (VNUS Closure Fast) ou par laser endo-veineux (EVLT) avec le laser radial 1470nm.
-Sclérothérapie esthétique par injections
- Sclérothérapie avec échographie



Clinique Pro M.D.

Établie depuis 1991

Dr Richard Dubois M.D.
Membre de la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec
Membre de la Société Canadienne de Phlébologie
Membre de l'American College of Phlebology

1543, boul. des Forges
Trois-Rivières
819 697-0030
cliniquepromd.com

SiriusXM

Les Recrues DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

L'ÉVÉNEMENT VOTRE

PREMIÈRE BONNE AFFAIRE DE L'ANNÉE



Prix du modèle Dodge Grand Caravan 2014 édition 30e anniversaire montré : 29 345 $**

30E ANNIVERSAIRE

DODGE GRAND CARAVAN 2014 ÉDITION 30e ANNIVERSAIRE

- Sièges Super Stow 'n Go[MD] et configuration 7 passagers
- Commande de la température trizone
- Roues en aluminium de 17 pouces
- Sièges exclusifs avec bordure de suède
- Peinture cristal granit métallisé exclusive disponible
- Super console



OU ACHETEZ

DODGE GRAND CARAVAN SE 2014

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS PLUS DE 30 ANS√

MON AUTO 2014 MEILLEUR ACHAT MINI-FOURGONNETTE

CONSUMERS BEST BUY DIGEST GAGNANT «MEILLEUR ACHAT 2014» DE *CONSUMERS DIGEST*

2013 IIHS TOP SAFETY PICK «MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

EFFICACITÉ ALLANT JUSQU'À 7,9 L/100 KM (36 MPG△) SUR ROUTE

CHOISISSEZ L'UNE OU L'AUTRE À PARTIR DE :

19 995 $‡

LE PRIX COMPREND **8 100 $**Ω DE REMISE AU COMPTANT POUR LA DODGE GRAND CARAVAN SE 2014 ET **2 000 $**Ω POUR LE DODGE JOURNEY SE 2014, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :

114 $±

AUX DEUX SEMAINES POUR **96 MOIS**

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS



DODGE JOURNEY SE 2014

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS*

EFFICACITÉ ALLANT JUSQU'À 7,7 L/100 KM (37 MPG△) SUR ROUTE

2013 IIHS TOP SAFETY PICK «MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

Prix du modèle Dodge Journey R/T TI 2014 montré : 33 050 $**

VOTRE 1RE BONNE AFFAIRE de l'année

17 au 31 janv.

VOUS POURRIEZ GAGNER LE VÉHICULE DE VOTRE CHOIX JUSQU'À CONCURRENCE DE 40 000 $∞ !

Soyez l'un des tout premiers à profiter d'offres généreuses en 2014 durant l'événement « VOTRE 1re BONNE AFFAIRE DE L'ANNÉE » chez votre concessionnaire et courez la chance de gagner le véhicule Chrysler, Jeep[MD], Dodge ou Ram de votre choix jusqu'à concurrence de 40 000 $∞ !

1. Inscrivez-vous à **lapremierebonneaffaire.ca** pour recevoir votre NIP.
2. Visitez votre concessionnaire participant lors de l'événement pour obtenir votre code secret.
3. Complétez votre participation sur **chryslercanada.ca/gagner** à l'aide de votre NIP et de votre code secret.



RAM DODGE CHRYSLER Jeep[MD]

De vraies bonnes affaires. En temps réel.

Visitez le **www.dodge.ca/offres** pour obtenir des renseignements sur les offres spéciales, les incitatifs et les stocks du concessionnaire le plus près de chez vous⌖.

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, Ω, ±, **. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 17 et le 31 janvier 2014 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 695 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique à la Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E) et au Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F) : **19 995 $**. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2014 : 8 100 $ et Dodge Journey SE 2014 : 2 000 $) sont offertes sur certains modèles neufs 2014 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de financement à l'achat de 4,29 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement Auto TD et est applicable à la Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E) et au Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F). Exemples : Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E)/Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F) avec un prix d'achat de **19 995 $** financé à un taux de 4,29 % pour 96 mois sans aucun acompte équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 113,63 $, des frais de crédit de 3 640,04 $ et une obligation totale de 23 635,04 $. ** Modèle Dodge Grand Caravan 2014 édition 30e anniversaire (RTKH53 + 29P) montré. Le prix de 29 345 $ inclut une remise au comptant de 7 000 $. Modèle Dodge Journey R/T TI 2014 (JCES49 + 28X) montré. Le prix de 33 050 $ inclut une remise au comptant de 2 000 $. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. « AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours débute le 17 janvier 2014 à 0 h 0 min 0 s heure de l'Est (HE) et se termine le 3 février 2014 à 23 h 59 min 59 s heure de l'Est (HE). Pour participer, vous devez être un résident autorisé du Canada et avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou territoire de résidence au moment de vous inscrire au concours. Il y a deux (2) façons de participer, y compris en assistant à un événement « LA PREMIÈRE BONNE AFFAIRE DE L'ANNÉE » chez votre concessionnaire Chrysler, Jeep, Dodge et Ram participant entre le 17 et le 31 janvier 2014 afin d'obtenir un NIP et un code secret. Visitez ensuite le site www.chryslercanada.ca/gagner et remplissez le bulletin de participation. Un (1) prix peut être gagné à travers tout le Canada, soit un (1) véhicule Chrysler, Jeep, Dodge, Ram ou FIAT 2013 ou 2014 au choix du gagnant, jusqu'à concurrence de 40 000 $. Réponse à une question d'habileté mathématique requise. Limite d'une (1) participation par personne. Pour le règlement complet du concours, y compris les autres méthodes de participation, visitez le : https://forms.chryslercanada.ca/contests/win/fr/pdf/rules.pdf. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2014* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Dodge Grand Caravan SE 2014 : consommation de 7,9 L/100 km en ville, 4 cylindres de 2,4 L et transmission automatique à 4 vitesses ; consommation de 7,7 L/100 km sur route et de 11,2 L/100 km en ville. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à titre comparatif seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. √ Affirmation basée sur les ventes totales enregistrées de 1984 à octobre 2013. * Selon R. L. Polk Canada, Inc. Ventes totales au Canada des véhicules neufs immatriculés entre mai 2008 et août 2012 pour les multisegments Chrysler. Date de début basée sur le lancement marketing en mai 2008. ⌖ De vraies bonnes affaires. En temps réel. Utilisez votre appareil mobile pour construire le modèle de votre choix et en obtenir le prix.Le sceau Best Buy est une marque de commerce de Consumers Digest Communications LLC et utilisée sous licence. MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. MC Pentastar est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. MD Stow 'n Go et Uconnect sont des marques déposées de Chrysler Group LLC. Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge • RAM** MD Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence.

Opinions

POUR NOUS ÉCRIRE : PAR LA POSTE : **Le Nouvelliste,** C.P. 668, Trois-Rivières G9A 5J6 > PAR COURRIEL : **opinions@lenouvelliste.qc.ca**

Bécancour-en-Mauricie



Martin **Francoeur**

martin.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

Les récents événements entourant la probable implantation de l'usine de silicium FerroAtlántica à Shawinigan semblent plus que jamais confirmer que la Mauricie et la proche rive sud du Saint-Laurent ne forment qu'un seul espace économique. Et il y a longtemps qu'on a compris que ces territoires formaient aussi un ensemble cohérent sur les plans social, culturel, sanitaire, médiatique, associatif. L'heure serait-elle venue d'envisager une fois de plus le rattachement des territoires des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska à la région administrative de la Mauricie? Assurément.

L'illustration la plus évocatrice de cette communauté d'intérêts est apparue cette semaine, avec le pied sur le frein qu'ont brusquement mais élégamment appliqué les maires et les présidents des chambres de commerce de Trois-Rivières et de Bécancour concernant la venue de FerroAtlántica. Alors que les deux rives du Saint-Laurent s'apprêtaient à se mobiliser pour mousser la candidature de Bécancour, on a tout arrêté quand on a appris que la compagnie espagnole lorgnait plutôt Shawinigan, où les installations de Rio Tinto Alcan semblaient prédestinées pour accueillir cette usine.

Bécancour et Trois-Rivières ont donc compris qu'il valait mieux ne pas faire obstacle à cette démarche.

Pour une rare fois dans l'histoire récente de la région, on a justement pensé en fonction des intérêts supérieurs de cette «région». Et cette région dont on parle ici s'étend de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent.

Déjà lors de la scission de la région Mauricie–Bois-Francs, en 1997, Bécancour avait mis du temps à se laisser convaincre des bienfaits de joindre la nouvelle région Centre-du-Québec. Nicolet un peu moins. Mais à l'évidence, dix-sept ans plus tard, force est de constater que les affinités de ces deux villes – et des MRC dont elles font partie – sont plus fortes avec la Mauricie qu'avec les secteurs de Drummondville, Victoriaville ou Plessisville. Il y a longtemps que le fleuve n'est plus un obstacle et encore moins une frontière naturelle devant absolument délimiter deux régions. La Montérégie, par exemple, est déjà traversée partiellement par le fleuve pour inclure la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

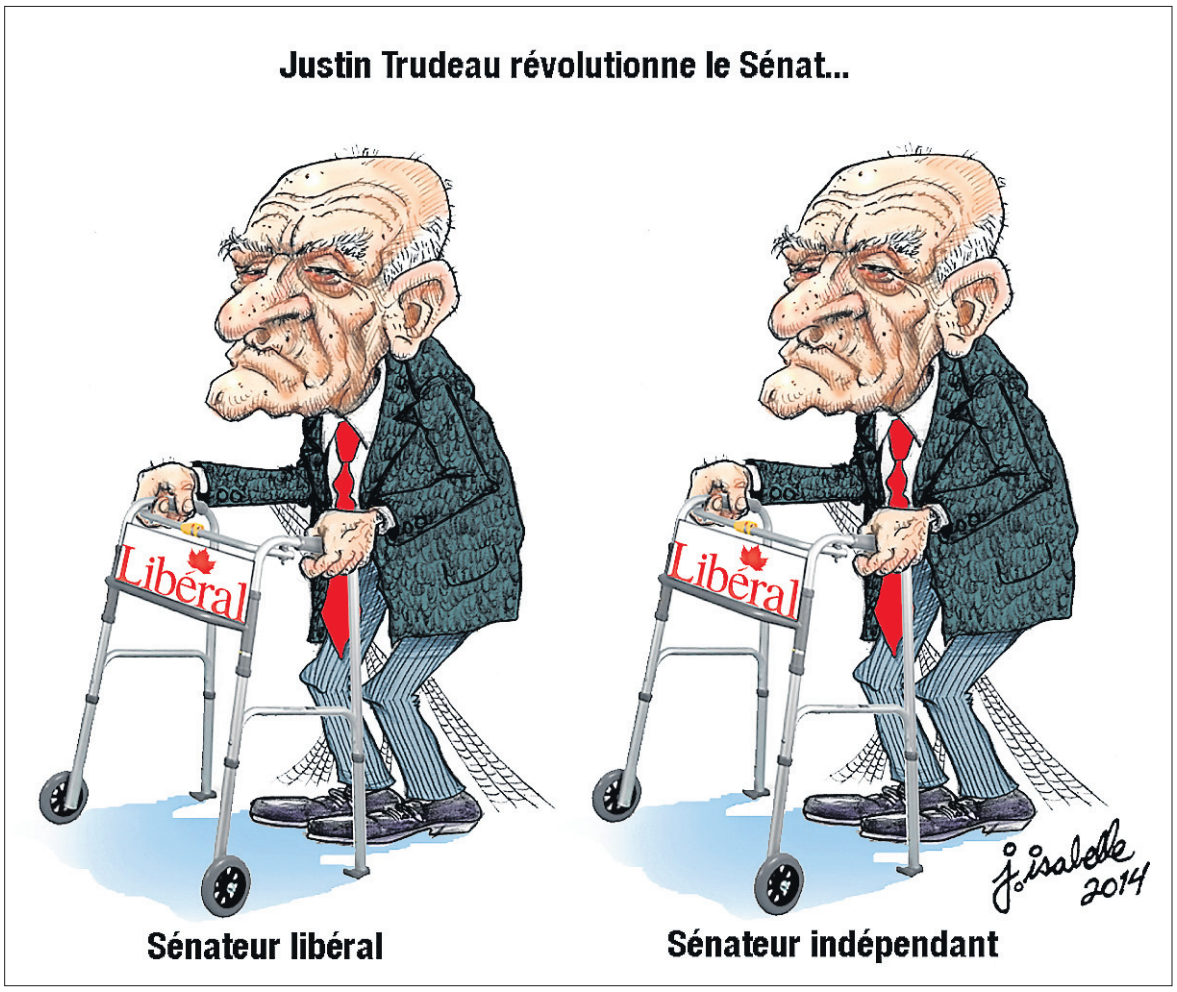
En 1999, lors de la dissolution de Tourisme Mauricie–Bois-Francs pour créer deux associations touristiques régionales, la question du rattachement des territoires de Bécancour et de Nicolet-Yamaska avec le nord s'était aussi posée.

Récemment, dans le débat entourant le possible transfert d'activités de laboratoire du CHRTR vers Sherbrooke, on apprenait que sur le plan sanitaire, le CSSS de Bécancour–Nicolet-Yamaska était rattaché au réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université de Montréal et non à celui de l'Université de Sherbrooke comme les deux autres CSSS du Centre-du-Québec.

D'autres facteurs témoignent de ces liens naturels entre la Mauricie et la proche rive sud. La région métropolitaine de rencensement (RMR) de Trois-Rivières comprend aussi les municipalités de Champlain, Saint-Maurice, Saint-Luc-de-Vincennes, Yamachiche et Bécancour.

D'ailleurs, avant d'envisager le rattachement pur et simple des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska à la Mauricie, on pourrait sans doute commencer à parler d'une communauté métropolitaine pour les villes de Trois-Rivières et de Bécancour, en y ajoutant quelques municipalités autour. Montréal et Québec ont déjà leur communauté métropolitaine, un concept que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire définit vaguement comme étant un regroupement de «presque toutes les municipalités d'une même région métropolitaine de recensement (RMR)». Les communautés métropolitaines sont mises sur pied «pour assurer une plus grande cohérence dans la planification et la gestion du développement de ces régions métropolitaines grâce à une vision partagée par l'ensemble des MRC et des municipalités qui les composent». La formule peut être souple, mais cette instance supralocale pourrait facilement traiter de développement économique, d'aménagement du territoire, de culture, de transport en commun, de gestion des matières résiduelles et des équipements ou infrastructures à caractère métropolitain.

Ça pourrait être un premier pas pour envisager le rattachement éventuel de la proche rive sud à la Mauricie.•



OPINIONS DES LECTEURS

Un diplôme à rabais

Que font nos professeurs? Voilà la question qu'en tant que parent, on est en droit de se poser. Qu'ont-ils fait lorsqu'on leur a imposé la réforme? Rien. Ils sont restés assis à contempler, à chialer (ils devaient changer leurs façons d'enseigner, de corriger et de noter), à assimiler et finalement ils sont retournés à la maison pour les vacances scolaires en se disant qu'on verrait bien l'an prochain.

L'année suivante est arrivée et ils ont choisi de continuer à éduquer nos enfants en sachant très bien que ce qu'ils faisaient ne valaient absolument rien. Pourquoi vouloir tout changer encore une fois? Recevons notre chèque et continuons à faire acte de présence, la *vita e bella*... Puis, il y a quelques semaines, voilà que des commissions scolaires, avec l'aval du ministère, annoncent aux enseignants un changement enrobé de sucre. C'est de cette façon que les professeurs préfèrent sucer leurs bonbons, quand ils sont enrobés de sucre. Mettons-leur de la poudre de sucre aux yeux, ils ne verront pas ce qu'on veut qu'ils ne voient pas. Une centaine de professeurs se sont fait endormir par le ministère et leur commission scolaire sans broncher. Ils aiment tellement ça, les professeurs, quand on peut dormir tranquille.

Leur commission scolaire leur a annoncé avec un bel enrobage sucré que le diplôme d'études secondaires (DES) n'existerait plus.

On les a étourdis avec l'OCDE, les visées à long terme, les processus de consultation, les statistiques, les recherches éducatives actuelles. Certaines commissions scolaires amorcent un changement de cap et de vision plus que significatif. On va rendre nos enfants encore plus idiots et ignorants. En 2017, nos enfants recevront un diplôme qui ne sera en fait qu'un permis de travail.

Pourquoi avez-vous baissé les bras?

Depuis l'avènement de la réforme, chers parents, vos enfants ne peuvent plus échouer leur première année du secondaire. Même s'ils échouent tous leurs cours, on les fait graduer en deuxième année de secondaire. Ces deux années sont un cycle et on ne les évaluera seulement qu'à la fin de la deuxième année. Pour que cela soit acceptable de la part des professeurs, le ministère leur avait dit que les étudiants devraient tout de même avoir 28 unités sur 36 pour graduer du deuxième secondaire au troisième. Mais voilà, dans certaines commissions scolaires du Québec, on a maintenant diminué de 28 à 18 le nombre d'unités requises pour passer du deuxième au troisième secondaire. Vous ne possédez que 50 % de la matière, mes petits cancres, pas de problème, on vous permet de graduer à rabais.

Les professeurs de troisième secondaire recevront donc une cohorte d'ignorants dans leurs classes. Que pourront-ils bien en faire? Simple. Ils vont à leur tour abaisser les exigences scolaires. Et ça sera ainsi jusqu'en cinquième secondaire. Hallelujah, le problème du décrochage scolaire est enfin résolu!

Chers parents, que faites-vous? Vous acceptez cela? Vous acceptez que vos enfants aient un diplôme d'études secondaires sans aucune valeur? Pire, vous acceptez que votre enfant reçoive un diplôme d'études secondaires pour lequel il n'a fourni aucun effort? J'espère avoir choqué les professeurs qui ont lu ce petit billet, c'était effectivement mon but. J'espère aussi avoir réveillé certains parents. Mais bon Dieu, que faites-vous devant cet état de chose? Vos enfants sont ce que vous avez de plus précieux au monde. Pourquoi vous, enseignants et parents, acceptez-vous qu'on n'ait pas plus d'exigences scolaires? Pourquoi vous ne prenez pas la rue pour montrer au gouvernement que vous en avez assez? Pourquoi avez-vous baissé les bras?

Claude Trudel
Trois-Rivières

Ciné-Campus contre Tapis Rouge?

Quel est présentement le sujet de conversation des amateurs de cinéma de Trois-Rivières et des environs? On s'inquiète de la pérennité du Tapis rouge en raison de son achalandage qui a semblé parfois être anémique. Car combien sommes-nous heureux de l'arrivée de ce complexe cinématographique! Le Tapis rouge fait en sorte que les gens d'ici n'ont plus à aller à Québec ou à Montréal pour voir des primeurs.

De même, on apprécie diverses de ses caractéristiques: une large plage horaire pour voir les films quand bon nous semble; un stationnement immense; un coin café; des salles de toilettes confortables, etc.

Maintenant, quelle est l'attitude à avoir face à Ciné-Campus au Séminaire? Ne pas l'abandonner pour autant! Je serais bien mal placé de dire le contraire étant membre de son conseil d'administration depuis dix ans (mais je ne parle pas ici en son nom). On y voit des reprises? Pas toujours. Et certains des films qu'on y programme ne nous ont peut-être pas intéressés suffisamment pour qu'on soit allés les voir en salles commerciales en payant le gros prix. Et moi, quand j'ai le plaisir de revoir un bon film, je pense toujours à cette affirmation de Borges au sujet des livres: «*L'important n'est pas de lire mais de relire*»...



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le cinéma Le Tapis Rouge, rue Bellefeuille, un plus pour les cinéphiles.

J'ai croisé un gars qui, parlant du Tapis rouge, m'a lancé ceci: «Moi, j'encourage Ciné-Campus!» Eh bien j'aurais dû lui répondre qu'il ne s'agit pas d'encourager l'un ou l'autre; Ciné-Campus contre Tapis rouge. On n'est pas entrés en religion avec Ciné-Campus. Ni avec le Tapis rouge.

Il faut plutôt constater que l'un et l'autre sont tout simplement au service du cinéma. Ciné-Campus a toujours été un excellent serviteur du cinéma. Combien de chefs-d'œuvre y avons-nous vus? Pensons à son fondateur-apôtre Léo Cloutier qui nous a expliqué des films, mais aussi apprécions son programme-papier qui livre chaque saison des données sur les films de même que son bulletin mensuel Focus ainsi que les commentaires d'introduction vocaux d'Yvon Leblanc avant chaque représentation.

Moi qui ai élaboré une série de dix rencontres de cinéma que j'ai animées au Pavillon St-Arnaud et au Centre des arts de Shawinigan au cours des dernières années, je me sens en bonne partie redevable de ce que m'a permis de goûter Ciné-Campus dédié depuis toujours à la présentation de films marquants. Le cinéma constitue cet un art contemporain, primordial, qui permet à ses créateurs et au public d'expliquer, de comprendre le monde. Le cinéma foisonne aux quatre coins du globe et nous voulons en être témoins.

Le Tapis rouge est une salle commerciale, une entreprise privée? Est-ce qu'on reproche à un restaurant «commercial» de servir des mets santé? Vous savez ce que disait Malraux au sujet du cinéma ? «*Cet art qui est aussi une industrie*»...

Bien entendu, depuis l'arrivée du Tapis rouge, la dépense cinéma d'une personne comme moi a augmenté. Mais mon plaisir, mon confort, de vivre ici est rehaussé formidablement avec le Tapis rouge. Combien je suis heureux, par exemple, le samedi après-midi d'y aller voir un film! Cela me rappelle entre autres mon enfance où, à bicyclette, nous montions de Mont-Carmel à Shawinigan-Sud pour frissonner, au Capitol, devant *La Petite Aurore l'enfant martyre*...

Réjean Martin
Trois-Rivières

Pas de fluor dans l'eau

Après la lecture du *Nouvelliste* du 27 janvier, à la page 5, les membres du conseil d'administration de l'Aféas Sainte-Bernadette tiennent à poser des questions et à faire une demande.

La question sur la fluoration de l'eau n'est pas une décision qui fait l'unanimité. Il nous semble que se baser sur la seule possibilité d'empêcher la carie dentaire, un problème défendu par la dentiste Catherine Hamelin, ne nous apparaît pas une raison suffisante pour prendre la décision de la fluoration de l'eau du grand Trois-Rivières.

Le biochimiste affirme que le vote que s'apprête à prendre le conseil municipal trifluvien est une aberration morale, éthique et démocratique selon Christian Linard.

Le conseil municipal se prépare à faire une requête médicale globale, une ordonnance collective qui ne sera même pas prescrite par un médecin.

Des études ont prouvé que le taux des fractures osseuses chez les femmes post-ménopausées traitées avec fluor était à la hausse.

Après toutes ces prises de position, nous demandons au conseil de la ville de Trois-Rivières de reporter sa décision.

Ghislaine Dupuis
Trois-Rivières

La commission Charbonneau: un show de boucane

Le cirque de cette commission qui tourne en rond depuis déjà trop longtemps a tenté de satisfaire une des conditions exigées par le gouvernement du Parti québécois, soit celle de publier un rapport sur leurs activités au terme de cette moitié de mandat. Qui plus est, il s'agissait d'une condition de prolongation de ce mandat exigée par la commission elle-même à la fin de 2013. Comme plusieurs l'anticipaient, rien de vraiment concret n'est ressorti de ce rapport si ce n'est que des statistiques de travail comme le nombre de témoins interrogés, sur les heures de recherches; en somme, une tentative de justifier la raison d'être de cette commission.

Cette semaine nous avons pu assister au show Michel Arsenault. La procureure Sonia Lebel s'est signalée par ses propos arrogants et son attitude de souverain mépris, et la juge Charbonneau a tenté d'atténuer les erreurs de parcours de sa procureure. Elle a perdu beaucoup de temps en rapport avec le bateau de Tony Accurso; ce n'est pas d'hier que ce type de relations entre partenaires d'affaires existent. Il y a bien le commissaire Lachance qui s'est permis quelques incursions dans ce monde syndical sans trop de succès. Le problème majeur réside dans le fait que cette commission s'est immiscée dans un rôle d'enquête sur la régie interne d'un syndicat alors que ce n'était absolument pas le sien.



PHOTO LA PRESSE

L'ex-président de la FTQ, Michel Arsenault, a témoigné toute la semaine devant la commission Charbonneau.

Pas besoin d'être un expert pour constater que la juge et ses procureurs ne connaissaient rien de la régie interne d'un syndicat aussi fort que celui de la FTQ. Par exemple, quand ce fut le temps de régler le sort de gens nuisant à la bonne marche du syndicat, monsieur Arsenault marchait sur un terrain miné et il lui fallait établir une stratégie très calculée pour parvenir à sortir ces personnes menaçantes pour la réputation de ce mouvement syndical, ce qui explique en bonne partie toutes ses conversations téléphoniques et le blabla entourant les tractations avec les gens impliqués. Tout ce show de boucane de cette dernière semaine a été une vraie perte de temps; tout ce travail d'enquête à l'interne relevait de l'UPAC et de la police œuvrant sur les crimes économiques. Attendre les résultats des enquêtes de ces derniers aurait été beaucoup plus concluant.

Autre chose étrange: des témoins comme Milioto, Borselino qui ne se souvenaient de rien ont été interrogés avec beaucoup moins d'arrogance; que dire de Lino Zambito que cette commission a propulsé dans la gloire!

Un dernier point intéressant: monsieur Arsenault a révélé des chiffres vraiment impressionnants sur les rendements du Fonds de Solidarité FTQ; plus de 4 % en ces années de crise économique est vraiment révélateur. Quand il affirme que la Caisse de dépôt et de placement a perdu 40 milliards $ lors de ces années difficiles et que certains des responsables devraient témoigner de leur incompétence devant la commission il n'a pas tort et il a raison d'affirmer que les placements dans le Fonds de Solidarité FTQ ont été bien gérés par des gens très compétents.

Aucun d'entre nous ne sait exactement combien coûtera cette commission Charbonneau aux contribuables. Que nous a-t-elle appris au juste? Qu'il y avait de la magouille et des irrégularités en matière de finance et de gestion? Cela fait très longtemps que la population constate ces faits et qu'elle les dénonce. Toutefois, lorsque les autorités en place ayant la responsabilité de s'occuper de gouvernance et de gestion font la sourde oreille et refusent d'agir en conséquence, il n'est nullement surprenant d'en être rendu où nous sommes.

Alain Tourigny
Victoriaville

Le Nouvelliste *Fondé le 30 octobre 1920*

Président et éditeur **Alain Turcotte**
Rédacteur en chef **Stéphan Frappier**
Directeur de l'information **Stéphan Ratelle**

VENTES ET MARKETING
Directeur principal **Yves Neault**
Directeurs **Martin Lavictoire et Mireille Cossette**

PRODUCTION ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION
Directeur principal **Daniel Lafond**
Responsable de la production **Jacques Grenier**

ABONNEMENT ET TIRAGE
Directeur principal **Patrick Giasson**

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directeur **Stéphane Côté**
Contrôleure **Marie-Claude Leduc**

IMPRESSION
Transcontinental Transmag
Directeur **Pierre Deslongchamps**

Bientôt des plaques personnalisées au Québec

Annie **Morin**
Le Soleil

Québec — JESUS33, GINETTE, PRICE31, JETAIME. Et quoi encore. Au plus tard en septembre 2015, les Québécois pourront installer une plaque d'immatriculation personnalisée sur leur automobile ou leur motocyclette, comme cela se fait partout en Amérique du Nord.

L'annonce a été faite dans la bonne humeur, hier après-midi, par la présidente de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), Nathalie Tremblay, et le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, qui a pris tous les Sylvain du Québec de court en faisant imprimer une plaque à son prénom.

Le politicien du Saguenay a raconté qu'il se faisait interpeller régulièrement par des citoyens réclamant cette liberté. Il a demandé à la SAAQ de donner priorité au dossier, qui marinait depuis plusieurs années.

Un appel d'offres sera lancé pour trouver un distributeur pour les nouvelles plaques, qui seront fabriquées sur le même modèle que les anciennes et livrées à domicile. Les modalités administratives et les coûts seront fixés après le choix du sous-traitant. Dans les autres provinces canadiennes, le coût d'acquisition varie généralement de 100 à 250 $, avec ou sans frais annuels. Au Québec, le modèle classique coûte 10 $ une fois seulement.

Mme Tremblay n'est pas en mesure de dire si la SAAQ pourrait faire des profits avec ce nouveau produit. «La prémisse de base, c'est d'abord de couvrir nos coûts», a-t-elle spécifié.

En comparant avec le reste du pays, son équipe calcule qu'environ 80 000 véhicules québécois pourraient en être équipés, soit un taux de pénétration de 1,5 % du parc automobile qui compte six millions de véhicules. Un sondage laisse entrevoir un plus grand succès encore, 39 % des répondants s'étant dits intéressés par une plaque personnalisée et prêts à payer pour l'obtenir.

Les automobilistes pourront soumettre des combinaisons d'un maximum de sept chiffres et lettres. Des combinaisons «appropriées et respectueuses», a précisé le ministre, excluant d'office toute référence violente ou sexuelle, les formes et les illustrations. «On ne veut pas commencer à vous faire le lexique un peu comme les termes antiparlementaires à l'Assemblée» nationale, a-t-il lancé hier, précisant qu'un comité interne de la SAAQ se penche déjà sur cette question.

M. Gaudreault se dit confiant de pouvoir trancher pour les plaques d'immatriculation «si le directeur de l'État civil est capable de le faire pour les prénoms des bébés du Québec».•



Certaines Toyota ne seront plus vendues

Tokyo — Toyota a demandé hier à ses concessionnaires nord-américains de cesser de vendre six modèles populaires de voitures possédant des sièges chauffants, en raison d'un tissu ne répondant pas aux stricts critères d'ignifugation, et qui pourrait donc prendre feu.

Cette directive touche 36 000 voitures, camions et minifourgonnettes, soit environ 13 pour cent de l'inventaire chez les concessionnaires américains.

Des véhicules au Canada, au Mexique, en Corée du Sud, en Israël et dans d'autres pays sont également concernés.

Certains modèles Camry, Avalon, Sienna et Tacoma des années 2013 et 2014 équipés de sièges chauffants ne peuvent ainsi plus être vendus, tout comme des Corolla et des Tundra modèle 2014.

On ne signale aucun incendie ou blessure et Toyota estime qu'un rappel n'est pas nécessaire.•

ÉCONOMIE

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	$ CAN	EURO	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	PÉTROLE
13 735,28	952,88	89,56 ¢US	1,5132 $CAN	15 848,61	1794,19	4123,13	98,23 $US
+92,06	-5,88	+0,10 ¢US	-1,32 ¢CAN	+109,82	+19,99	+71,70	+0,87 $US

INDUSTRIES DU PAPIER ET DE LA FORÊT

L'UQTR au cœur du virage



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — L'Université du Québec à Trois-Rivières entend bien être au cœur du virage difficile que doivent prendre les industries du papier et de la forêt pour remonter la pente.

Hier, en présence d'une centaine de personnes des milieux industriel et de l'éducation, l'UQTR et ses chercheurs ont voulu rappeler qu'ils possèdent toute l'expertise requise pour aider ces industries fragilisées à se réinventer.

Le directeur du bureau de Québec de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie, Jules Lauzon, estime que l'UQTR «doit devenir le centre mondial de l'industrie papetière.»

La rectrice, Nadia Ghazzali, rappelle que «le modèle d'affaires» de l'industrie des pâtes et papiers est «ancré dans une idéologie mono-industrielle qui confie les emplois, l'investissement, la recherche et l'innovation autour d'une seule catégorie de produits et de procédés inhérents à leur fabrication.»

«Il a donc fallu questionner tout ça pour ensuite se lancer dans la tâche titanesque de se réinventer afin de survivre aux changements mondiaux actuels», dit-elle.

Or, à voir les recherches qui se font tant au centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques (CRML) de l'UQTR qu'au Centre d'innovation des produits cellulosiques Innofibre du Cégep de Trois-Rivières, on constate que l'industrie a de quoi percevoir désormais son avenir avec grand optimiste.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

De gauche à droite: Mario Parenteau, directeur d'Innofibre, Raymond-Robert Tremblay, directeur général du Cégep de Trois-Rivières, Sylvain Robert, directeur du CRML et Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR.

C'est qu'on commence à découvrir le potentiel et la richesse extraordinaires que recèlent les fibres végétales.

Roger Gaudreault, directeur chez Cascades, donne l'exemple surprenant de travaux scientifiques réalisés en collaboration avec l'UQTR visant la création de semelles de souliers antibactériennes en carton dont l'utilisation s'adresse en particulier aux personnes diabétiques.

Éric Loranger, professeur au département de génie chimique, travaille de son côté au développement de nanocellulose modifiée qui trouvera usage dans le domaine de la balistique.

«On voit apparaître des collaborations inusitées», constate la rectrice «par exemple entre les disciplines du génie chimique et de la criminalistique.»

François Brouillette, professeur du département de Chimie, travaille pour sa part à modifier les fibres naturelles afin de leur conférer des propriétés de résistance à l'eau, à la graisse et même aux flammes, et ce, sans danger pour l'environnement. Or, on sait que présentement, les additifs utilisés couramment dans le monde pour ignifuger des matériaux représentent une grande problématique pour l'environnement et la santé.

Grâce à la recherche scientifique menée à l'UQTR, la matière lignocellulosique trouve une gamme surprenante d'applications et dans une perspective qui allie économie et environnement en utilisant les principes de plus en plus connus de la «chimie verte», véritable ligne directrice des chercheurs de l'UQTR et du Cégep.

> «On voit apparaître des collaborations inusitées par exemple entre les disciplines du génie chimique et de la criminalistique.»

«L'économie de plus en plus mondialisée nous oblige à nous dépasser», fait valoir Raymond-Robert Tremblay, directeur général du Cégep de Trois-Rivières.

Les innovations technologiques réalisées par Innofibre et le CRML intéressent les industries. Hier, Cascades, Buckman, GLV et Dupont Industrial Biosciences étaient parmi les participants à l'activité de maillage organisée par l'UQTR au terme d'une visite de l'édifice qui abrite Innofibre et le CRML.

Au fil des ans, plusieurs collaborateurs se sont joints aux projets menés par les deux organismes de recherche trifluviens dont le Réseau BioFuelNet, le Consortium de recherche et innovation en bioprocédés industriels au Québec et Innovation et développement économique Trois-Rivières.•

Un projet de bio-parc à Bécancour

Brigitte **Trahan**
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Des acteurs des industries forestière et papetière, des industriels, des agences de développement, des laboratoires et des promoteurs, plus d'une vingtaine d'intervenants en tout, se sont réunis pour une première fois à Trois-Rivières, hier, avec des représentants de l'Université du Québec à Trois-Rivières afin de discuter de la création d'un bio-parc à Bécancour.

«Ça fait longtemps qu'on y pense», indique Jules Lauzon, directeur du bureau de Québec de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie.

«On sait ce qu'on veut faire, on sait qui doivent être les partenaires de ce projet et où le faire», dit-il.

Une des raisons pour choisir Bécancour, c'est que plusieurs entreprises sont déjà orientées vers la recherche «et sont prêtes à ouvrir de nouveaux sentiers», poursuit-il. Selon M. Lauzon, des entreprises ont confirmé, hier, qu'elles étaient même prêtes à participer à une étude de préfaisabilité.

L'UQTR est porteuse de ce dossier-là avec l'industrie.

Un bio-parc, dit-il, utilise de la biomasse, notamment des résidus agricoles, comme des résidus de maïs ou du panic érigé, ainsi que des résidus industriels ou encore de la biomasse algale. Une foule de molécules peuvent être produites à partir de ces résidus afin de fabriquer de nombreux produits, allant du carburant aux oméga-3 en passant par les matériaux de construction et les produits pharmaceutiques, indique M. Lauzon.

Ce dernier reconnaît que le projet est actuellement au stade de l'idée, mais il indique qu'il y a urgence d'agir parce que d'autres projets de ce genre veulent émerger un peu partout au Québec.

Ce type de centre qui valorise les produits biosourcés existe déjà ailleurs dans le monde, signale M. Lauzon.

Toutes les entreprises dans le domaine de la chimie du parc industriel de Bécancour étaient présentes à la rencontre d'hier, dit-il.

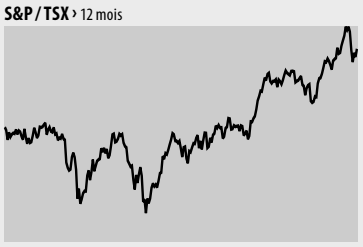
Le projet nécessitera entre autres un endroit où il y a beaucoup de soleil afin de favoriser la croissance des algues.

Un consultant est déjà au dossier. indique M. Lauzon.•

BOURSE DE TORONTO

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur **lapresseaffaires.com**

S&P / TSX › 12 mois



› 5 derniers jours



FERMETURE **13 735,28** | VAR. 1 AN **7,35 %**

52 SEMAINES HAUT **14 002,39** BAS **11 759,04**

VAR. 1 JOUR **0,67 %**

SOUS-INDICES

	FERMETURE	VAR (%)
Consom. autre	1 491,24	0,85
Consom. courante	2 605,83	0,84
Énergie	2 905,69	0,56
Finance	2 030,09	0,81
Industrielles	1 992,35	1,90
Matériaux	2 265,47	-1,23
Santé	1 860,93	2,67
Services publics	1 812,05	0,94
Technologies	154,42	1,08
Télécoms	1 173,34	1,46

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
TERANGA GOLD *(TGZ)*	7 948 001	0,89	5,95
OSISKO MINING *(OSK)*	6 892 530	6,59	-4,35
ORBITE ALUM. *(ORT)*	6 244 349	0,36	9,09
AIR CANADA/B *(AC.B)*	5 608 678	7,63	6,42
POTASH CORP *(POT)*	5 484 384	34,89	-1,94
VERIS GOLD *(VG)*	4 614 705	0,19	42,31
PROMETIC LIFE *(PLI)*	4 420 514	1,38	2,22
BAJA MINING *(BAJ)*	4 414 413	0,06	-8,33
GOLDCORP *(G)*	4 189 860	26,93	-2,57
CREW ENERGY *(CR)*	3 546 451	7,11	1,43

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
TOUCHSTONE *(TCH)*	300 000	0,02	50,00
VERIS GOLD *(VG)*	4 614 705	0,19	42,31
MARENGO MIN. *(MRN)*	1 852 683	0,02	33,33
AMER. BONANZA *(BZA)*	129 875	0,03	25,00
XINERGY LTD *(XRG)*	232 700	0,45	21,62

EN $	VOLUME	FERM ($)	VAR ($)
CANADIAN PACIF. *(CP)*	561 353	171,00	6,00
METHANEX *(MX)*	1 400 380	68,88	5,00
VALEANT PHAR. *(VRX)*	280 021	152,68	4,24
CONSTELLATION SO. *(CSU)*	71 856	239,25	3,15
DOMTAR *(UFS)*	13 147	107,56	2,35

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
STOCKPORT EXPL. *(SPT)*	35 000	0,05	-25,00
VERDE POTASH *(NPK)*	298 288	0,55	-21,43
TSO3 *(TOS)*	921 189	0,50	-20,63
GEOVIC MINING *(GMC)*	7 000	0,04	-20,00
CANDENTE GOLD *(CDG)*	32 500	0,07	-17,65

EN $	VOLUME	FERM ($)	VAR ($)
ROYAL GOLD *(RGL)*	11 503	59,95	-2,02
AGNICO EAGLE *(AEM)*	1 103 818	34,23	-1,11
WATERFURNACE *(WFI)*	11 488	21,95	-0,80
NEWMONT MINING *(NMC)*	1 243	27,00	-0,75
WAJAX CORP. *(WJX)*	62 645	35,91	-0,73

FERROATLÁNTICA À SHAWINIGAN

Donald Martel se réjouit pour la région

Le député de Nicolet-Bécancour fait contre mauvaise fortune, bon cœur



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Bécancour — Après les maires de Bécancour et Trois-Rivières et les chambres de commerce des deux rives, c'est au tour du député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, de baisser pavillon et faire contre mauvaise fortune, bon cœur dans le dossier FerroAtlántica.

«Je ne ferai pas une guerre pour que le projet s'en vienne absolument à Bécancour. Je comprends évidemment les raisons économiques qui pourraient favoriser la venue de la compagnie espagnole à Shawinigan. J'ai cru que Bécancour pouvait être un lieu intéressant, mais je comprends qu'en raison de ses installations, Alcan soit plus adaptée pour l'entreprise de silicium», a commenté celui qui parle d'une bonne nouvelle pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.



PHOTO: STÉPHANE LESSARD
Donald Martel

Selon certaines informations qu'il a obtenues, FerroAtlántica aurait beaucoup d'avantages à acquérir l'ancienne usine de Rio Tinto Alcan: bas coût d'acquisition du bâtiment et des équipements, installations électriques déjà présentes sur les lieux et accès à une voie ferrée.

«L'entreprise explore d'ailleurs toutes sortes d'avenues au Québec depuis plus d'un an. Ça prouve le sérieux de leur démarche», a ajouté M. Martel.

Celui-ci se présente comme un gars de nature régionaliste, «même si je défends toujours ardemment les intérêts de mon comté».

«Je suis très heureux pour les gens de Shawinigan. Eux aussi ont eu à gérer les répercussions de la fermeture de l'Alcan et l'arrivée de cette industrie est une excellente nouvelle pour eux. On a besoin d'une région de la Mauricie et d'un Centre-du-Québec fort économiquement. Évidemment, les retombées seront moindres que si l'entreprise s'était installée chez nous, mais elles se feront sentir partout dans la région. Bécancour en profitera aussi», poursuit-il.

Par ailleurs, le représentant caquiste souhaite qu'en venant s'établir au Québec, FerroAtlántica puisse jouir de toutes les commodités nécessaires pour lui permettre d'être rentable et compétitive afin de fonctionner le plus longtemps possible.

À son avis, en annonçant la venue de la nouvelle usine de silicium, la première ministre Pauline Marois a ouvert la porte à une baisse des tarifs d'Hydro-Québec comme incitatif.

«Je pense qu'après ça, elle se doit de régler l'entente avec l'Aluminerie de Bécancour. Les dirigeants ont fait un sérieux avertissement il y a déjà plusieurs mois et le moment est venu de s'entendre. On ne peut pas offrir des avantages à de nouvelles entreprises, mais pas aux autres», a conclu le député Martel.•

SCIERIE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

L'heure est à la négociation de la dernière chance

Gabriel **Delisle**
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

Saint-Roch-de-Mékinac — La direction de la scierie de Kruger de Saint-Roch-de-Mékinac et le syndicat qui représente les 125 travailleurs de l'usine doivent se rencontrer aujourd'hui. Cette rencontre de la dernière chance pourrait bien permettre d'éviter la grève.

Les pourparlers de cette semaine, qui ont eu lieu après que 53 % des syndiqués eurent refusé le week-end dernier l'entente de principe, auront finalement porté fruit.

Rappelons que les questions des horaires de travail et du salaire sont au cœur des préoccupations des syndiqués qui ont refusé cette entente conclue entre leur syndicat et la direction de Kruger.

«S'il y a une rencontre, c'est qu'il y a une ouverture des deux côtés», souligne Jocelyn Gélinas, le conseiller syndical de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

Peu importe les résultats de cette rencontre, les travailleurs sont conviés à une assemblée générale demain matin. D'ici là, le mandat de grève du syndicat, adopté par 100 % des membres, est sur la glace.

«Par contre, s'il n'y a pas de règlement d'accepté samedi, c'est certain que nous serons dans la rue lundi», précise M. Gélinas.

Le syndicat continue toutefois de se préparer pour un éventuel conflit de travail. Une roulotte devrait d'ailleurs bientôt faire son apparition devant la scierie de Saint-Roch-de-Mékinac.•

Compétition internationale d'ingénierie à l'UQTR

Trois-Rivières (BT) — L'UQTR est le théâtre, depuis hier, de la 30e Compétition québécoise d'ingénierie qui regroupe 11 universités québécoises et quelque 208 étudiants.

Organisée cette année par les étudiants de l'École d'ingénierie de l'UQTR, la compétition se divise en sept grandes épreuves, cette année, le Design innovateur étant la plus importante et la seule à se dérouler devant le public. Sous le thème «Les énergies de demain», chaque délégation universitaire présentait les inventions de ses étudiants, une occasion parfaite pour chacun de démontrer son expertise et son ingéniosité.

En marge de l'épreuve, des étudiants à la maîtrise et au doctorat présentaient aussi leurs travaux de recherche.

Les gagnants des épreuves seront conviés à prendre part à la Compétition canadienne d'ingénierie, en mars, à la Western University.

Parmi les autres épreuves, il y avait notamment fabrication, en moins de 12 heures, d'un prototype répondant à un problème particulier. Des compétitions sous forme de débat oratoire, de communication scientifique et de réingénierie étaient aussi au programme.•

«CHAPEAU LES FILLES!» ET «EXCELLE SCIENCE»

C'est le temps de s'inscrire

Trois-Rivières (BT) — Les candidates inscrites à des formations professionnelles ou techniques à prédominance masculine qui veulent participer à la 18e édition du concours «Chapeau les filles!» ont jusqu'au 14 mars pour s'inscrire auprès de leur établissement scolaire qui acheminera leur candidature à la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Plus de 200 prix régionaux de 500 $ à 1000 $ seront remis ainsi que 33 prix nationaux de 2000 $ à 5000 $, des prix de participation de 250 $ ainsi qu'un séjour professionnel à l'étranger.

Son volet scientifique, «Excelle Science», vise les femmes inscrites à un baccalauréat en sciences ou dans le domaine du génie.

Dans ce cas, ce sont 20 prix nationaux de 2000 $ à 5000 $ ainsi qu'un stage en France qui seront remis aux gagnantes.•

Best Buy et Future Shop suppriment 950 emplois au Canada

Toronto (PC) — Best Buy Canada a indiqué hier qu'environ 950 de ses employés seraient mis à pied dans ses magasins Best Buy et Future Shop à travers le pays, le détaillant de biens électroniques ayant décidé de réduire la taille de ses équipes de gestion et de fusionner certains de ses départements de ventes.

La société a précisé que ces changements n'entraîneraient pas la fermeture de magasins.

Le détaillant doit composer avec un certain nombre de nouveaux concurrents au Canada depuis un an, notamment avec l'arrivée au pays de Target et l'ouverture de nouveaux «supercentres» de Walmart.

Best Buy a aussi consacré beaucoup d'effort pour faire grimper ses ventes en ligne. «Au cours de la dernière année, nous avons vu nos ventes en ligne augmenter de plus de 50 pour cent, tandis que nos ventes associées à de nouveaux services comme "Réservez et ramassez en magasin" ont plus que doublé», a affirmé dans un communiqué le président et directeur de l'exploitation de Magasins Best Buy. «Ces changements dans la façon d'interagir avec nos clients nous ont menés à repenser le déploiement de notre personnel afin de répondre à l'évolution de ces besoins.»

L'entreprise compte 265 magasins au Canada, qui se partagent les bannières Best Buy, Future Shop et Best Buy Mobile.•

Michel Arsenault s'est senti «violé»

L'écoute électronique dont il a fait l'objet a ébranlé l'ex-président de la FTQ

Daphné **Cameron**
La Presse

L'ancien président de la FTQ, Michel Arsenault, s'est senti «violé» lorsqu'il a appris que sa ligne téléphonique avait été placée sur écoute. Il affirme l'avoir appris de la bouche de policiers de l'escouade Marteau, qui enquêtaient pour déterminer si son ami l'entrepreneur Tony Accurso avait payé pour des rénovations à son domicile. Une allégation que Michel Arsenault a niée avec véhémence, hier, devant la commission Charbonneau.

«Je me suis senti violé, surtout quand j'ai appris qu'on me soupçonnait d'être un sympathisant des Hells et qu'un juge a émis une ordonnance d'écoute», a-t-il déclaré alors qu'il était contre-interrogé par l'avocate du PQ, Me Estelle Tremblay.

Arsenault affirme qu'il a appris qu'il était sur écoute lorsque des enquêteurs sont venus le rencontrer à son bureau le 26 mai 2009 pour l'interroger. Ils ont alors fait jouer des extraits de conversations captées à son insu.

Caisse de dépôt

Dans une conversation diffusée à la Commission mercredi, on apprenait que l'ancien premier ministre du Québec, Jean Charest, avait l'intention, en 2009, de nommer Michel Arsenault dirigeant à la Caisse de dépôt.

Or, il n'a jamais été nommé à ce poste. Après avoir appris la nouvelle, il en a discuté avec le ministre libéral Raymond Bachand. «Bachand m'a dit que je ne serais pas nommé et moi je lui ai dit: "Est-ce que c'est à cause des écoutes? Il n'a pas dit un mot"», a relaté Arsenault dans son contre-interrogatoire.

«Accurso n'a pas payé mes rénovations»

Michel Arsenault a aussi nié avec véhémence la thèse de la procureure de la commission Charbonneau selon laquelle il avait l'intention de faire payer les rénovations de sa maison par Accurso, jusqu'au jour où les médias ont commencé à s'intéresser à son voyage sur le Touch.

Me Sonia LeBel a diffusé une conversation du 19 février 2009 dans laquelle les deux hommes parlent des enquêtes journalistiques en cours qui portent sur le séjour d'Arsenault sur le yacht d'Accurso.

«Faut être prudents», lui dit Michel Arsenault. «Heille à quelle compagnie je fais le chèque? Vendredi, je vais t'amener un chèque pour l'avance sur mes rénovations», ajoute-t-il.

«Attends que ce soit fini», lui répond alors Accurso.



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO DE LA PRESSE

Michel Arsenault a nié avec véhémence, hier, devant la commission Charbonneau, que son ami l'entrepreneur Tony Accurso avait payé pour des rénovations à son domicile.

«J'aime mieux faire une avance dans les circonstances», dit Arsenault, qui signera un chèque de 10 000 $ au nom de Construction Louisbourg.

Après la diffusion de cette écoute, la procureure a lu une transcription d'une conversation entre Arsenault et sa femme survenue quatre jours plus tard.

«Je ne sais pas combien ça doit coûter cet osti de plancher-là», lui relate sa femme au téléphone. «On verra bien, c'est Tony qui nous a dit de prendre ça. Ben coudonc, il paiera, c'est tout», ajoute-t-elle.

«Non, non, non. On paiera, OK», lui répond alors Michel Arsenault.

«Hein? On paiera?», réplique-t-elle.

Pourquoi semblait-elle surprise, a demandé la juge France Charbonneau.

«Elle n'était pas d'accord avec le choix des matériaux, qu'elle trouvait trop dispendieux», a répondu Arsenault.

Selon Arsenault, Accurso peut être «contrôlant». Étant millionnaire, il n'avait pas la même conception de l'argent que lui.

Le couple a finalement dû prendre une hypothèque pour payer les travaux, qui se sont élevés à 97 000 $. Michel Arsenault a aussi fait faire un rapport par un évaluateur pour prouver qu'il avait payé toutes ses factures.

Arsenault finira par rompre son contrat avec Accurso et récupérer son chèque.

«On a payé 100% des rénos dans notre maison en 2009», a-t-il martelé.

«Je vous suggère que l'unique raison pour laquelle vous avez payé vos rénovations et fait virer ce train de bord, c'est parce que l'histoire du bateau allait sortir et que vous saviez que c'était inapproprié pour vous de recevoir des cadeaux», lui a dit Me Sonia LeBel.

Boucles d'oreilles de 12 500 $

La Commission a aussi révélé que Tony Accurso avait offert des boucles d'oreilles serties de diamants valant 12 500 $ à l'épouse de M. Arsenault.

«La valeur était exagérée», a admis Arsenault. Le couple a fini par rendre le bijou.

Michel Arsenault a terminé son témoignage hier. Avant de partir, il a tenu à remercier la juge Charbonneau pour avoir déclaré plus tôt cette semaine que la Commission ne croyait pas qu'il était lié à des membres du crime organisé.

La Commission reprendra ses travaux le 10 février.•

Les grands festivals veulent plus d'argent

La Presse

Les festivals majeurs du Québec demandent aux gouvernements du Canada et du Québec de profiter de leur prochain budget pour hausser leurs subventions. Ils veulent obtenir au moins 5 millions de dollars de plus par année du Québec et un nouveau programme fédéral de 20 millions par année qui pourrait doubler leurs subventions fédérales, selon un document obtenu par *La Presse Affaires*. En contrepartie, les festivals estiment être en mesure d'attirer davantage de touristes internationaux et d'augmenter leurs retombées économiques.

«La croissance du tourisme mondial est d'environ 3 % par année, et le Canada est le seul pays à régresser parmi les 20 destinations les plus prisées au monde. Quand on regarde ailleurs, il y a des efforts politiques qui sont faits pour attirer davantage de touristes internationaux», dit Louise Beaudoin, présidente du conseil d'administration du Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI), qui compte 25 membres dont le Festival western de Saint-Tite, le Festival international de jazz de Montréal, le festival Juste pour rire et le Festival d'été de Québec. Selon le REMI, le Canada est passé du 7e au 16e rang des destinations internationales entre 2002 et 2012.



PHOTO D'ARCHIVES: SYLVAIN MAYER

Le Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI) compte 25 membres, dont le Festival western de Saint-Tite.

Question de budget

Le contexte budgétaire difficile, les deux ordres de gouvernement ont prévu des déficits en 2014-2015, se prête-t-il à ces nouvelles demandes? «C'est réaliste si on raisonne à long terme, dit l'ancienne ministre péquiste. Nous devons investir collectivement dans le tourisme. Pour créer de la richesse, il faut investir. Tous les secteurs industriels sont accompagnés d'une manière ou d'une autre, le nôtre doit l'être aussi.»

Plus d'argent pour les plus grands festivals

En vue du prochain budget provincial, le REMI propose au gouvernement du Québec de faire passer les subventions de Tourisme Québec de 17,5 millions à 22,5 millions.

Sa proposition: conserver les 17,5 millions du programme actuel, mais en extraire le volet réservé aux projets innovateurs (entre 1,2 et 2,0 millions par année) et lui octroyer une nouvelle enveloppe de 5 millions par année distribuée parmi des événements favorisant «l'innovation et l'attractivité internationale».

Cette nouvelle enveloppe de 5 millions serait ouverte à tous, mais le critère d'attractivité internationale favoriserait de prime abord les événements les plus importants (ex.: Festival international de jazz de Montréal, festival Juste pour rire et le Festival d'été de Québec). «Comme dans toutes les industries, il nous faut des leaders qui font parler d'eux à l'international. Une fois que ces festivals attirent des touristes internationaux, on peut leur proposer d'aller dans d'autres régions du Québec, Charlevoix par exemple», dit Louise Beaudoin.

Une partie du budget du 150e anniversaire au Canada

La Coalition canadienne des festivals, dont fait partie le REMI, aimerait que le gouvernement fédéral crée un fonds de 20 millions pour les festivals majeurs (budget supérieur à 1 million). «De toutes nos demandes, c'est la plus importante», dit Louise Beaudoin, qui suggère aussi à Ottawa de réserver une partie du budget des fêtes du 150e anniversaire du Canada en 2017 aux festivals existants.

Ottawa avait mis sur pied un programme temporaire de 100 millions en 2009 et 2010 dans le cadre du plan de relance économique du gouvernement Harper, mais ce programme a pris fin comme prévu. Les membres du REMI ont reçu environ 35% de ce programme (le Québec représente 23% de la population canadienne).

Au même prorata, ce nouveau programme de 20 millions représenterait une nouvelle enveloppe de 7 millions par année pour les festivals majeurs du Québec. Les 25 membres du REMI reçoivent environ 8 millions par année en subventions des programmes récurrents de Développement économique Canada et Patrimoine Canada.•

Les sénateurs libéraux rentrent dans le rang

La Presse

Ottawa — Plusieurs sénateurs ont admis hier avoir eu de la difficulté à avaler leur expulsion du caucus libéral, mais ils comptent rester unis sous la bannière des «sénateurs libéraux indépendants». Du moins pour l'instant.

M. Trudeau a annoncé mercredi matin l'éviction des 32 sénateurs libéraux de son caucus parlementaire national pour les laisser siéger comme indépendants. Il a annoncé la nouvelle aux principaux intéressés seulement quelques minutes avant de le faire publiquement.

Certains étaient encore ébranlés par la décision surprise, hier. «S'il nous avait consultés, on lui aurait dit qu'il avait raison et on l'aurait fait avec lui au lieu se le faire imposer», a lancé le sénateur Dennis Dawson. Mais tous les sénateurs contactés par *La Presse* comptent rester dans le giron libéral, même s'ils sont indépendants du caucus national.

«Tout le monde à qui j'ai parlé est heureux d'être identifié comme un sénateur libéral et du choix de notre nom, qui est le caucus libéral au Sénat», a confirmé hier James Cowan, qui a conservé le poste de leader de l'opposition au Sénat malgré les changements.•

ARTS ET CULTURE

Coral Egan, l'authentique

La chanteuse présentera son dernier album à la Maison de la culture demain



MARIE-JOSÉE MONTMINY
marie-josee.montminy@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Il s'était passé cinq ans depuis la parution de son album précédent quand Coral Egan a présenté son plus récent, *The Year He Drove Me Crazy*, en 2012. Ces cinq années auront permis à la chanteuse aux alliances jazz d'intégrer les éléments que la vie lui a imposés ou proposés, et d'en arriver à produire ce qu'elle considère comme son «meilleur album».

La sortie de *Magnify* en 2007 correspondait aussi à la naissance de sa fille Lola quelques mois plus tôt. Le défi de la nouvelle maternité en solo, combiné à une remise en question personnelle et professionnelle ont teinté le quotidien de l'artiste qui s'est par ailleurs retrouvée avec des polypes aux cordes vocales...



PHOTO: LA PRESSE

La chanteuse Coral Egan sera en spectacle à la salle Anaïs-Allard-Rousseau de la Maison de la culture ce samedi 1er février à 20 h. Elle y présentera son album *The Year He Drove Me Crazy*.

Finalement, après une période d'arrêt, Coral Egan a recommencé à créer en s'entourant de nouveaux collaborateurs dont Albert Chambers, qui a coécrit avec elle la majorité des dix chansons du disque. «C'est mon meilleur album. J'en suis fière. La pause était nécessaire; pour moi mais pour le public aussi, qui est bombardé de musique», soutient la Montréalaise.

«On dirait qu'il y a une obligation que les artistes produisent beaucoup, peu importe ce qui se passe dans leur vie personnelle. L'effet de cette «obligation» est qu'on a moins le temps pour travailler à l'intérieur d'un processus de création», observe-t-elle en appréciant le délai entre ses deux derniers disques.

Les trois premiers opus de Coral Egan avaient été réalisés par Charles Papasoff. Le quatrième tient plus d'une démarche collaborative où la chanteuse a laissé éclater le contrôle qu'elle s'était moralement approprié sur ses autres productions.

«Ce que je voulais faire, pour cet album, était de ne pas garder tout le contrôle, de faire confiance, de façon à ne pas me limiter dans les possibilités. Je me suis bien entourée. L'important est le *casting*. Il faut choisir les gens à qui on peut donner notre confiance. Cet album est spécial parce qu'il n'est pas juste conçu par moi. Je peux l'écouter avec plus de recul», décrit-elle.

Sur scène, demain à la salle Anaïs-Allard-Rousseau, la chanteuse sera entourée de quatre autres musiciens pour reproduire assez fidèlement le contenu du disque. «J'ai essayé de garder l'énergie et les beaux arrangements de l'album. Je suis connue comme auteure-compositrice jazz, mais j'ai quand même un style à moi. Je veux garder cette énergie-là sur scène aussi», explique la fille de la chanteuse jazz Karen Young.

L'authenticité fait partie du discours de l'artiste qui affirme: «J'aime ça partager l'intimité avec les gens, partager ce que je suis sur scène. Comme public, moi, j'aime sentir que la personne devant moi est vraie et pas juste une image. Moi, je ne suis pas une *star*, je n'ai pas une image à promouvoir. C'est la musique que je souhaite mettre à l'honneur. Je veux honorer la chanson, peu importe le style.»

Coral Egan est déjà en travail de création en vue d'un prochain projet. Mais aucune date de parution d'album ne peut être envisagée, premièrement pour respecter l'idée de prendre son temps pour créer «sans obligation», et deuxièmement parce la chanteuse devra trouver une nouvelle maison de disques, puisque son contrat avec Justin Time est terminé.•



Le Festival du film de Toronto veut des premières

Rob **Gillies**
La Presse Canadienne

Toronto — Le Festival international du film de Toronto (TIFF) s'en prend aux studios qui ne tiennent pas leur promesse de réserver la première de leur film à l'événement torontois.

Le directeur du TIFF, Cameron Bailey, a indiqué mercredi qu'un film présenté dans les quatre premiers jours du festival devra être une première mondiale ou nord-américaine, sans quoi sa projection sera remise à plus tard pendant l'événement qui se tiendra du 4 au 14 septembre.

Bailey avoue avoir été agacé lorsque le studio Fox Searchlight a d'abord présenté *12 Years a Slave* (*Esclave pendant 12 ans*) au Festival du film de Telluride, au Colorado, alors qu'il avait promis que Toronto aurait droit à une première mondiale.

Le directeur artistique, qui s'est rendu à Los Angeles plus tôt cette semaine, a dit vouloir s'assurer que lorsqu'il annoncera une première, le public aura véritablement droit à une première.

Le Festival du film de Telluride présente de plus en plus de films en première juste avant le TIFF.•



Créative, indomptable et sophistiquée, la pub

On présentait hier soir la 10e édition des *Lions de Cannes* à la salle Thompson



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — On présentait hier la 10e édition consécutive des *Lions de Cannes*, soirée de projection consacrée aux gagnants du 60e festival international de la créativité de Cannes ou du festival du film publicitaire, si vous préférez, bien que la nouvelle appellation officielle soit parfaitement juste.

L'événement a attiré tout près de 750 personnes, ce qui doit être considéré comme un gros succès bien que, du nombre, il fallait compter plusieurs invités. Il n'en reste pas moins que réunir autant de gens pour voir de la publicité, en discuter, la savourer et la critiquer, ce n'est pas mince réussite. Le faire depuis dix ans, c'est un exploit impressionnant.

Disons-le tout de go, la cuvée 2013 n'est pas des meilleurs crus. Il importe de mentionner que la première partie de la projection a été perturbée par un pépin technique qui a eu pour effet de dérégler les contrastes de l'image et de gommer quelque peu les nuances. La chose a été réglée à l'entracte, heureusement.



PHOTO: SYLVAIN MAYER

En présentant les *Lions de Cannes* pour une dixième année à Trois-Rivières, Denis Roy, patron de la firme Egzakt, a remporté son pari d'intéresser les consommateurs de la région à la pub de qualité.

L'incident a été d'autan plus notable que le monde de la publicité filmée est manifestement en mutation et que les créateurs s'abandonnent de plus en plus à du travail raffiné et sophistiqué au niveau de l'image. En ont témoigné des pubs comme la toute première, consacrée au parfum lancé par Lady Gaga, qui durait plusieurs minutes de travail visuellement très sophistiqué. D'autres, comme la série *The Beauty Inside* diffusée sur Facebook et qui a marqué la seconde partie de la soirée témoignent eux aussi de changements profonds dans la façon d'aborder la publicité en présentant des histoires complexes de plusieurs minutes dont on ne pouvait apprécier la valeur dans le contexte d'une seule et même projection.

Les publicités courtes et efficaces sont toujours là mais de moins en moins. L'humour n'est plus le ressort essentiel qui a caractérisé les *Lions de Cannes* au cours des décennies. Heureusement, on en retrouve encore et surtout, elles sont encore extraordinairement efficaces à en juger par les réactions du public toujours joyeusement indiscipliné qui assiste à ces représentations trifluviennes. Par exemple, la pub de APES, organisme qui se consacre à la défense des singes et dans laquelle on en voit un, noir, qui trouve un pot de peinture blanche et qui commence à s'enduire de peinture. Le résultat final, c'est qu'il a peint en blanc la partie postérieure de son abdomen et une partie de sa tête pour ressembler à un panda. Apparaît alors le slogan: *If I were a panda, would you save me?* (Si j'étais un panda, me sauveriez-vous?). Le public a adoré.

La plupart sont impossibles à décrire correctement. C'est d'ailleurs devant cet écueil de transposition qu'on découvre à quel point une bonne pub est un produit complexe. Images, imagination, musique, narration, rythme, trucages: tout contribue à son efficacité.

Le monde de la publicité est en mutation, disions-nous plus tôt, et son expression s'éclate. «La multiplication des plateformes qu'on connaît désormais fait que les publicitaires ne sont pas tenus de se soumettre à un format court, explique Denis Roy, patron de la forme Egzakt qui met sur pied cette soirée des *Lions de Cannes*. Les créateurs peuvent travailler complètement différemment selon les différentes niches qu'ils visent. Ça fait en sorte qu'on retrouve de plus en plus un esthétisme propre au cinéma dans la pub actuelle. Dans le film de ce soir, on a au moins une quinzaine de films qui durent plus de deux ou trois minutes. Les agences peuvent se le permettre puisqu'en allant sur le Web, ils sont libérés des contraintes d'achat de temps d'antenne. On investit alors sur le contenu.»

«Il reste que selon moi, une bonne pub, pour être efficace, doit référer au vécu des gens à qui elle s'adresse. Les publicités canadiennes de Cialis fonctionnent parce que les gens se reconnaissent dans le contexte qui est évoqué. L'ensemble de ce qu'on retrouve dans le film fait la preuve que la publicité peut être intelligente esthétique, sophistiquée et mettre à contribution des créateurs de grand talent. Et quand tu parles au consommateur de façon intelligente, le consommateur l'apprécie.»•

Les critiques récompensent le film *La vie d'Adèle*

Montréal (PC) — Les membres de l'Association québécoise des critiques de cinéma (AQCC) ont choisi *La vie d'Adèle – Chapitres 1 & 2* d'Abdellatif Kechiche comme lauréat du Prix-AQCC du meilleur long métrage international de 2013.

Le film raconte une histoire d'amour passionnée entre deux femmes. Le long métrage a obtenu la Palme d'or au dernier festival de Cannes. Le gagnant du prix du meilleur long métrage québécois sera pour sa part révélé lors de la remise des prix des Rendez-vous du cinéma québécois au début du mois de mars 2014.•

Des traces de marijuana dans le sang de Bieber

Miami (AP) — Un rapport toxicologique préliminaire indique que Justin Bieber avait des traces de marijuana et du médicament contre l'anxiété Xanax dans le sang après son arrestation, la semaine dernière, dans le sud de la Floride.

Le rapport rendu public hier ne révèle aucune trace d'autres substances illicites comme la cocaïne ou l'oxycodone dans le sang du chanteur. Le Canadien de 19 ans a été arrêté la semaine dernière, à Miami Beach, et accusé de conduite avec les facultés affaiblies, d'avoir résisté à son arrestation et d'avoir conduit avec un permis expiré.•





CITATION **SECRÈTE**

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Citation de Gil Bluteau

E U O	U J N T	O R	U E Q N	E S E U	R A	D T N	R D O F	R I I	L T A C	N H E	S E C P	N A	S J T A
		■			■					■			
■						■						■	
		■						■				■	
					■								

SOLUTION
du dernier numéro

Citation de la Comtesse d'Albany : Les livres ont toujours plus d'esprit que les hommes qu'on rencontre.

MOT MYSTERE

LE CORPS HUMAIN - Un mot de 7 lettres

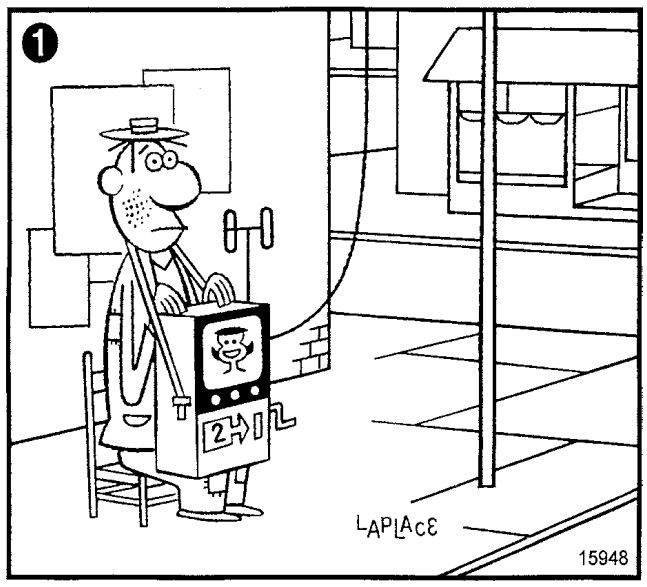
I	X	M	E	C	H	E	L	U	A	P	E	S	S	R
T	A	U	E	E	E	U	T	T	C	O	G	I	U	E
N	R	N	E	M	B	N	A	T	L	A	R	M	E	G
I	O	R	L	R	A	R	O	I	O	I	O	T	R	A
E	H	E	U	E	O	L	A	R	M	L	G	Z	E	N
T	T	T	B	D	H	M	E	B	E	L	G	N	O	I
T	O	S	O	P	E	R	E	R	I	P	X	E	E	E
E	L	E	L	U	E	R	N	D	S	I	U	C	I	R
U	G	I	G	M	B	O	U	O	I	D	T	O	L	V
O	N	N	H	E	M	U	A	P	I	R	U	U	S	E
H	A	T	B	U	B	S	U	X	E	L	P	T	U	L
L	S	R	E	Q	U	S	I	I	F	R	I	E	N	L
I	A	R	A	S	L	E	R	N	R	O	C	R	I	I
S	P	E	C	I	B	T	U	B	E	R	C	A	S	A
N	S	U	I	D	E	M	B	O	N	P	O	I	N	T

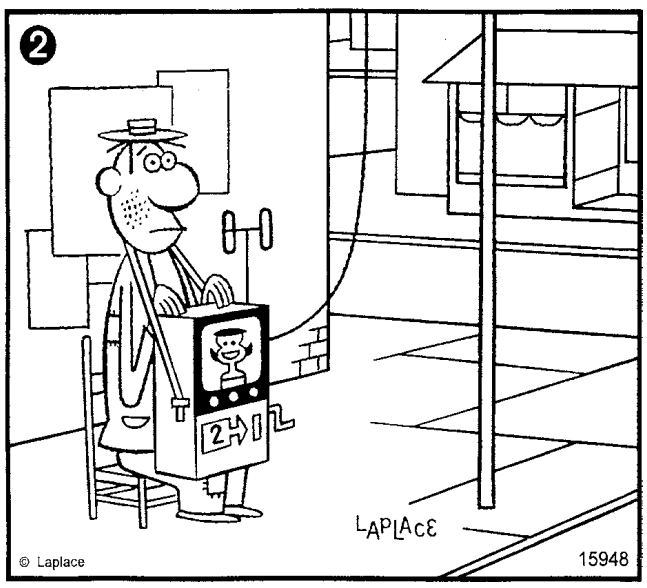
Solution du dernier problème : PANARIS MM4000

AORTE
BARBE
BICEPS
BRAS
BULBE
CREPU
DERME
DISQUE
ECOUTER
EMAIL
EMBONPOINT
EPAULE
ETRIER
EXPIRER
GLOBULE
GLOTTE
GORGE
ILION
IMBERBE
IRIS
ISTHME
LAME
LANGUE
LARME
LEVRE
MALE
MECHE
MEDIUS
MUER
NAGER
NERF
NEZ
NOEUD
NUE
OCCIPUT
ODORAT
OEIL
ONGLE
PENIS
PERONE
PLEXUS
PSOAS
RAIE
REIN
REPOS
RIDE
ROUSSE
SACRE
SANGLOT
SEIN
SILHOUETTE
SINUS
STERNUM
SUER
TAILLE
TEINT
THORAX
TUBE

ÊTES-VOUS **OBSERVATEUR**

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.





SOLUTION

1 Col de l'homme non indiqué. **2** Les rapiècements sur le bas du pantalon. **3** Montant du dossier de la chaise plus long. **4** Le buste de la femme sur l'écran TV. **5** L'affiche du haut est moins large. **6** Le pied du poteau est plus long. **7** La porte du magasin est incomplète. **8** Auvent du magasin est plus court à gauche.

HOROSCOPE — 31 JANVIER 2014

Bélier
(21 mars au 19 avril)

Évitez de vous éparpiller et de disperser vos forces actuellement. Si vous faites plusieurs choses en même temps, les résultats risquent d'en souffrir. Il vaudra mieux terminer une tâche complètement avant de passer à la suivante. Et en ce dernier jour du mois, une sortie entre amis vous laissera entrevoir une autre facette de quelqu'un d'important pour vous.

Taureau
(20 avril au 20 mai)

En ce dernier jour de janvier, lendemain de Lunaison en Verseau, une personne que vous faites patienter depuis un bout de temps peut finir par se lasser d'attendre. Par conséquent, une offre peut être rétractée. Vous aurez avantage à saisir une opportunité dès qu'elle se présentera. Cela indiquera à l'autre que vous avez un intérêt sincère à son égard.

Gémeaux
(21 mai au 21 juin)

Avec l'arrivée de votre astre Mercure en Poissons, Signe dit incompatible avec le vôtre, vous devriez probablement laisser parler quelqu'un sans intervenir - et ce, même si ses propos vous exaspèrent. Une discussion avec une personne obstinée ne vous rapporterait qu'un sentiment de frustration. Gardez-vous distances; vous êtes bien au dessus de tout ça.

Cancer
(22 juin au 22 juillet)

Ce n'est pas quand les choses sont difficiles que nous n'osons pas agir, mais plutôt parce que nous n'osons pas agir qu'elles le deviennent. Cette fin janvier pourrait vous offrir un succès si vous relevez les défis qui s'offrent à vous. Vos problèmes disparaîtront éventuellement lorsque vous passerez à l'action. Le cycle de la Lune arrive ce soir en Poissons...

Lion
(23 juillet au 22 août)

Un évènement pourrait tester votre intégrité en cette fin Janvier. Ne vous laissez pas tenter par des gains faciles, surtout s'ils se font au détriment d'autrui. Vos scrupules et votre droiture d'esprit vous vaudront la reconnaissance qui vous est due. Si vous avez envie de quelque chose, exprimez-le clairement. Il n'y a rien de mieux pour appeler sa propre chance.

Vierge
(23 août au 22 septembre)

L'arrivée ce soir de la Lune en Poissons, face à la Vierge, place l'emphase sur les loisirs et le divertissement. Vous serez en mesure de partager ce qui vous plaît le plus avec une ou plusieurs personnes, mais la précaution que vous envisagerez de prendre ne sera pas superflue. Peu importe les taquineries et railleries qu'elle suscitera, écoutez votre voix intérieure.

Balance
(23 septembre au 23 octobre)

Vous allez réussir à force de persévérer, et ce n'est surtout pas le moment d'abandonner. Les aspects planétaires actuels vous permettront de réaliser des progrès considérables et de recevoir plus de reconnaissance. Toutefois, il vaudrait mieux vous défaire de tout idéal trop perfectionniste, et la suite des événement sera vraiment alors votre réussite.

Scorpion
(23 octobre au 21 novembre)

Avec l'arrivée ce soir de la Lune en Poissons, un entretien peut s'avérer plus que cordial. De nouvelles associations peuvent avoir un caractère étonnant. Vous pourrez vous rapprocher d'une personne que vous connaissiez déjà sans la fréquenter. Il vous sera possible de surmonter un obstacle qui faisait jadis naître en vous un sentiment d'impuissance.

Sagittaire
(22 novembre au 21 décembre)

Un imprévu pourrait venir chambarder le programme de votre soirée tandis que la Lune arrivera en Poissons, Signe considéré incompatible avec le vôtre. Toutefois, grâce à l'influence de Mars en Balance, il pourrait s'agir d'un mal pour un bien. La fin de semaine pourra donc vous réserver des moments plus agréables que vous ne le pensiez...

Capricorne
(22 décembre au 19 janvier)

Votre comportement peut déteindre sur celui d'autrui. Ainsi, grâce à Vénus en Capricorne, vous serez en mesure de donner le ton tant à vos relations personnelles que professionnelles. La politesse et la courtoisie seront des atouts qui vous ouvriront de nouvelles portes. En soirée, l'arrivée de la Lune en Poissons vous réservera une bonne fin de semaine.

Verseau
(20 janvier au 18 février)

En cette étape anniversaire, vous auriez avantage à vous exprimer franchement, même si vous pensez que certaines remarques peuvent blesser votre entourage. Osez verbaliser vos objections face aux idées des autres. Car si vous taisez vos réticences, on pourrait croire que vous appuyez des idées qui vous déplaisent. Le Lune encore en Verseau vous favorisera.

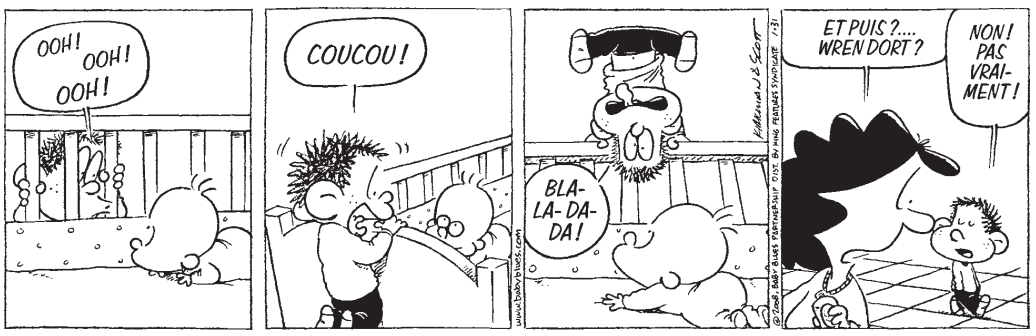
Poissons
(19 février au 20 mars)

L'arrivée ce soir de la Lune à la suite de Mercure et de Neptune en Poissons devrait permettre aux évènements de concorder. Par exemple, vous pourriez avoir l'occasion de constater à quel point le monde est petit. Votre écoute attentive vous permettra de cerner les individus et de savoir comment leur faire plaisir ou de quelle façon les conquérir.

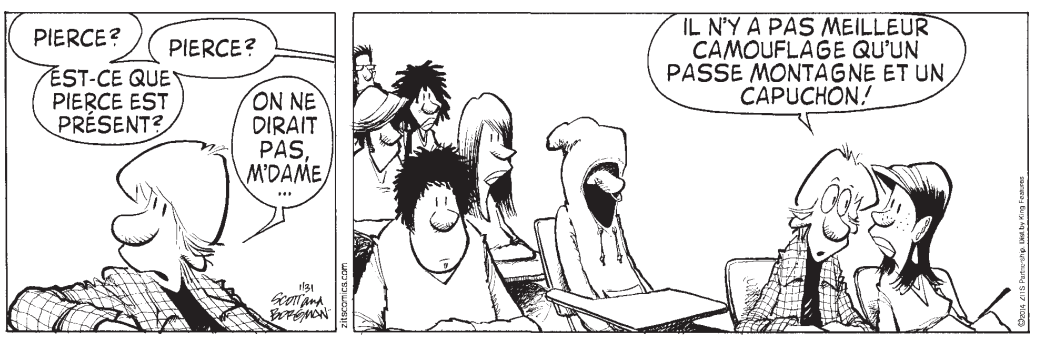
MANDRAKE



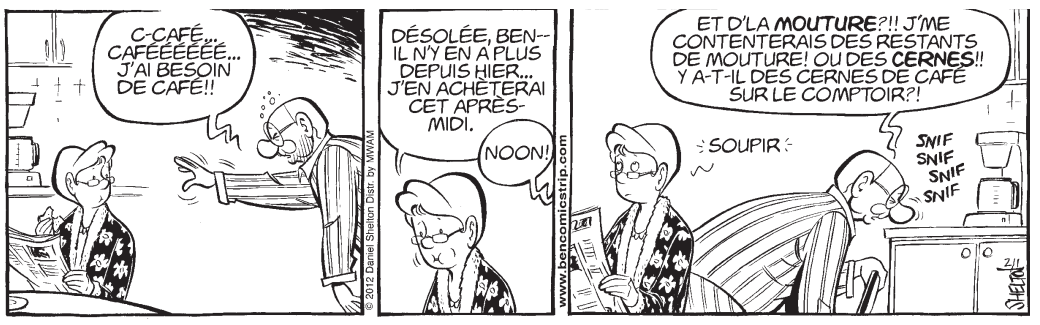
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

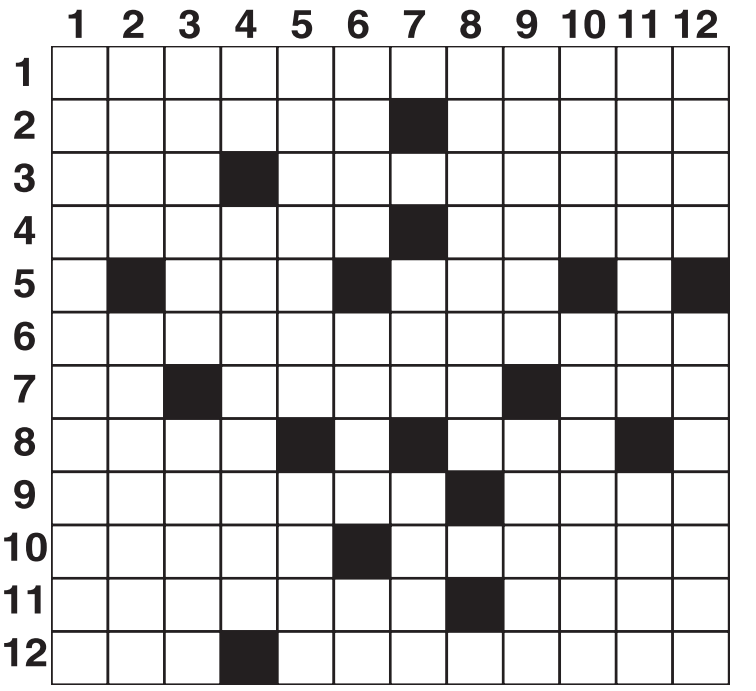


BEN



MOTS CROISÉS

www.hannequart.com



No 3919

Horizontalement

1 Castration.
2 Édulcorés – Projeté.
3 Démonstratif – Réserver.
4 Diminuer la surface d'une voile – Décomposé.
5 Cité antique – Pacage.
6 Musicien.
7 Métal précieux – Composé qui dérive de l'ammoniac – Point cardinal.
8 Boeufs – Point cardinal.
9 Courber – Se regimber.
10 Arbre à caoutchouc – Groupe de joueurs.
11 Usure lente – Petite tige.
12 Chlorure de sodium – Direction.

Verticalement

1 Altercations.
2 Changer de poil – Reculez!
3 Part du capital – Décollage.
4 Strontium – Dirigés par le général Lee.
5 Disque – Titre que portait Arafat.
6 Émousser – Déchiffrer – Conjonction.
7 Conifère – Donne en échange.
8 Fais se succéder régulièrement.
9 Capitale de Taïwan – Petit vautour d'Amérique.
10 S'oppose à l'acquis – Enjôler.
11 Félins – Touffes de cheveux.
12 Pousse en Afrique – Rendent plus long.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	C	C	O	R	D	E	M	E	N	T
2	E	V	I	E	R	■	R	U	I	N	E	R
3	P	E	N	D	E	R	I	E	■	G	R	E
4	R	U	E	R	■	O	S	S	E	L	E	T
5	E	X	■	A	B	U	S	■	M	U	E	E
6	S	■	S	T	U	P	E	F	I	E	■	A
7	A	P	I	■	T	I	S	O	N	■	R	U
8	I	S	R	A	E	L	■	U	E	L	E	■
9	L	E	■	L	■	L	A	I	N	A	G	E
10	L	U	C	I	F	E	R	■	T	I	E	N
11	E	D	I	T	E	■	M	I	E	N	N	E
12	S	O	I	E	R	I	E	■	S	E	T	E

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

		1			3			
		9		6				2
	5	2	1		9		6	
			6				4	3
		4					7	
		8	4	7	1	6		
		3		1		9		
2	9	6				1	5	
5					6			

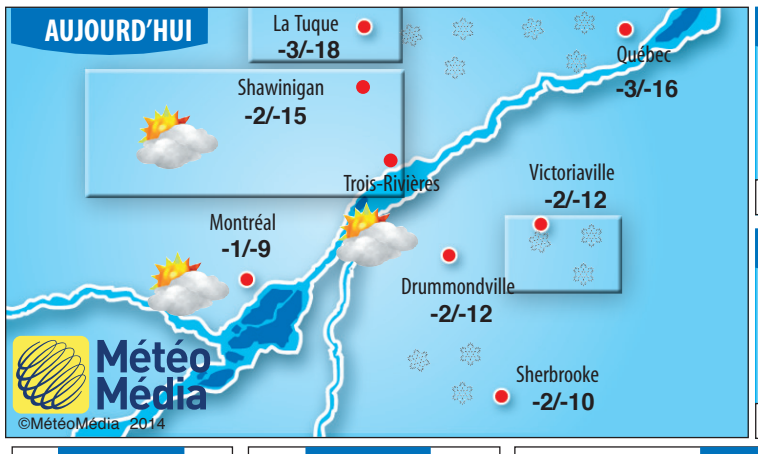
Niveau de difficulté : DIFFICILE 2644

Solution du dernier sudoku

1	9	5	4	6	7	2	3	8
7	2	8	9	1	3	6	5	4
3	4	6	5	2	8	7	9	1
2	7	9	1	3	6	4	8	5
8	1	4	7	5	9	3	6	2
5	6	3	8	4	2	1	7	9
9	5	2	6	7	4	8	1	3
6	3	1	2	8	5	9	4	7
4	8	7	3	9	1	5	2	6

Par Fabien Savary 2643

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**



DEMAIN — PRÉC. 40% — MAX: -4 MIN: -8

DIMANCHE — PRÉC. 70% — MAX: -1 MIN: -15

LUNDI — PRÉC. 10% — MAX: -6 MIN: -12

MARDI — PRÉC. 20% — MAX: -6 MIN: -14

LE SOLEIL

7h14 16h53

Durée totale du jour: 9h39

LA LUNE

6 fev 14 fev 22 fev 1 mars

AU SOLEIL

Acapulco	Var	30/22	Martinique	Ave	27/23
Bermudes	Plu	21/19	Myrtle Beach	Sol	11/4
Barbades	Ave	28/24	Montego Bay	Sol	28/22
Cancun	Sol	29/21	Orlando	Plu	23/13
Fort Lauder.	Plu	27/21	Puerto Plata	Ave	28/22
Freeport	Var	26/20	Puerto Vallarta	Var	28/15
Key West	Plu	25/22	Tampa	Nua	22/16
La Havane	Ora	28/18	West Palm B.	Plu	26/22

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Nei	-3/-16
Barrage Gouin	Nei	-12/-22
Chibougamau	Nei	-12/-22
Gaspé	Var	-4/-18
Gatineau	Var	-2/-13
Iles de la Mad.	Nei	-1/-10
Joliette	Var	-1/-14
La Grande	Var	-21/-23
La Malbaie	Var	-4/-15
La Tuque	Nei	-3/-18
Maniwaki	Var	-4/-19
Québec	Nei	-3/-16
Rimouski	Var	-3/-15
Rivière-du-loup	Var	-4/-15
Saguenay	Nei	-4/-18
St Georges	Nei	-3/-16
St-Hubert	Var	-1/-9
St-Hyacinthe	Var	-1/-9
St-Jean	Var	-1/-10
St-Jérôme	Nei	-2/-13
Sept-Iles	Nei	-5/-20
Sorel	Var	-2/-15
Val d'Or	Nei	-12/-20
Valleyfield	Var	-1/-9
Victoriaville	Nei	-2/-12

LE MONDE

Amsterdam	Var	5/-2
Athènes	Var	17/10
Bruxelles	Var	7/0
Buenos Aires	Ora	35/24
Hong Kong	Sol	22/18
Lisbonne	Var	14/11
Londres	Plu	9/3
Los Angeles	Var	17/9
Madrid	Plu	5/1
Mexico City	Sol	23/6
Moscou	Sol	-14/-24
New York	Nua	4/1
Paris	Var	8/1
Rio	Sol	33/24
Rome	Plu	16/11
Tokyo	Sol	13/5

LE VENT

SO 25 km/h

FACTEUR VENT

-8

INDICE UV

0.4 (Bas)

AU CANADA

Calgary	Nei	-8/-17
Charlottetown	Var	0/-9
Edmonton	Nei	-10/-18
Fredericton	Var	1/-11
Halifax	Var	2/-6
Ottawa	Var	-2/-13
Québec	Nei	-3/-16
Régina	Nei	-14/-23
Saint-Jean	Var	-3/-6
Toronto	Var	-1/-7
Victoria	Sol	5/1
Yellowknife	Sol	-23/-29

LES MARÉES

La Perade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
6h21	1	7h48	1
10h03	1.8	10h57	1.2
18h15	0.9	19h42	1
22h09	2.3	22h57	1.4

ALMANACH

Max Normal		-8°
Min Normal		-19°
Max Record	1974	7°
Min Record	1951	-34°

Gens d'ici



Robert **Martin**, gensdici@lenouvelliste.qc.ca

Appartenance Mauricie: pour les «trippeux» d'histoire

Le volet jeunesse d'Appartenance Mauricie est le seul du genre au Québec. Lors du dernier congrès de la Fédération histoire Québec, **MARIE-PIER LEMAIRE**, responsable de ce volet jeunesse, en a profité pour expliquer le mode de fonctionnement de l'organisme unique au Québec.

Mercredi, elle et plusieurs autres intervenants de ce volet ont procédé au lancement de la programmation jeunesse. En consultant cette programmation, qui prévoit quatre conférences, la projection d'une deuxième capsule historique - que l'on peut consulter sur le site Web au: *www.appartenancemauricie.net*, ainsi, qu'en grande nouveauté, le lancement de la revue électronique *J'aime l'histoire*, on constate que ces jeunes intervenants ont travaillé très fort au cours des derniers mois. «Lorsque nous en aurons les moyens, nous souhaitons offrir une version papier de cette revue», expliquait **MARIE-PIER LEMAIRE**.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Des intervenants heureux de leur association avec Appartenance Mauricie, Marie-Pier Lemaire, responsable du volet jeunesse, Mario Lachance, président d'Appartenance Mauricie, Alexis Rheault, agent de communication, et Mélodie Lambert, recherchiste.

Alors que les grandes entreprises de presse souhaitent éliminer le papier pour la version électronique – qui prend déjà beaucoup de place –, ces jeunes espèrent une version plus conventionnelle pour faire connaître leurs projets, leurs actions et l'histoire de la Mauricie.

Qu'importe les projets, les artisans du volet jeunesse ont l'appui du conseil d'administration d'Appartenance Mauricie. «Nous sommes fiers d'eux, d'autant qu'ils et qu'elles font figure de pionniers au Québec. Tous travaillent très bien et lorsqu'un projet nous est présenté c'est oui de façon quasiautomatique», confiait le président d'Appartenance Mauricie, **MARIO LACHANCE**.

Au fait, **MARIO LACHANCE** n'a guère souri ces derniers jours puisqu'il s'est présenté à la conférence de presse de mercredi avec une vilaine grippe. On peut l'affirmer, une grippe sévère. Une grippe d'homme... même. Il n'en menait pas large, le président d'Appartenance Mauricie.

Quatre conférences

L'essentiel de cette programmation repose sur la tenue de quatre conférences.

> *La Mauricie, une région légendaire: la présence des contes et légendes dans la région et le Québec*, conférence qui sera offerte par **CLAUDINE DROLET**, professeure, Université du 3e âge de l'UQTR, et journaliste, au Vieux presbytère de Batiscan le 28 février.

> *Histoire des multiples visages de Pocahontas*, avec la conférencière **MARISE BACHAND**, historienne et professeure d'histoire à l'UQTR, au Collège Laflèche le 24 avril.

> *À boire pour l'histoire! Boissons, buveurs et convivialité en Nouvelle-France*, par **CATHERINE FERLAND**, historienne et auteur, au Salon Wabasso de la shop Trou du Diable le 30 mai - où, à cette occasion les participants auront droit, pour 30 $, à une dégustation de bières et saucisses.

> *L'assassinat de la famille Romanov*, présenté par **PAUL LACHANCE** – aucun lieu de parenté avec **MARIO LACHANCE** –, professeur d'histoire à l'école secondaire Jean-Nicolet, le 16 octobre au Collège Laflèche.

Voilà une programmation aussi variée qu'intéressante.

***

La capsule historique est, de nouveau, une réalisation de **JONATHAN REGNIÈRE** qui, jusqu'à tout récemment, était technicien de scène à la salle J.-A.-Thompson. Il vient de lancer une entreprise de montage vidéo avec **ANTHONY HAMELIN** et réside depuis peu à Montmagny. C'est **ANTHONY HAMELIN** qui est pressenti pour réaliser la prochaine capsule historique. La dernière met en vedette des intervenants du volet jeunesse d'Appartenance Mauricie et quatre personnages de l'histoire régionale: Ézékiel Hart, Maurice Le Noblet Duplessis, Pauline Julien et une Fille du Roy interprétés respectivement par **JASON THIFFAULT**, **PHILIPPE CHÊNEVERT**, **MÉLODIE LAMBERT** et **MARIE-PIER LEMAIRE** qui joue également le rôle d'une journaliste. Le tout se déroule sous l'animation de **JUSTINE LACHANCE**, la fille de **MARIO LACHANCE**.

***

La conception et la réalisation de la revue électronique *J'aime l'histoire* est possible grâce à la participation de: **ÉMILIE PAPILLON** et **MICHÈLE ROBITAILLE**, animatrices à Boréalis, **CAROLINE TRÉPANIER** et **ÉMILIE ROY-ÉLÉMENT**, respectivement agente de communication et coordonnatrice au Vieux Presbytère de Batiscan au Domaine seigneurial Sainte-Anne et au Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, **JACINTHE DE MONTIGNY**, étudiante à la maîtrise en Études québécoises, **JULIE DESAULNIERS**, agente culturelle - diffusion du patrimoine à la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, **JUSTINE LACHANCE** et **MÉLODIE LAMBERT**, recherchistes à Appartenance Mauricie, **MARIE-ODETTE LACHAÎNE**, coordonnatrice du programme Histoire et civilisation au Collège Laflèche, **MARIE-PIER LEMAIRE**, agente de développement culturel à la MRC des Chenaux, ainsi que **ALEXIS RHEAULT**, agent de communication à Appartenance Mauricie, et **PHILIPPE CHÊNEVERT**, enseignant en histoire au secondaire.

***

Le volet jeunesse d'Appartenance Mauricie est composé de **MARIE-PIER LEMAIRE**, **MÉLODIE LAMBERT**, **JASON THIFFAULT** et **PHILIPPE CHÊNEVERT**, tous diplômés en histoire. Ils poursuivent l'objectif de rendre attrayante et accessible l'histoire pour les jeunes Mauriciens.

De six membres au début, le volet jeunesse en compte 42 aujourd'hui. Et de 60 fans facebook, il y a deux ans, on en compte désormais 566.•



Le Cercle Jeanne-L'Archevêque-Duguay de Nicolet a reçu à titre de conférencière, à l'occasion de sa rencontre bimensuelle, Nathalie Grenier, psychologue. Cette femme bipolaire a présenté son livre de poèmes intitulé: *Les deux pieds dans ma vie... Je compose*. Elle a parlé de sa vie et de son écriture. On la voit, au centre, en compagnie de Sœur Jeannine Durocher, et Pauline Roy, membre du C.A. du cercle littéraire.

EN POTINANT...

Dans l'édition d'hier, on vous présentait **GÜNTER GALLISCH**, cet Allemand d'origine qui a servi sous le drapeau du troisième Reich, et qui a émigré au Québec en 1956. Celuici a travaillé à la Canada Iron, devenue Canron et qui était située dans les locaux actuels de FAB 3R (l'ex-GLV Fabrication). Il a également fait du judo et son professeur n'était nul autre que **TONY TORTOLANO**. Ces deux-là, ça devait faire des flammèches quand ils se retrouvaient sur le même tatami!

***

Dans le cadre de l'assemblée générale des caisses du Centre-du-Québec, la Fondation Desjardins a rendu hommage à cinq bénévoles parmi lesquels figure **GILLES LÉONARD**, de la Maison des jeunes de Bécancour. Desjardins lui a décerné un certificat en reconnaissance de son engagement bénévole. Une bourse de 1000 $ a également été remise à l'organisme au sein duquel il œuvre comme bénévole.



Gilles Léonard

***

ALAIN COLBERT, vice-président du Groupe Colbert de RBC Dominion valeurs mobilières, est l'heureux finaliste de la troisième semaine de «La vente du million» Tanguay.



Alain Colbert

Diplômé de l'UQTR en finance, il a toujours œuvré dans le domaine du placement dans lequel il a acquis une compréhension approfondie des principes de gestion. On lui souhaite bonne chance pour le tirage final.•

LES PETITES ANNONCES

Le Nouvelliste

Vous songez à changer de véhicule?

Consultez la nouvelle section « Véhicules d'occasion » sur www.lenouvelliste.ca





À partager 121
À sous-louer 122
Chalets 116
Chambres à louer 127
Chambres demandées 128
Chambres et pensions 130
Commerces à louer 109
Commerces à vendre 107
Commerces demandés 108
Condominiums à louer 110
Condominiums à vendre 102
Entrepôts, garages et stationnements 112
Locaux et bureaux à louer 114
Locaux et bureaux demandés 115
Logements à louer 123
Logements à louer Centre Mauricie 124
Logements demandés 125
Maisons mobiles 101
Propriétés à louer ou demandées 106
Propriétés à vendre 104
Propriétés à vendre Centre Mauricie 105
Propriétés commerciales ou industrielles 103
Résidences, centres d'accueil 131
Terrains à vendre 117
Terrains à louer ou demandés 118
Terres, fermes à vendre, à louer 120
Terres, fermes demandées 119
Villégiature 137



Aménagement paysager 252
Animaux 241
Antiquités, artisanat, bijoux 239
Appareils électroménagers 237
Bois de chauffage 285
Chauffage, climatisation, vent. 284
Coin du bébé 261
Coin des mariés 264
Collections 295
Denrées alimentaires 267
Électronique et informatique 245
Équipement de commerce 228
Équipement de bureau 227
Instruments de musique 248
Machinerie, outillage 214
Machines à coudre 213
Marchandises diverses 298
Marchés aux puces 210
Matériaux de construction 282
Mobilier, articles de maison 235
On demande 297
Perdu / Trouvé 299
Photographie 249
Piscines, spas et accessoires 201
Portes et fenêtres 283
Produits santé, beauté et esthétique 265
Souffleuses 211
Tondeuses 212
Ventes de garage 205
Vêtements, fourrures 266



Agences de rencontres 307
Astrologie, cartomancie 310
Coiffure, esthétique 316
Compagnes, compagnons 301
Conversations 308
Cours, perfectionnement 320
Covoiturage 349
Déménagement, entreposage 329
Entrepreneurs 327
Entretien, rénovation 324
Escorte 309
Garderies, gardiennage 321
Massages 312
Massothérapeutes 315
Médecines alternatives 314
Paysagistes, déneigement 326
Peinture, décoration 328
Réceptions 335
Services divers 331
Services professionnels 311
Toitures 325
Voyages 350



Aides domestiques 418
Aides familiales 416
Emplois divers 413
Mannequins, modèles 403
Méthodes de recherche d'emploi 425
Musiciens, artistes 414
Personnel de métier 405
Personnel de restauration 402
Personnel de vente 408
Personnel demandé 412
Postes cadres, professionnels 420
Préparation de curriculum vitae 401
Représentants 415
Travail demandé 406



Associés demandés 501
Franchises 502
Impôts, comptabilité 503
Occasions d'affaires 504
Prêts, hypothèques 515
Services financiers 520



Autos à vendre 625
Autos, camions demandés 623
Autres véhicules 627
Camionnettes à vendre 626
Entretien, réparations 621
Garages de toile 622
Location 624
Machineries agricoles 635
Machineries forestières 636
Machineries lourdes 634
Pièces et accessoires 629
Remorques 631
Tracteurs 630
Véhicules lourds 632



Articles / équipements de camping 703
Articles / équipements de sport 702
Bateaux de plaisance 711
Caravanes, motorisés 728
Embarcations, moteurs 739
Motocyclettes 731
Motoneiges 722
Remorques légères 733
Tentes-roulottes 729
Tout-terrain 721
Vélos, bicyclettes 732



Avis, appels d'offres, soumissions 895
Communiqués 808
Encans 842
Non-responsabilités 806



Décès 905
In memoriam 935
Messes anniversaires 915
Prières 925
Remerciements 920
Services anniversaires 910
Services connexes 930

Vous pouvez nous joindre par téléphone

- au 819 378-8363 ou au 1 888 378-8363, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 17 h

et aussi

- PAR TÉLÉCOPIEUR T.-R. 819 691-4356
- OU COURRIEL vendu@lenouvelliste.qc.ca N'oubliez pas de mentionner votre nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre.

Sur place

- 1920, rue Bellefeuille Trois-Rivières
- Lundi au vendredi 8 h 30 à 17 h

Par courrier

LES PETITES ANNONCES
LE NOUVELLISTE, C.P. 668,
Trois-Rivières G9A 5J6

Nos heures de tombée

- Petite annonce régulière
  Lundi 17 h (le vendredi précédent)
  Mardi au samedi 17 h (jour précédent)
- Encadrée
  48 heures ouvrables

AVIS Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous aviser aussitôt car notre responsabilité se limite à la première parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période créditée. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, refuser, annuler ou classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée. Certaines annonces sont payables à l'avance. Renseignez-vous auprès de nos préposés.

100 IMMOBILIER

102 Condominiums, copropriétés à vendre

CONDO À À VENDRE
30, rue des Forges, vue sur le fleuve, climatiseur, planchers refaits, 858 pi². 819 374-1203, 819 692-0139.

104 Propriétés à vendre

648, Gervais, Trois-Rivières, 3 chambres, sous-sol isolé, garage. Toiture, fondation, isolation du toit, galerie avant et salle bains rénovés 374-1203, 819 692-0139.

106 Propriétés à louer ou demandées

Bord du fleuve, Champlain, maison luxueuse, 4½ + sous-sol fini, rénovation 2014, 1500$, 819 668-1376.

CHAMPLAIN, maison à louer, 2 chambres, libre. 819 696-7641

Jumelé à louer, Trois-Rivières, idéal pour professionnel, meublé ou non, non fumeur, 418 964-6632

NOUVELLE ANNONCE
Maison de campagne à louer, 3½ avec garage, non chauffée, non éclairée, secteur Saint-Louis-de-France. libre immédiatement, 819 377-8723

107 Commerces à vendre

DÉPANNEUR COUCHE-TARD
chiffre d'affaires d'un million, prix : 75 000$, secteur achalandé. **819 375-0032**

SALON DE COIFFURE
établi depuis 20 ans, entièrement équipé, à vendre ou à louer. **819 375-0032**

110 Condominiums, copropriétés à louer

4½, CONDO
garage, près centre Les Rivières, tranquille, idéal pour retraités. **819 371-2169**

4½, condo (neuf) secteur Cap/Barkoff, 695$/mois, libre immédiatement, 1-514 915-3718

Condo 5½, rez-de-chaussée avec petite cour privée, 2 balcons, secteur boisé du Cap, 800$, 819 668-1376.

114 Locaux, bureaux à louer

100 PI² À 5000 PI²
Locaux commerciaux industriels ou bureaux stationnement. 376-9909
www.bel-rive.com

NOUVELLE ANNONCE
400-1200 PI², idéal pour clinique ou commerce de santé, Trois-Rivières, boul. des Récollets, 819 372-4835

NOUVELLE ANNONCE
500-8500 pi², Trois-Rivières Édifice à bureaux coin de rue, idéal clinique, commerces de service, grande fenestration, stationnement. 819 372-4835

NOUVELLE ANNONCE
500 à 3000 pi², pour bureau d'affaires, boul. Thibeau, à la sortie de l'autoroute 40 E, 40 000 véhicules/jour. 819 372-4835

Réso Mauricie
Dépendances?
Pour vous ou un proche
SERVICE GRATUIT
Jean Bouchard **819 378-2245**

600 PI 2 - LOCAL
secteur Pointe-du-Lac, très bonne visibilité, secteur en développement, 455$/mois + taxes. 819 692-2727

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER
819 691-5650.
duguayimmobilier.com

LOCAL COMMERCIAL SUR LE BOUL. DES FORGES,
1750 pi². Idéal pour tous genres de commerce ou de bureau. Beaucoup d'aires de stationnement. Libre immédiatement. Contactez Maryse au 514 830-7345

117 Terrains à vendre

3 terrains pour unifamiliale, à Saint-Maurice, sans voisin arrière, de 23 700 pi² à 37 700 pi², 819 244-1258

NOUVEAUX
2 terrains en montagne, avec vue exceptionnelle, **www.developpementlacjackson.com 819 536-7734**

NOUVELLE ANNONCE
TERRASSE des Capitales secteur Cap, boisé, fond de sable, prêt pour autoconstruction. 819 609-7884
Financement Desjardins
www.vagasinc.ca

123 Logements à louer

NOUVELLE ANNONCE
4½, 5½, béton, 1 mois gratuit, style condo, Côte Rosemont, libre et juillet, (450) 568-2004, (819) 690-1779

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES
Le Nouvelliste cyberpresse.ca
Le caractère tangible

1½, 300-325; meublé, chauffé, éclairé, centre-ville, Cégep et UQTR; **819 376-3372, 819 696-0642**

1½ à 5½, bien situés, rénovés à neuf, promotion disponible. **819 694-7147 ou 819 285-2585**

2½, 3½, refaits à neuf chauffés, éclairés, stationnement, buanderie, libres. Avis aux plus de 50 ans, prix imbattables, 819 372-4835.

NOUVELLE ANNONCE
2½, grand, chauffé, meublé, éclairé, entrée privée 305$/mois, secteur Cap. 819 383-3948

2 MOIS GRATUITS, 4½,5½ Maskinongé,
819 227-2277

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½- 320$, 4½-380$ À 450$
FÉVRIER GRATUIT, secteurs Cap et Louiseville, **819 380-4782**

3½ - 4½ STYLE CONDO
690, l'Esplanade, rénovés, eau chaude, piscine, etc **819 374-2454, 374-7817**

NOUVELLE ANNONCE
3½, 5½, secteur Trois-Rivières, bois franc, semi-meublés ou non. **819 378-9325**

3½ à 5½, libres pour juillet, promo disponible, plancher béton rénové, 819 694-7147 ou 819 285-2585

3½ et 4½ rue Patry; 4½ secteur Sainte-Marthe, vue sur le fleuve; très propres. **819 696-3751**

Réso Mauricie
Dépendances?
Pour vous ou un proche
SERVICE GRATUIT
Jean Bouchard **819 378-2245**

3½, GRAND
entrées laveuse, sécheuse, fenestration neuve, stationnement inclus, près centre-ville, libre 1er décembre. 819 372-4835.

3½, juillet, semi-meublé, près Centre Les Rivières, conciergerie, tranquille, 819 840-4190.

3½, rue Beauchemin, secteur Cap; 4½, rue des Géraniums, secteur Sainte-Marthe, non chauffés, non éclairés, 1 mois gratuit, 819 909-1422, 819 690-8108.

NOUVELLE ANNONCE
3½, secteur Cap, près de l'autoroute, frais peint, plancher neuf, remise, stationnement déneigé, libre, 819 379-5484

3½ semi meublé, 400$; 4½-490$; 5½-540$; 40 rue Morin, près les Galeries du Cap, eau chaude fournie, céramique et planchers flottant. 228-0785, 372-6070.

41/2 RUE LAVIOLETTE
spécial janvier . Grand, spacieux, 2 salles de bain, ascenseur, climatiseur central, chute à déchets, balcon, rangement, stationnement intérieur, intercom, conciergerie, pas de chien. **819-609-0425**

4½, 1 MOIS GRATUIT
grandes pièces modernes, comptoir granit, ascenseur, insonorisé, près des services, intercom, balcon, rangement, stationnement intérieur, **819 609-0425.**

4½, 520$ beau, grand, rénové, secteur haut du Cap, ensoleillé, libre stationnement. **819 375-6132**

4½, 590$ et 705$/mois Les Jardins d'Eden libres. 819 374-1324, 819 244-1726.

4½, 5½ ET 3½, GRANDS
aire ouverte, bois, céramique, balcon, tranquille, 819 372-6701,819 697-7556

NOUVELLE ANNONCE
4½, 5½, près Galeries Cap
propres, 565$, conciergerie, remise, 819 692-3117 ou 819 691-7020.

4½ au prix du 3½, 5½ au prix du 4½, **PROMOTION POUR LOCATION RAPIDE** internet gratuit, paisible, secteur uqtr, chauffés, éclairés, 819 696-7454

4½ chauffé, 595$, rue des Cyprès, libre immédiatement, idéal 50 ans et +, stationnement. 819 292-2605

4½, Domaine Faverell, secteur Cap, grand, bois, céramique, insonorisé, balcon, intercom, tranquille. Possibilité petits animaux. 819 370-1613

4½, grands, secteur Cap, près services, rues Dorval et Loranger. Références. **819 376-8047 ou 909-0770**

NOUVELLE ANNONCE
4½, libre immédiatement, secteur Cap, non ch./ écl., stationnement, entrées lav./ sec., 435$. 819-693-2342

4½, LUXUEUX, NEUF STYLE CONDO
secteur Trois-Rivières-Ouest (rue Mariette-Duval), climatiseur, balayeuse centrale, garage, près de tous les services, prêt immédiatement. **www.maskbec.com 819 531-0400**

4½, MAISON DE VILLE
Domaine du Boisé, Trois-Rivières, 2 salles de bains, conciergerie, 2 stationnements, près des services. **819 244-6673, 376-0119 constructionschaine.com**

4½, Résidence Saint-Jean-de-Brébeuf, libre fevrier, rénové. **819 840-4031**

4½, RUE RADISSON PROMO
janvier, 535$/mois, fraîchement repeint, eau chaude fournie, 2 balcons, bois franc, céramique, intercom, stationnement. Pas de chien **819 609-0425**

4½ sur 2 étages, foyer, 2 salles de bains, impeccable, grand, stationnements, tranquille. Luc: 1 819-661-8117

5½, 2e étage, rue Denault, secteur Trois-Rivières-Ouest, voisin du Costco, 725$/mois, 819 701-2483

NOUVELLE ANNONCE
5½, 480$ NON CHAUFFÉ,
près Les Rivières et école Sainte-Thérèse, stationnement, **819 373-5115**

Albatros Cellule Albatros Trois-Rivières Métropolitain
Information : **819 375-1429**

5½, 525$, 3½, 535$, non ch., non écl.; 2½, 380$, chauffé, éclairé, centre-ville, 695-3126 ou 819 701-7981

5½, centre-ville, 135 Radisson, spacieux, rénové, libre immédiatement, 1 stationnement, 2 balcons. Visite sur rendez-vous seulement. 819 691-5678, 819 668-4259, 418 826-3176.

5½, chauffé, secteur Cap, tranquille, plancher flottant, libre, 819-288-5394.

5½, PRÈS LES RIVIÈRES,
grand, tranquille, 2 stationnements, bois, libre février ou mars, 819 697-8555.

LA GRANDE VENTE DE L'ÉQUIPE J.P.L.

On en vend des milles et des milles

Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 16 h

Pour un temps limité à vous d'en profiter
LES PRIX SONT TELLEMENT BAS QUE NOS CLIENTS VIENNENT DE PARTOUT.
LE PLUS GROS VENDEUR DE CASQUES GMAX ET ZOAN AU QUÉBEC, C'EST JPL.

99$ 36$

Vente finale
Casque modulaire
Visière intérieure amovible
-Double : 99$
-Chauffante: 159$

Le GÉANT des ventes d'habillement

Pneus VTT

59$

TX-10S MOTOCROSS FULLFACE

-Mise de côté possible

Ailleurs vous payez trop cher, chez JPL vous payez pas cher.

Visière double 79$

À Louiseville, magasin seulement — Certificats-cadeaux disponibles

Le plus gros vendeur au Québec Spécial
XGEN DE TJD
avec chenilles Camoplast 4 saisons, le meilleur au meilleur prix!

CHENILLE *CAMOPLAST* 15 po x 121 po x 1 po 349$

À partir de 89$

239$ COFFRE DE LUXE
Protège main poignée chauffante

Habits enfant et junior
Super chaude intérieure en polar 89$

Habits de motoneige et VTT
•Choko •EDCO
•FXR •GKS
Le meilleur choix au meilleur prix

Traîneau pliant 4 pieds avec lisses 229$
Bottes Loup marin 219$
Bottes GKS
Bas 4.95$
Coffre avant 2 bidons 124$
Huile Injection 1 gallon semi-synthétique 34.99$
79$
Mitaines 19.99$

Le plus gros vendeur de « kit chenille » pour VTT(TJD) au Québec c'est JPL
La marchandise de demain au prix d'autrefois.

761, rue Saint-Laurent Est, Louiseville • 819 228-3124 • 1 800 363-8880

POUCE CHAUFFANT	18,95$
POIGNÉE CHAUFFANTE	26,49$
GRATTE VTT	379$.+
HABIT CUIR NYLON	139$
BOUGIE NGK BR8ES - BR9ES - BR10ES	2,29$
CASQUE VTT « OPEN » (DOT)	~~59$~~ - 36$
CASQUE MODULAIRE (DOT)	~~199$~~ - 99$
CASQUE MOTO CROSS (DOT)	~~109$~~ - 69$
CAGOULE	5,89$
COFFRE VTT ARR	~~250$~~ - 189$
PNEUS MOTO, VTT, BATTERIE	PRIX IMBATTABLES
PARE-BRISE VTT (CLAIR)	~~89$~~-69$
TREUIL 2000 LB « SWITCH POIGNÉE »	159$
TREUIL 3500 LB. « SWITCH POIGNÉE »	269$
TOILE VTT	~~109$~~ - 69$
PARE-CHOC VTT NEUF (pour bricoleur)	25$
PORTE-CANOT PROTECTEUR	489$
INTERCOM bluetooth	199,99$
BOTTES MOTOCROSS	119$

123 Logements à louer

NOUVELLE ANNONCE

5½, rue Chapais, rénové, frais peint, remise, 2 stationnements. 535$, 819 372-0194 ou 819 384-2626.

5½, rue Matteau, grandes pièces, 2 stationnements déneigés, très propre, rénové, ensoleillé, 373-5012.

5, Saint-Luc-de-Vincennes, refait à neuf, climatiseur, 400$ non chauffé, non éclairé, libre. **819 295-5192**

NOUVELLE ANNONCE

6½, Sainte-Marguerite, 3 chambres, non éclairé, non chauffé, haut de duplex, libre en juillet. 374-4941

BORD DU FLEUVE ET ACCÈS, Champlain, 6½, 750$, 938 Notre-Dame, 2 stat., pas d'animaux. 819 295-5252

BORD FLEUVE, RABAIS ++ 2½, 3½, 4½, 5½, garage, foyer, ascenseur, possibilité meublés. **691-7045, 375-0032**

NOUVELLE ANNONCE

PRÈS LES RIVIÈRES **3½, 4½, 5½,** rénovés, rangement entrées laveuse/sécheuse, **Faut voir! 819 386-8116**.

PROMOTION 3 mois gratuits sur bail de 2 ans, style condo, 3½-4½-5½. **380-3491, 375-0032**

RABAIS ++ VOUS cherchez un logement? Nous avons ce qu'il vous faut, **3½ à 6½.** **819 380-3491, 375-0032**

124 Logements à louer Centre-Mauricie

1 MOIS GRATUIT, SHAWINIGAN 3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, **819 539-3897.**

3½-320$, 4½- 390$ À 420$ Shawinigan-Sud, FÉVRIER GRATUIT, 819 **380-4782**

3½, chauffé, éclairé, meublé, 440$, endroit tranquille. **Shawinigan 819 537-7047**

4½, SOUS-LOCATION Shawinigan, chauffé, éclairé, libre, rabais 25$/mois jusqu'à fin du bail. **819 694-6944 poste 222**

127 Chambres à louer

35$,** jour, chambre, studio, travailleurs, 20$, 30 jours, nouveau concept, 94, Fusey **819 696-0642, 376-3372

NOUVELLE ANNONCE

À PARTIR DE 200$ accès cafétéria et buanderie secteur tranquille, près de la piste cyclable et transport en commun, 819 372-4835

NOUVELLE ANNONCE

CHAMBRES, 190$ À 250$ tout compris, centre-ville, 1er mois à 50%, rénovées, 819 384-4245 ou 698-3195

131 Résidences, centres accueil

1½, à louer, tous les services personnalisés, infirmière, caméra, 819 996-6452 ou 819 374-2184.

MAISON NIVERVILLE Hébergement permanent disponible pour personnes en perte d'autonomie. Tous les services inclus. 379-2144

200 MARCHANDISES

237 Appareils électroménagers

BEAUDET MEUBLES Appareils, neufs et usagés. pièces, 164 Sainte-Madeleine, Cap. 819 374-5031

B.R. SERVICE ENR. Réparation, achat, vente, d'appareils électroménagers depuis 37 ans, pièces de toutes marques, 268, rue Saint-Laurent, secteur Cap. **819-376-0559**

241 Animaux

NOUVELLE ANNONCE

J'aimerais acheter un petit chien Yorkshire, de race petite, 819 533-3486

248 Instruments de musique

NOUVELLE ANNONCE

Trois micros Shure + pied, amplificateur, moniteur, etc. 819 377-2967

266 Vêtements, fourrures

ACHETONS manteaux de fourrure usagés, vison, loup lynx, payons 100$ à 500$ comptant. On se déplace. **1-888-845-8586**

285 Bois de chauffage

SPÉCIAL DE JANVIER Érable, merisier, hêtre, première qualité, fendu, livré, possibilité en longueur. 819 535-3543

298 Marchandises diverses

FILMS 8MM ET SUPER 8 Faites transférer vos souvenirs sur DVD. Cassettes VHS, BETA **GILLES: 819 693-6290**

NOUVELLE ANNONCE

LIT 39 po, ortho électrique; bracelet médical avec alarme. **819 539-2178**

300 SERVICES PERSONNELS

301 Compagnes, compagnons

NOUVELLE ANNONCE

JOUEURS DE CARTES Couple soixantaine cherche joueurs de cartes. 374-2274

309 Escortes

COUP DE COEUR

819 944-7007, 24/24 Jolies jeunes femmes Se déplacent, reçoivent. **ENGAGEONS 19 ans et + CHAUFFEURS demandés**

10 H AM, SENSATION respect, discrétion. Habillement sexy... Engageons. **819 701-6382**

NOUVELLE ANNONCE

★ 2 BELLES PITOUNES ★ DE MONTRÉAL ❤ TRÈS JOLIES BLONDES❤ jupe, talon, 38D, fontaine, spécial duo$, cochonnes. ☞ 819 701-1556

NOUVELLE ANNONCE

Belle femme noire, 110 lb vous reçoit en ville. Déplacment disp. 418 934-8480

NADYA 5 pi 3 po, 100 lb **819 699-0801**

NOUVELLE ANNONCE

Une femme sexy de passage.www.rencontrediscrete.escort-site.com 819 695-2736.

311 Services professionnels

Photo, vidéo, professionnel (certifié apple),transfert vhs, super 8, 16 mm, 8 mm, sur dvd, 819 696-1403 www.productionsam.com

312 Massage

NOUVELLE ANNONCE

AGENCE MÉGAN,24 H/24 H (819)944-2869 **Se déplace et reçoit.** Blonde, sexy, 28 ans, 34C, seins refaits, 100 lb. XXX

NOUVELLE ANNONCE

Massage huile essentielle de 9 h à 22 h, avec Olivia 819 698-4058

NOUVELLE ANNONCE

❤ SABRINA ❤ Lundi au vendredi **819 701-6137**

315 Massothérapeutes

373-3305 JOHANNE Accorde-toi du bon temps. Bon massage.

374-4794 ANOUK Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi.

315 Massothérapeutes

ALLO! Excellent massage de détente dès 8 h le matin **819 698-8084**

MONIQUE , MASSAGE californien, réflexologie dès 9 h. 819 693-1522

324 Entretien, rénovation

35 ans d'expérience, rénovation intérieur/extérieur, Luc St-Jean 819 691-9097

ARMOIRES EXPERT PLUS pour des armoires de qualité, rénovées ou neuves, contactez Paul André, 27 d'expérience .**819 376-4333**

BOISERIES ANNY-MAX INC. Spécial 25e Anniversaire **Armoires de cuisine 819 377-0496**

RÉNO BOUCHE-TROUS plâtre, peinture, céramique, plancher, 10 ans d'expérience, **819 944-7631.**

326 Paysagistes, déneigement

819 247-TOIT (8648) DÉNEIGEMENT DE TOITURE Estimation gratuite.

328 Peinture, décoration

PEINTRE, TIREUR DE JOINTS de métier, travail soigné, Daniel, 819 244-9759

350 Voyages

819 374-4952 CASINO DE MONTRÉAL le dimanche 9 février 2014 ainsi que tous les mardis et jeudis de l'année.

RIDEAU CARLETON CASINO LAC LEAMY ET HÔTEL HILTON 16 et 17 mars **Mariette et Claude** Conseillers en voyage **Voyages Harmonie inc.** 819 374-4952 **Permis du Québec** www.navettecasino.com

Taxes et FICAV inclus

VOYAGE MICHELINE MOREAU
15 février: Casino Rideau Carleton, prix 40$, 10$ pour diner et 5$ pour jouer
21 février: Casino Montréal, prix 30$, 10$ du casino et visite aux Galeries St-Bruno
28 février - 1er mars: Casino Lac Leamy, Hôtel Hilton, prix 155$, occupation double, 20$ du casino et déjeuner inclus.
Pierre Robichaud 819 538-9436 Permis du Québec **TPS, TVQ et la contribution à l'Office de la protection du consommateur incluses**

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

402 Personnel de restauration

NOUVELLE ANNONCE

Cuisinier(ère) avec expérience, salaire à discuter. **Serveuse** avec expérience, salaire 9,50$. Les deux emplois sont le soir et weekend 418 325-6510, 819 384-2345

LIVREUR demandé. Se présenter: 105, Saint-Laurent, secteur Cap. **819 374-6271**

405 Personnel de métiers

Coiffeur(euse) demandé(e) avec cours en coiffure terminé, avec expérience, 819 694-0695

412 Personnel demandé

Chauffeur de tracteur demandé pour déneigement, avec ou sans expérience, 819 375-9400

Personne âgée recherche une aide afin d'améliorer ses compétences sur ordinateur. 819 376-7654

412 Personnel demandé

metro PLUS

METRO PORT-ROYAL, SAINT-GRÉGOIRE

BOUCHER ou BOUCHÈRE DEMANDÉ(E)

Poste permanent - Temps partiel environ 38 h/semaine. Jour, soir et fin de semaine - Salaire à discuter. Expérience un atout.

Télécopiez votre curriculum vitae au 819 233-4013 ou communiquez avec Lydia 819 233-2331 ma004041adm@metro.ca

4900, av. Fardel, Bécancour (secteur Saint-Grégoire) G9H IV7

MMC-3419791

412 Personnel demandé

Nous sommes présentement à la recherche de :

PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES

Plusieurs postes à combler. Échelle salariale variant de15,06 $ à 16,86 $ Avantages sociaux concurrentiels.

Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge npoisson.dg@sogetel.net Télécopieur: 819 293-6659

413 Emplois divers

AVANT le 9 février, recherchons 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours (formulé par 65 médecins, réglementé Santé Canada). 1-418 702-1096 **www.regimesplus.net**

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

520 Services financiers

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE? Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire. 1 seul paiement , sans intérêt. Appelez-nous: 1-800-465-3809 819 370-2020 Jean Fortin et associés syndic de faillite.

CONSOLIDATION DE DETTES personnelle ou commerciale Un seul paiement par mois. Cartes crédit, Hydro, impôts, téléphone, câble, TPS, TVQ, prêts, etc. **Refaites votre crédit!** Parlons-en : **1 888-371-0661**

PRÊT DE 500$ Aucune enquête de crédit. **www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454**

895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Fernand Lemire**, en son vivant domicilié au 35, rue Joly, Trois-Rivières, est décédé à Trois-Rivières, le 22 octobre 2013. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude du notaire Lyne Parent, 823, boul. Thibeau, Trois-Rivières (Québec), G8T 7A7.

Donné le 29 janvier 2014
France Rochefort, liquidateur

Fondation québécoise du cancer

Du soutien au quotidien

Don In memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

412 Personnel demandé

600 TRANSPORTS VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

623 Autos, camions demandés

ACHAT de véhicules pour recyclage. Prix compétitifs. Remorquage gratuit. Accréditée S.A.A.Q. **Kenny U-Pull 819 378-4848**

625 Autos à vendre

CHARGER 09, V6, aut. rouge, 85 000 km, A1. Pas d'hiver. Un proprio. 9950$, 819 227-4000

Regroupement des aidants naturels de la Mauricie

79, rue Rocheleau, Trois-Rivières Tél.: 819 693-6072

NOUVELLE ANNONCE

Hyundai Accent GS, 2006, 166 500 km, mécanique A1, Aubaine! 819 841-4441

636 Machinerie forestière

Bombardier J5, moteur Ford avec deux treuils, 6500$, 418 322-5823

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

722 Motoneiges

Polaris Widetrack 2002, 4000 milles, très popre, 3200$, 418 322-5823.

895 Avis, soumissions, appels d'offres

413 Emplois divers

413 Emplois divers

413 Emplois divers

En collaboration avec Emploi Québec Mauricie — Le Nouvelliste

CHRONIQUE D'OFFRES EMPLOI

www.emploiquebec.gouv.qc.ca
www.emploietudiant.qc.ca

- **TRSA-3989677 — GÉRANT/GÉRANTE DE COMMERCE DE DÉTAIL;** Superviser la production dans le rayon de l'épicerie en s'assurant de la qualité des produits et du respect des standards. Organiser le travail des commis selon les besoins opérationnels. S'assurer de l'application de la mise en marché en magasin et effectuer les commandes du rayon. Vérifier et contrôler l'inventaire. Appliquer les normes d'hygiène et de salubrité de l'aire de vente ainsi que les politiques et les normes de la compagnie. Scolarité : Secondaire; Années d'expérience reliées à l'emploi : 3 à 5 années. Salaire à discuter; 38 heures/sem.
- **TRSA-3990021 — COIFFEUR/COIFFEUSE;** Faire la coloration; faire les shampoings et les coupes; faire les mises en plis et autres tâches connexes. Scolarité : Secondaire professionnel (DEP), formation en coiffure terminé; Années d'expérience reliées à l'emploi : 3 à 5 années. Salaire offert : 10,15$ - de l'heure; 25 heures/sem.
- **TRSA-3990369 — MANUTENTIONNAIRE;** Chargement - déchargement de matériaux à l'aide de chariot élévateur. Manutention de matériaux de façon manuelle. Préparation de commande avec exactitude. Maintenir la cour propre. Commissionnaire à l'occasion, local et extérieur. Scolarité : Secondaire terminé; Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 6 mois. Salaire à discuter; 40 heures/sem.
- **TRSA-3991200 — AIDE-MÉCANICIEN/ AIDE- MÉCANICIENNE;** Effectuer de la mécanique diesel pour tracteur de déneigement. Scolarité : Secondaire non terminé; Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 année. Salaire à discuter.
- **TRSA-3991426 — ORGANISATEUR/ORGANISATRICE D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX;** Mettre en place activité(s) de financement, établir les contacts avec les différents milieux et les différents collaborateurs privés et publics, lancer les invitations à participer et assurer le suivi et la bonne marche des opérations de la levée de fonds. Scolarité : Universitaire 1er cycle (Bac), Récréologie, loisirs ou tourisme; Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années. Salaire offert : 11,50$ - de l'heure; 35 heures/sem.
- **LSVA-3991742 — CUISINIER/CUISINIÈRE :** Permanent, temps partiel, jour, fin de semaine, quart de travail, 25 hres/sem., salaire à discuter, DES, 3 à 5 années d'expérience, l'horaire peut varier de 25 à 40 hres/sem., selon le temps de l'année et des évènements. (St-Paulin)
- **LSVA-3991772 — SERVEUR/SERVEUSE – SERVICE ALIMENTS ET BOISSONS :** Permanent, temps partiel, jour, soir, fin de semaine, 25 hres/sem., 8,75 $ de l'heure, DES, 3 à 5 années d'expérience, connaissance de maître D un atout, le nombre d'heure par semaine peut varier de 25 hres et plus selon le temps de l'année et les évènements. (St-Paulin)
- **LSVA-3991790 — COORDONNATEUR/COORDONNATRICE D'ÉVÈNEMENTS :** Saisonnier, temps partiel, jour, fin de semaine, 20 hres/sem., 21 $ de l'heure, DEC, 3 années d'expérience, posséder permis de conduire valide et avoir un véhicule. (Yamachiche)
- **LSVA-3992056 — PRÉPOSÉ/PRÉPOSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES :** Permanent, temps plein, nuit, 32 hres/sem., salaire à discuter, secondaire, 1 à 2 années d'expérience, PDSB, premiers soins/RCR. (Louiseville)
- **LSVA-3993542 — CHAUFFEUR/CHAUFFEUSE DE CAMION :** Permanent, temps plein, jour, soir, nuit, 50 hres/sem., salaire à discuter, secondaire, 6 à 9 années d'expérience, chauffeur train routier, langues parlées et écrites : français et anglais. (Louiseville)
- **LSVA-3993585 — MANOEUVRE D'USINE – FABRICATION :** Permanent, temps plein, nuit, 40 hres/sem., 13 $ à 15 $ de l'heure, DES, 1 à 2 années d'expérience, qualification professionnelle reconnue : conduite de chariot élévateur sécuritaire. (Louiseville)
- **LSVA-3993594 — MANOEUVRE À LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS :** Occasionnel ou temporaire, temps plein, nuit, 37,50 hres/sem., 11,25 $ de l'heure, secondaire. (Louiseville)
- **STG-3966481 — CUISINIER/CUISINIÈRE,** permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine; 20 heures semaine; salaire à discuter; DES non terminé; cet employeur invite les personnes de 55 ans et plus à poser leur candidature; cet employeur invite les candidats à l'immigration à poser leur candidature. (Ste-Anne-de-la-Pérade)
- **STG-3993498 — SERVEUR/SERVEUSE D'ALIMENTS ET DE BOISSONS,** permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine; 30 heures semaine; salaire à discuter; DES non terminé; cet employeur invite les personnes de 55 ans et plus à poser leur candidature; cet employeur invite les candidats à l'immigration à poser leur candidature. (Ste-Anne-de-la-Pérade)
- **STT-3994036 — PEINTRE DE PRODUITS MÉTALLIQUES AU PISTOLET,** occasionnel, temporaire, temps plein, jour; 40 heures par semaine; salaire à discuter; détenir diplôme d'études secondaires; posséder 1 à 2 ans d'expérience. (Saint-Tite)
- **STT-3991435 — AIDE D'USINE,** permanent, temps plein, jour; permanent, temps plein, jour; 40 heures par semaine; salaire à discuter; détenir diplôme d'études secondaires; expérience un atout. (Saint-Tite)
- **STT-3991412 — COUTURIER,** permanent, temps plein, jour; 40 heures par semaine; salaire à discuter; détenir diplôme d'études secondaires; expérience un atout. Saint-Tite)
- **STT-3990916 — COMMIS DE QUINCAILLERIE-COMMERCE DE DÉTAIL,** permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine; 32 heures par semaine; salaire à discuter; détenir diplôme d'études secondaires; expérience un atout. (Sainte-Thècle)

Pour toute information additionnelle relative à chacun de ces postes, consultez les guichets d'emploi du Centre local d'emploi de votre territoire ou communiquez avec le Centre d'assistance au placement au numéro **819 371-6656** ou sans frais le **1 866 640-3059**.

Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653

NÉCROLOGIE

Décès, remerciements et messes anniversaires

Si la grande majorité des Avis de décès, remerciements et messes anniversaires sont transmis au Nouvelliste par l'intermédiaire des maisons funéraires, il est également possible de communiquer directement avec nous selon les modalités suivantes:

1. En personne à nos bureaux du 1920 rue Bellefeuille à Trois-Rivières aux heures d'ouverture suivantes, du lundi au vendredi, **de 8 h 30 à 17 h.**

2. Au téléphone, **de 8 h 30 à 17 h**, aux numéros suivants : **819 378-8363 et 1 888 378-8363.**

Nos préposées peuvent répondre à toutes vos interrogations sur les coûts, la façon de nous faire parvenir des photos, la forme de l'annonce désirée, nos promotions etc.
Pour la publication de remerciements et de messes anniversaires, il est requis de communiquer avec nous quelques jours à l'avance, question de vous offrir le meilleur service possible.

AVIS DE DÉCÈS

DE CARUFEL MILOT, Mme Thérèse
93 ans, Louiseville

DIONNE LACHANCE, Mme Priscille
82 ans, Saint-Gérard-des-Laurentides

LORRION, M. André-Jacques (Dédé)
87 ans, Québec

MAYER LACROIX, Mme Marie-Claire
91 ans, Shawinigan-Sud

PLANTE MORIN, Mme Berthe
80 ans, Louiseville

THIBEAULT PÉPIN, Mme Marie-Blanche
93 ans, Trois-Rivières



DE CARUFEL
MILOT
MME THÉRÈSE

Au CSSS de Maskinongé - Résidence Avellin-Dalcourt, le 28 janvier 2014, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Thérèse De Carufel, épouse de feu M. Bernard Milot, demeurant à Louiseville.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
140, rue Saint-Aimé
Louiseville
Heure d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 12 h 30.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le dimanche 2 février 2014 à 14 h
à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de
Saint-Léon-le-Grand
à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses frères : Rolland (Lise Baril) et Bernard (Suzanne Arseneault); sa belle-soeur Lucienne Lacoursière (feu Ovide De Carufel); ses neveux : Germain De Carufel et Jules De Carufel; ses nièces : Denise et Céline Paillé, France et Joanne De Carufel et leur conjoint; les enfants de feu Bernard Milot : Charles et Fernand Milot et leur conjointe; sa belle-fille Carmen Chainé (feu Serge Milot), ainsi que plusieurs ami(e)s.
Des dons à la Fondation Maison Carpe Diem seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 228-4822.
Extérieur : 1-888-558-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

aidez-nous.
1 800 361-9643
www.leucan.qc.ca
leucan
Association pour les enfants atteints de cancer




DIONNE
LACHANCE
MME PRISCILLE

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 29 janvier 2014, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Priscille Lachance, épouse de feu Lucien Dionne, demeurant à Saint-Gérard-des-Laurentides.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan
G9N 2L5
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le samedi 1er février 2014 à 11 h
au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu
au cimetière Saint-Michel
de Shawinigan-Sud
à une date ultérieure.
L'a précédée, son fils Henri-Paul Dionne.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Jocelyne, Pierre, Sylvie (Denis Gervais), Réjean (Diane Gélinas) et Denise; ses petits-enfants : Émilie Dionne (Alex Laflamme), Marie-Annie Gervais (Ryan Hill), Charlène Gervais (Milan Novakov), Roxanne Gervais, Samuel Béliveau (Marie-Line Duplessis) et Jessica Béliveau; ses 3 arrière-petits-enfants; ses frères et sa soeur : Florimond Lachance (Pauline), Jean-Guy Lachance (Dorianne Racette) et Marie Lachance (Réjean Bélanger); ses belles-soeurs et beaux-frères : Cécile Dionne (feu Roland Nadeau), Bernadette Dionne (feu René Forget), Roland Hill (feu Thérèse Dionne), feu Raymond Dionne (feu Thérèse Aubry), feu Émile Dionne (feu Gilberte Plamondon), feu Jeanne Dionne et feu Ange-Albert Dionne (feu Gisèle Bourgouin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et sa fidèle Katou.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 3e étage du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, pour les bons soins prodigués, ainsi que remercier Louise Dionne et Colette Christie, ses dévoués aidantes ainsi que Anne-Sophie Blondin, sa petite gardienne.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Mira ou à la Société Parkinson Canada, lequel serait apprécié par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE INC.
Vient en aide aux personnes atteintes de maladies cardiovasculaires ou aux personnes ayant des facteurs de risques.
Tél.: 819 373-3722
info@assocdescardiaques.com



LORRION
M.
ANDRÉ-JACQUES
(Dédé)
1926 - 2013

Au CHSLD Le Faubourg, le 27 décembre 2013, est décédé à l'âge de 87 ans, M. André-Jacques Lorrion, époux de Mme Mariette Coté, fils de feu Mme Eugénie Bénicourt et de feu M. Jules Lorrion. Originaire de Clairoix en France, il demeurait à Québec et autrefois de Trois-Rivières.
Il a été confié à la :
Coopérative funéraire
des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec
G1N 448
où la famille se réunira en privé
le samedi 1er février 2014
Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Chantal, Anny et Martin (Jocelyne Frenette); ses petits-enfants : Antoine (Sarah Nourcy), Stéphanie (Michel St-Hilaire) , Maxime (Libia Guerra), Alexis, Félix et Julien; ainsi que ses arrière-petits-enfants : Elsa, Mathis, Sofia, Gabriel, Christopher et Isabella; en France, sa soeur Yvette (feu Robert Dessigny); ses frères : feu Robert (Lucienne), feu Roger (feu Jeannette), feu Marcel; au Canada, ses belles-soeurs et beaux-frères : feu Marie-Paule (Bertrand Pelletier), feu Raymond, Gérard (Gisèle Dupont), Onil (feu Claire Laflamme), ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s ici et en France.
La famille désire remercier le personnel exceptionnel du troisième étage du CHSLD Le Faubourg, pour les bons soins et l'attention portés durant son séjour.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec (418) 527-4294 (1040, avenue Belvédère, bureau 312, Sillery, QC G1S 3G3).
Renseignements : (418) 688-2411
Envoi d'un message de sympathie par télécopieur : (418) 688-2414
Site internet :
www.coopfuneraire2rives.com



MAYER
MME
MARIE-CLAIRE
LACROIX
1922 - 2014

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 26 janvier 2014, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Marie-Claire Lacroix, épouse de feu Roger Mayer, demeurant à Shawinigan-Sud.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard
1200, 117e Rue
Shawinigan-Sud
Heure d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le dimanche 2 février 2014 à 15 h
au centre funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu
au cimetière Saint-Michel
à une date ultérieure.
Elle laisse dans le deuil son fils Gérard Mayer (Claire Cadieux); sa fille Monique Mayer; ses petits-enfants : Lynda Mayer, Sylvain Mayer (Andrée), Guylaine Mayer, Daniel Cloutier (Nadine); ses 6 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s de la Résidence Le Reflet du Sud.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à la direction et au personnel de la Résidence Le Reflet du Sud, pour les bons soins et l'accompagnement.
Des dons à la fondation ou l'association de votre choix seraient appréciés.
Renseignements : (819) 536-0010.
Télécopieur : (819) 536-0800.
Courriel :
mescondoleances@hotmail.com



PLANTE
MORIN
MME BERTHE

Au CSSS de Maskinongé - Résidence Avellin-Dalcourt, le 29 janvier 2014, est décédée, à l'âge de 80 ans, Mme Berthe Plante, épouse de feu M. Léopold Morin, demeurant à Louiseville.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
140, rue Saint-Aimé
Louiseville
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 1er février 2014 à 10 h 30
en l'église de Louiseville.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial
à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Sylvio Alarie), Michel (Michèle Giroux), Johanne (René Lamy); ses petits-enfants : Nancy et Annie Lafrenière, Jany, Alex et Jessy Morin, Mathieu, Marie-Andrée et Marie-Pier Lamy; ses arrière-petits-enfants : Océane Boisvert, Félix-Antoine Chevalier, Daphnée Gariépy et Thomas Mercier; ses soeurs et frères : Irène (feu Wellie-Paul Bergeron), Annette (feu Alphérie Vadnais), Rita (feu Jules Damphousse), Dolorès (Raymond Giguère), Fernand (Lucille Arseneault), Denis (France Lagacé); son beau-frère et sa belles-soeur : Thomas Boisvert (feu Fernande Plante) et Jacqueline Magnan (feu Viateur Morin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements : (819) 228-4822.
Extérieur : 1-888-558-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Albatros
Cellule Albatros Trois-Rivières Métropolitain
Information : **819 375-1429**



THIBEAULT
MME
MARIE-BLANCHE
PÉPIN
1920 - 2014

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 22 janvier 2014, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Marie-Blanche Pépin, épouse de feu Maurice Thibeault, fille de feu Louis-Alma Pépin et de feu Bernadette Joyal, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heures d'accueil : samedi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h, dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 10 h 30.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée le
dimanche 2 février 2014 à 12 h 30
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Louis-de-France
à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Lise Thibeault (feu Idrissa Cissé), Jacques Thibeault (Monique Corbeil), Carole Thibeault (Gilles Héroux), Marjolaine Thibeault (Raynald Héon), Danyel Thibeault (Suzanne Lajoie), Solange Thibeault; ses petits-enfants : Marie-Pierre Corbeil-Thibeault (Éric Lépine), Stéphanie Corbeil-Thibeault, Francis Héroux (Caroline Ricard), Martin Héon (Geneviève Duguay), Marc-André Héon (Véronique D'Acremont), Marie-Hélène Héon, Olivier Thibeault (Sonya Nadon); également dans le deuil Mohamed Ali Cissé (Nabindou Touré), Luqman et Ayman Cissé; ses arrière-petits-enfants : Mathieu et Arnaud Lépine, Cédric et Loïc Thibeault-Huchet, Léo Gagnon et Louis Héon, Laurianne et Maëllie D'Acremont-Héon; son frère Maurice Pépin (Huguette Beauchesne); ses soeurs : Cécile Pépin (feu Paul Descôteaux), Lucienne Pépin (feu Arthur Robitaille), Fernande Pépin (feu Jérôme Lamothe), Pierrette Pépin (feu Royal Surprenant); sa belle-soeur Marguerite Thibeault (feu Roger Galarneau); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de la Maison Grandchamp et de l'urgence du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional.
Des dons à Fondation Maison Carpe Diem « Centre de ressources Alzheimer » (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, QC G8Z 2N7), à la Société Alzheimer de Montréal (5165, rue Sherbrooke Ouest, bureau 410, Montréal, QC H4A 1T6) ou à la Fondation d'aide aux jeunes musiciens (4115, Louis-Franquet, Trois-Rivières, QC G8Y 1R3) seraient appréciés.
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

915 Messes anniversaires

MESSE
1er ANNIVERSAIRE



Il y a déjà un an que vous nous avez quittés, mais vous demeurez vivante dans le coeur de chacun et chacune.

À la mémoire de
Mme ANGÉLINE TROTTIER AUDY
(décédée le 28 janvier 2013)

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 1er février 2014, à 19 h 15, à l'église de Sainte-Thècle.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous lors de cette célébration.

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, ainsi que leur conjoint(e).

J-3414532

915 Messes anniversaires

MESSE
1er ANNIVERSAIRE

Un an est passé depuis que tu nous as quittés. Ton départ fut difficile à accepter. Le temps s'enfuit, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous. Continue de veiller sur nous.



Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 1er février 2014, à 19 h 30, à l'église de Saint-Timothée d'Hérouxville, à la mémoire de

M. FERNAND CYR
(décédé le 27 janvier 2013)

Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à nous, en pensée ou par leur présence lors de cette célébration.

Ses enfants Céline, Guy, Lorraine et Mario, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

J-3412440

935 In Memoriam

À LA MÉMOIRE DE



PARC DE LA RIVIÈRE BATISCAN

MONSIEUR NORMAND BOURGEOIS

À la suite du décès subit de monsieur Normand Bourgeois de Saint-Stanislas, président du conseil d'administration du Parc de la rivière Batiscan, les administrateurs, employés et membres du parc offrent leurs plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Merci Normand pour ton attachement et implication au sein de notre organisme.

3422037

935 In Memoriam

À LA MÉMOIRE DE



M. RENÉ ST-CYR

La direction et les employés de
René St-Cyr inc.
désirent offrir leurs plus
sincères condoléances
à la famille et aux proches.

Exceptionnellement le magasin sera fermé le samedi 1er février 2014, jour des funérailles.

René St-Cyr
DIRECTEMENT DE L'EXPERT

Accalmie
Accompagnement et hébergement pour personnes suicidaires

1905 rue Royale, Trois-Rivières (Qc) G9A 4K8

Pour demande d'aide (819) 378-8585

24 heures par jour 7 jours par semaine

Le Défi Mauricie est de retour

Louise **Plante**
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

Saint-Luc-de-Vincennes — Le Défi Mauricie, qui met en vedette des attelages de chiens menés par des *mushers*, est de retour ce week-end à Saint-Luc-de-Vincennes.

Le Défi Mauricie inclut deux classes de courses. La première regroupe les attelages de six chiens qui s'élanceront sur un parcours d'environ six milles. La deuxième course met en compétition les équipes de la classe illimitée qui comprend des attelages de 12 à 18 chiens qui se disputeront la victoire sur un parcours d'environ 14 milles.

Ces courses se dérouleront en deux étapes avec un premier départ le samedi et un second départ le dimanche. Le résultat du cumulatif des temps des deux journées détermine le classement final des équipes. La remise des trophées et des bourses d'une valeur de 12 000 $ aura lieu à la salle communautaire de Saint-Luc-de-Vincennes vers 15 h 30, le dimanche 2 février.

Le maire de l'endroit, Jean-Claude Milot, organisateur de la course, souligne que les champions de l'an dernier, Justin Fortier, de Saint-Raymond, dans la classe illimitée et Fanny Houle, de Trois-Rivières, dans la classe six chiens, feront face à une soixantaine d'autres équipes parmi les meilleures en Amérique du Nord. Il ajoute que plusieurs équipes des États-Unis seront présentes dont celle de Jim Blair et Steve Long. Il faudra aussi compter avec des participants de la Mauricie soit les *mushers* Claude Bellerive, Mélanie Bellerive, Jean-Claude Milot, Hermel Bergeron et Patrick Périgny.

Les spectateurs peuvent assister au départ et à l'arrivée des courses sur le terrain des loisirs à Saint-Luc-de-Vincennes de même qu'à la course dans les champs en bordure de la Route à Thibeault et du 2e Rang vers Saint-Narcisse.

Le maire Milot est fier de mentionner que parmi les neuf courses sanctionnées par le Club d'attelages de chiens du Québec, le Défi Mauricie se retrouve en tête de liste tant pour la qualité de son organisation et son appréciation par les *mushers* que pour l'accueil des spectateurs.•



PHOTO: SYLVAIN MAYER
Le Défi Mauricie est de retour en fin de semaine à Saint-Luc-de-Vincennes.

TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC

MMA tient World Fuel Services responsable

La Presse — La tragédie de Lac-Mégantic n'aurait jamais eu lieu si une multinationale du pétrole avait correctement étiqueté le brut transporté par le train de la Montreal Maine & Atlantic, soutient la compagnie ferroviaire dans une poursuite intentée hier aux États-Unis.

World Fuel Services serait responsable de la tragédie qui a fait 47 morts le 6 juillet dernier, selon le syndic mandaté par la Cour pour administrer MMA pendant sa mise en faillite.

Dans sa requête, que *La Presse* a obtenue, Robert Keach affirme que le train qui a été immobilisé le 5 juillet à Nantes n'aurait jamais été laissé sans surveillance si la MMA avait connu la véritable nature du pétrole qu'il transportait. On se rappellera que ce train s'est remis en mouvement, au milieu de la nuit, et qu'il a déraillé au centre-ville de Lac-Mégantic, 11 kilomètres plus loin.•

BABILLARD

ACTIVITÉS

CSSSTR
Le centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières offre gratuitement des ateliers de sensibilisation à la prévention des chutes pour les 50 ans et plus. Horaires et lieux variés dans le grand Trois-Rivières. Pour infos et inscriptions: Marie-Hélène Dumas, agente de recrutement, 819 376-9999.

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINTE-THÈCLE
Souper à la fondue chinoise samedi 8 février à 18 h à la salle Aubin de l'hôtel de ville suivi d'une soirée dansante avec le duo Vogue. Réservation des billets avant le 2 février auprès de Gaston Arcand 418 336-2318 ou Grégoire Saint-Amand 418 289-2351.

ÂGE D'OR SAINTE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS
Jeudi 6 février: souper et soirée dansante soulignant la Saint-Valentin à la Bâtisse industriel. Info.: Jacqueline Giroux 819 378-6447.

FESTI-NEIGE DES FORGES
Du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février derrière l'église Saint-Michel-des-Forges, 10 215 boulevard des Forges, Trois-Rivières. Information: *www.facebook.com/loisirsvieillesforges.*

FESTIVAL DES NEIGES
Au centre municipal des loisirs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (rue de l'Hôtel-de-ville) samedi 1er février, de 9 h à 17 h. Tournois de soccer et rugby, patinage libre, etc.

RENCONTRES–ATELIERS

AQDR MÉKINAC ET LA FADOQ
Toutes les personnes de 50 ans et plus sont conviées à une séance d'information donnée par Service Canada, suivi d'un dîner et d'une partie récréative pour souligner la Saint-Valentin. C'est vendredi 7 février à compter de 10 h 30 à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 Saint-Alphonse. On doit répondre avant mardi 4 février. Les réservations sont nécessaires pour le repas: 418 289-2880. Cette séance d'information de Service Canada sera également donnée le vendredi 7 mars à Hérouxville.

FEMMES DE MÉKINAC
Rencontres pour la cuisine collective de février: la planification du menu et des achats se tiendra le lundi 3 février, de 9 h 30 à 11 h, et la cuisine le lundi 17 février de 9 h à 14 h 30. Cette activité a lieu au Centre de femmes, 2e étage, 213 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle (entrée par l'arrière). Info.: 418 289-2588.

MAISON DE LA MADONE
- «Atelier d'écriture: volet 1» avec Anne Klimov, du mardi 4 février au mardi 8 avril, de 9 h 30 à 11 h 30, ou du jeudi 6 février au jeudi 10 avril, de 13 h 30 à 15 h 30; s'inscrire avant le 1er février.
- «Atelier d'écriture: volet 2» avec Anne Klimov, du lundi 3 février au lundi 7 avril, de 13 h 30 à 16 h 30.
- «La toxicomanie» avec Alain Giguère, mercredi 5 février, de 19 h à 21 h; s'inscrire avant le 2 février.
- «Gentillesse, gratitude, générosité: le lien aux autres renforce le lien à soi» avec Carolle Bruneau, vendredi 7 février, de 13 h 30 à 15 h 30; s'inscrire avant le 4 février.
- «Journée pour les couples: être en couple pas toujours facile, mais toujours possible. Se rencontrer sans se posséder, se rapprocher sans s'envahir» avec Carolle Bruneau, samedi 8 février, de 9 h 30 à 16 h 30; s'inscrire avant le 5 février.
- «La psychologie positive» avec Marie-Claude Ayotte, samedi 8 février, de 9 h 15 à 15 h 45; s'inscrire avant le 5 février.

Information et inscription: 819 375-4997.•

DRAME À L'ISLE-VERTE

Les deux tiers des victimes ont été retrouvées

David **Santerre**
La Presse

L'Isle-Verte — La recherche des corps des victimes de l'incendie de L'Isle-Verte amorce sa phase la plus délicate. Vingt-et-un corps sur les 32 disparus ont été retrouvés jusqu'à maintenant.

La portion du site qu'il reste à fouiller est celle du centre, près de la nouvelle partie de la Résidence du Havre, celle qui a été épargnée par le feu.

Cette portion représente le quart de la superficie des décombres, mais c'est aussi là que l'épaisseur de débris est la plus importante et la plus glacée.

L'équipe d'Yvon Guindon qui a déglacé le reste des ruines à l'aide d'un appareil conçu pour faire fondre et s'évaporer la glace sur les coques de navire est partie mercredi. Dans la nuit de jeudi, on a installé un immense chapiteau rappelant ceux que l'on voit dans les cirques itinérants, au-dessus de la scène de crime.

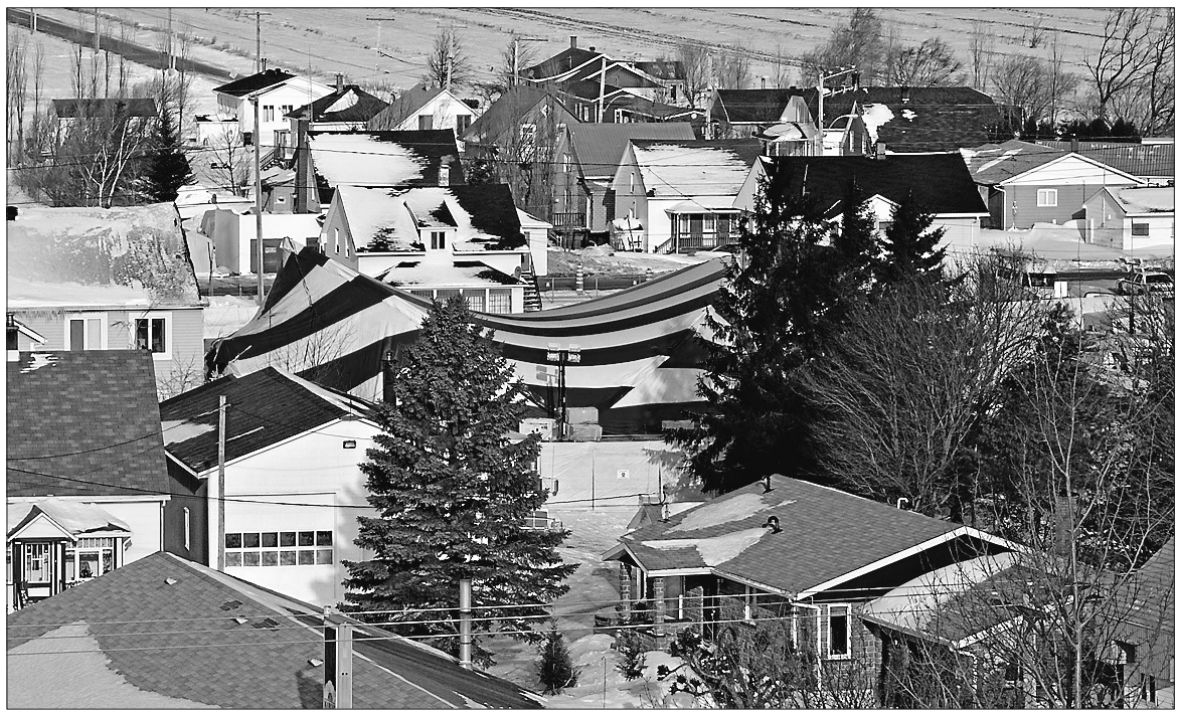


PHOTO: LA PRESSE

Dans la nuit de mercredi à hier, on a installé un immense chapiteau rappelant ceux que l'on voit dans les cirques itinérants, au-dessus de la scène.

On le chauffe à une température au-dessus de 30 degrés Celsius, ce qui a pour effet de faire fondre la glace restante, de rendre les travaux moins pénibles pour les policiers et les pompiers, de protéger les décombres des intempéries et aussi d'empêcher les curieux de voir ce qui se passe sur le site.

Jusqu'à maintenant, les dépouilles de Juliette Saindon, 95 ans, Marie-Lauréa Dubé, 82 ans, Louis-Philippe Roy, 89 ans, Angéline Guichard, 88 ans, Jacqueline Bélanger, 90 ans, Odette Dubé, 80 ans, et Marie Jeanne Saindon-Gagnon, 99 ans, ont été identifiées.

Courriel papal

Par ailleurs, le pape François a envoyé un message de condoléances à la communauté de L'Isle-Verte par courriel, mercredi après-midi.

«Un courriel a été reçu à l'évêché de Rimouski et nous a été transmis. Le pape nous assure qu'il nous porte sur son cœur et nous accorde ses grâces et sa bénédiction. Ça fait partie du baume qui vient nous guérir le cœur», a indiqué le père Gilles Frigon, curé de L'Isle-Verte.

«L'Église est une grande famille, et le fait que le pape soit touché parce qu'une partie de sa famille est en deuil, ça nous émeut», a ajouté le père Frigon.

Il a ajouté que «tous les gens sans titre qu'on ne connaît pas et qui nous envoient des messages de sympathie d'un peu partout au Québec, ça nous touche autant».

Le père Frigon y est allé de ces déclarations lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a donné des détails sur la cérémonie commémorative de samedi. Elle aura lieu dans l'église du village et sera présidée par l'évêque de Rimouski. Les premiers ministres du Québec et du Canada y assisteront. Quelque 500 places sont réservées dans l'église pour les proches des victimes.•

Survivre seule à la tragédie

Jacqueline Dumont a été sauvée, mais a perdu l'homme de sa vie dans l'incendie

David **Santerre**
La Presse

L'Isle-Verte — Ils ont vécu toute leur vie dans leur ferme, ils se sont installés ensemble à la Résidence du Havre il y a moins d'un an. Mais elle a survécu seule à la tragédie du 23 janvier dernier, non sans avoir tenté de sauver son homme.

Louis-Cyrice Martel et Jacqueline Dumont ont vécu toute leur vie dans leur ferme de L'Isle-Verte.

Lui était orphelin. Adopté en bas âge par une famille sans enfant après avoir vécu un mois au presbytère du coin, à la suite de la mort de ces parents.

Après des décennies de vie commune, M. Martel a senti qu'il devenait moins autonome. Rien de majeur pour son âge. Mais assez pour qu'il décide de s'installer dans une résidence.

«Maman ne voulait pas le laisser y aller seul. On les a convaincus d'y aller ensemble», raconte leur fille Réjeanne Martel.

Ils s'y sont installés en avril dernier. Ils ne logeaient pas dans la même chambre, mais ils étaient pratiquement l'un en face de l'autre, à l'étage, au-dessus de la cuisine.

«Ils avaient chacun leur chambre, l'une en face de l'autre. Mais ils passaient leurs journées ensemble. Le premier bonjour de la journée, c'est elle qui l'avait», se remémore Mme Martel.

«La nuit du feu, maman s'est levée après avoir été réveillée par le système d'alarme. Elle a mis ses pantoufles et a essayé d'aller chercher papa. Elle dit que sa porte était barrée. Mais il ne la barrait jamais. Peut-être que c'était sa nervosité. Elle est allée sur le balcon de sa chambre et a crié comme une perdue. Un pompier l'a entendue, et il est monté près d'elle avec une échelle. Il l'a aidée à enjamber la barrière du balcon. Quand elle a senti l'échelle sous ses pieds, elle a descendu très vite», raconte Réjeanne Martel.

Jacqueline Dumont a été transportée à l'hôpital pour y soigner des blessures aux mains. Elle ne se souvient plus trop quand elle se les est brûlées. Peut-être sur la rambarde de son balcon. Mais elle se souvient bien que le feu était déjà très intense autour d'elle et la chaleur, insupportable. «Elle dit qu'il y avait une pluie d'étincelles, et que le toit brûlait déjà très fort», rapporte la dame.

Mais de Louis-Cyrice Martel, 89 ans, aucune nouvelle depuis. Il fait partie des 32 disparus.

Réjeanne Martel est triste d'avoir perdu son père. Mais elle se dit que si sa mère avait pu se rendre jusqu'à son lit, elle aurait peut-être perdu ses deux parents.

«Si maman était allée le réveiller, ils auraient essayé de sortir par le corridor. Il y avait tellement de fumée qu'ils ne seraient pas sortis. Tous ceux qui habitaient autour d'eux sont morts.»

Elle décrit son père comme le «meilleur papa du monde».

«Il a eu huit enfants, il a travaillé dur. C'est un homme qui aimait beaucoup ses enfants. Nous n'avons jamais eu de richesse, mais jamais manqué de rien. Son plus grand plaisir, c'était de gâter sa dizaine de petits-enfants. Il les regardait aller, il trouvait ça beau», se souvient sa fille.

Sa mère, elle, est une femme forte.

«Elle a été rencontrée par les enquêteurs. Elle va passer par toutes sortes d'émotions. Mais elle va se relever, on est tous autour d'elle. Elle est chez mon frère présentement, mais on va l'installer là où elle voudra aller. À 84 ans, après ce qu'elle a vécu, on va lui laisser le plaisir d'aller où elle se sentira bien. C'est elle qui va choisir», conclut Mme Martel.•

25 CHSLD sans gicleurs

31 autres ne sont protégés que «partiellement»

La Presse — Une cinquantaine de CHSLD, ces établissements qui hébergent des aînés en lourde perte d'autonomie, ne sont protégés par aucun système de gicleurs ou ne le sont que partiellement.

Au lendemain de la tragédie de L'Isle-Verte, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, avait reconnu que même des CHSLD ne sont pas munis de gicleurs. Il en ignorait le nombre, mais il s'est engagé à corriger la situation rapidement. Il a demandé à ses fonctionnaires de faire un inventaire complet de la présence de gicleurs dans les 403 centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du Québec.

La Presse a pris connaissance des résultats de la recherche du Ministère, quasi terminée. Sur les 394 CHSLD pour lesquels on disposait de données en date d'hier, 25 n'ont pas de gicleurs. Et 31 en ont «en partie», comme c'était le cas pour la Résidence du Havre, qui, rappelons-le, était un établissement privé, et non un CHSLD. La grande majorité des CHSLD, 338, sont munis de gicleurs.

Les CHSLD hébergent des aînés en grande perte d'autonomie ou des personnes lourdement handicapées qui ont besoin de plus de trois heures de soins par jour. Les normes sont plus sévères pour ces établissements que pour les résidences privées, où les personnes âgées sont autonomes ou semi-autonomes.

En entrevue à *La Presse* la semaine dernière, Réjean Hébert a affirmé qu'il est «tout à fait» urgent d'installer des gicleurs dans les CHSLD qui n'en ont pas. Québec prescrit l'installation de gicleurs lors de la construction de nouveaux CHSLD depuis 2000 seulement. Il n'y avait aucune obligation en ce sens avant 1977. Les normes ont progressé tranquillement de 1977 à 2000, les gicleurs étant prescrits en fonction de la superficie et du nombre d'étages. Or, comme l'a indiqué Réjean Hébert, les CHSLD sont bien souvent des bâtiments qui ont été construits dans les années 50, 60 et 70.

À l'heure actuelle, des gicleurs doivent être installés dès qu'un CHSLD entreprend des «travaux majeurs» ou qu'un bâtiment est converti en CHSLD. De fait, de tels équipements ont été posés lors de la rénovation de bâtiments au cours des dernières années. Mais Réjean Hébert veut accélérer la cadence, ce qui nécessitera des investissements importants.

Un peu plus de la moitié des résidences privées pour aînés (1052 sur 1953) n'ont pas de gicleurs, et 204 n'en ont que «partiellement», selon une compilation faite par *La Presse* la semaine dernière. Réjean Hébert a confirmé que ces données sont valides. Il a précisé que 70 % des personnes âgées habitant une résidence privée vivent dans des établissements munis de gicleurs.•

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	53	34	16	0	3	33	160	119	71	20-6-0-2	14-10-0-1	6-3-0-1	P-1
Tampa Bay	54	31	18	2	3	25	160	136	67	16-6-1-2	15-12-1-1	5-4-0-1	P-2
Toronto	56	29	21	2	4	20	164	173	64	19-10-0-1	10-11-2-3	8-1-1-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	53	37	14	2	0	33	171	128	76	22-4-0-0	15-10-2-0	7-2-1-0	G-1
N.Y. Rangers	55	29	23	1	2	26	141	139	61	12-13-1-2	17-10-0-0	7-3-0-0	G-2
Columbus	54	27	23	3	1	23	159	153	58	15-11-1-1	12-12-2-0	7-3-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**54**	**29**	**20**	**2**	**3**	**26**	**135**	**135**	**63**	**15-9-1-2**	**14-11-1-1**	**4-6-0-0**	**G-2**
Philadelphie	54	26	22	1	5	23	147	158	58	14-10-0-1	12-12-1-4	3-5-0-2	G-1
Ottawa	**54**	**24**	**20**	**4**	**6**	**22**	**155**	**170**	**58**	**12-11-2-3**	**12-9-2-3**	**5-2-2-1**	**G-2**
Caroline	53	24	20	6	3	23	134	150	57	13-10-2-3	11-10-4-0	6-4-0-0	P-1
Detroit	53	23	19	3	8	20	135	149	57	9-11-3-5	14-8-0-3	4-5-0-1	P-2
Washington	54	24	22	2	6	16	155	163	56	14-9-2-2	10-13-0-4	2-6-0-2	P-1
New Jersey	54	22	21	3	8	22	127	135	55	12-7-2-4	10-14-1-4	5-3-0-2	P-2
N.Y. Islanders	56	21	27	4	4	15	158	187	50	8-12-4-4	13-15-0-0	4-5-0-1	P-4
Floride	54	21	26	2	5	14	132	170	49	10-11-1-3	11-15-1-2	4-5-1-0	P-2
Buffalo	52	14	30	4	4	8	101	152	36	9-15-3-2	5-15-1-2	2-4-1-3	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	56	33	10	6	7	28	199	156	79	18-4-2-5	15-6-4-2	4-2-3-1	G-1
St. Louis	52	36	11	3	2	31	180	119	77	19-5-2-0	17-6-1-2	6-4-0-0	G-3
Colorado	52	33	14	2	3	30	153	137	71	17-7-2-1	16-7-0-2	7-2-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	55	39	11	1	4	37	184	134	83	21-2-1-1	18-9-0-3	7-3-0-0	P-1
San Jose	54	34	14	1	5	26	165	129	74	19-3-0-3	15-11-1-2	7-3-0-0	P-2
Los Angeles	55	30	19	2	4	24	133	116	66	16-7-2-1	14-12-0-3	3-6-0-1	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	55	29	20	2	4	23	133	135	64	19-7-1-1	10-13-1-3	6-3-1-0	G-1
Vancouver	55	27	19	3	6	24	139	143	63	14-9-2-3	13-10-1-3	4-6-0-0	P-2
Phoenix	53	25	18	6	4	21	154	160	60	15-8-2-1	10-10-4-3	4-5-1-0	G-1
Dallas	53	24	21	4	4	21	154	157	56	13-9-2-3	11-12-2-1	4-5-1-0	P-1
Nashville	55	24	23	2	6	23	136	166	56	13-11-1-3	11-12-1-3	5-3-0-2	G-1
Winnipeg	55	25	25	1	4	20	155	162	55	13-11-0-4	12-14-1-0	6-4-0-0	P-1
Calgary	53	19	27	4	3	15	124	169	45	10-14-3-0	9-13-1-3	4-5-0-1	G-3
Edmonton	56	18	32	4	2	16	147	190	42	10-14-1-1	8-18-3-1	4-5-1-0	G-3

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Boston	53	71
2. Tampa Bay	54	67
3. Toronto	56	64
4. Montréal	**54**	**63**
5. Ottawa	**54**	**58**
6. Detroit	53	57
7. Floride	54	49
8. Buffalo	52	36

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	53	76
2. N.Y. Rangers	55	61
3. Columbus	54	58
4. Philadelphie	54	58
5. Caroline	53	57
6. Washington	54	56
7. New Jersey	54	55
8. N.Y. Islanders	56	50

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	56	79
2. St. Louis	52	77
3. Colorado	52	71
4. Minnesota	55	64
5. Dallas	53	56
6. Nashville	55	56
7. Winnipeg	55	55

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	55	83
2. San Jose	54	74
3. Los Angeles	55	66
4. Vancouver	55	63
5. Phoenix	53	60
6. Calgary	53	45
7. Edmonton	56	42

MARQUEURS

NOTE: en date du 29 janvier.

	B	A	PTS
Crosby, Pit.	27	47	74
Tavares, NYI	23	41	64
Getzlaf, Ana.	25	36	61
Kane, Chi.	25	35	60
Perry, Ana.	28	30	58
Okposo, NYI	23	34	57
Ovechkin, Wash.	38	17	55
Sharp, Chi.	28	27	55
Kessel, Tor.	27	28	55
Thornton, SJ	8	47	55
Kunitz, Pit.	26	28	54
Hall, Edm.	19	35	54
Pavelski, SJ	28	25	53
Saint-Louis, TB	25	27	52
Toews, Chi.	18	34	52
Seguin, Dal.	23	28	51
Malkin, Pit.	14	37	51
Giroux, Phi.	16	34	50
Karlsson, Ott.	**12**	**38**	**50**
Backstrom, Wash.	11	39	50
Marleau, SJ	22	26	48
Benn, Dal.	20	28	48
Keith, Chi.	3	45	48
Vanek, NYI	19	28	47
Hossa, Chi.	23	23	46
Steen, STL	27	18	45
Eberle, Edm.	19	26	45
Krejci, Bos.	11	34	45
Wheeler, Win.	22	22	44
Duchene, Col.	17	27	44
Little, Win.	17	27	44
Jagr, NJ	16	28	44
Zetterberg, Det.	16	28	44
E. Staal, Car.	14	30	44
Nielsen, NYI	18	25	43
N.-Hopkins, Edm.	15	27	42
Kopitar, LA	15	27	42
Oshie, STL	12	30	42

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-B.	49	30	10	4	5	177	137	69
Drum.	50	31	16	1	2	179	138	65
Val-d'Or	50	31	17	1	1	222	175	64
Gatineau	50	30	17	1	2	186	160	63
R.-N.	49	26	18	3	2	185	183	57
Sherbrooke	50	15	29	3	3	143	211	36

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Com.	50	34	12	1	3	181	121	72
Québec	49	29	12	3	5	182	155	66
Rimouski	50	29	14	3	4	182	158	65
Victoriaville	49	24	19	4	2	159	162	54
Chi.	50	24	25	1	0	145	168	49
Shawinigan	50	13	30	4	3	122	184	33

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	50	33	16	0	1	203	136	67
Cap-Breton	50	26	21	0	3	190	187	55
Moncton	52	26	24	0	2	159	163	54
Char.	51	17	29	1	4	141	186	39
A.-Bathurst	52	17	30	3	2	113	188	39
St-Jean	49	15	30	1	3	120	177	34

Mercredi 29 janvier
Victoriaville 4 Cap-Breton 3
Saint-Jean 2 Shawinigan 4
B.-B. 5 Rimouski 2
A.-Bathurst 2 Gatineau 6
Jeudi 30 janvier
Moncton 4 Charlottetown 3
A.-Bathurst 1 Drummondville 4
Halifax à Québec, 19h.
Sherbrooke 1 B.-Com. 6
Val-d'Or 8 R.-N. 5
Vendredi 31 janvier
Victoriaville à Charlottetown, 18h.
Sherbrooke à Chicoutimi, 19h.
B.-B. à Québec, 19h.
Gatineau à Drummondville, 19h.
Halifax à Shawinigan, 19h30.
Saint-Jean à Val-d'Or, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 30 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Mantha, Val-d'Or	40	42	46	88
Duclair, Québec	48	44	38	82
Power, R.-N.	48	21	52	73
Marcotte, Val-d'Or	49	29	43	72
Gélinas, Val-d'Or	50	22	49	71
Ehlers, Halifax	46	29	39	68
DeLuca, Rimouski	49	34	33	67
Poirier, Gatineau	46	32	34	66
Drouin, Halifax	30	18	48	66
Darcy, Cap-Breton	49	27	34	61
Gaudreau, Drum.	48	27	33	60

GARDIENS

NOTE: en date du 30 janvier.

	MJ	V	D	DPF	JB	Moy.
Cadorette, B.-C.	36	25	9	2	5	2,26
Fucale, Halifax	35	25	8	1	2	2,43
Guindon, Drum.	40	22	15	2	4	2,59
Dubeau, Mon.	47	25	20	2	3	2,67
Marcoux, B.-B.	34	18	9	6	2	2,73

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	28	21	5	2	146	100	44
Saint-Laurent	28	20	5	3	104	75	43
A-Laur.	27	18	8	1	116	92	37
St.Lawrence	27	14	9	4	104	88	32
Alma	29	15	12	2	129	115	32
Dawson	30	12	14	4	106	128	28
Thetford	28	12	15	1	96	122	25
Laflèche	29	9	19	1	121	155	19
Sorel-Tracy	28	6	19	3	87	134	15

Vendredi 31 janvier
A.-Laur. St.Lawrence, 19h30.
Sorel-Tracy à Laflèche, 19h45.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Lévis	38	26	11	1	0	126	84	53
T.-Rivières	39	21	14	1	3	114	98	46
St-François	39	20	15	1	3	105	100	44
C. N.-Dame	39	17	18	0	4	105	118	38
Jonquière	38	15	19	0	4	89	111	34

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Magog	38	23	12	0	3	101	86	49
Chât.	39	22	16	1	0	144	128	45
C.C.-LeMoy.	39	21	16	2	0	140	132	44
C.A.-Gir.	39	19	15	2	3	115	114	43
Lac-St-Louis	38	15	16	4	3	123	143	37

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
C.E.-Blondin	39	25	14	0	0	118	98	50
L.-Montréal	38	22	12	2	2	113	96	48
Amos	39	18	16	3	2	111	122	41
St-Eustache	38	15	20	2	1	114	130	33
Gatineau	38	10	22	2	4	117	175	26

Mercredi 29 janvier
T.-Rivières 2 C.E.-Blondin 0
Vendredi 31 janvier
Lévis à L.-St-Louis, 19h30.
S. St-François au C. N.-Dame, 19h30.
C.A.-Gir. au C.C.-LeMoy., 19h30.
Magog à Chât., 19h30.
C.E.-Blondin à St-Eustache, 19h45.
Samedi 1er février
L.-Montréal à Jonquière, 14h.
Amos à Gatineau, 20h.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	41	32	7	0	2	258	165	66
Sherbrooke	40	27	8	3	2	197	124	59
Princeville	40	27	9	2	2	204	136	58
Kahnawake	41	22	19	0	0	186	190	44
Longueuil	41	17	23	0	1	163	174	35
V.-Dor.	42	15	25	1	1	171	227	32
St-Hyacinthe	41	14	25	1	1	150	185	30

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	43	37	4	1	1	273	142	76
Ste-Agathe	42	26	15	0	1	208	200	53
Terrebonne	39	22	12	3	2	186	169	49
St-Léonard	42	15	24	1	2	152	194	33
Montréal-Est	41	13	22	5	1	178	228	32
La Tuque	40	14	25	1	0	143	224	29
Lachine	43	7	34	2	0	119	230	16

Mercredi 29 janvier
La Tuque 2 Terrebonne 3
St-Léonard 2 St-Jérôme 8
Vendredi 31 janvier
Sherbrooke à Princeville, 19h.
Kahnawake à Longueuil, 19h30.
Ste-Agathe à Terrebonne, 19h30.
La Tuque à Montréal-Est, 19h30.
St-Hyacinthe à Granby, 19h45.
St-Léonard à V.-Dor., 20h.
St-Jérôme à Lachine, 20h.
Samedi 1er février
Granby à Princeville, 16h.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
T.-Rivières	27	19	3	1	3	118	82	42
Thet. Mines	29	17	9	1	2	115	112	37
Sorel-Tracy	28	15	8	1	3	113	94	34
St.-G	29	14	13	1	1	106	111	30
Jonquière	26	14	9	2	0	100	94	30
R.-du-Loup	26	11	11	1	3	103	114	26
Cornwall	28	11	13	2	2	100	109	26
Laval	27	7	16	1	2	84	123	17

Vendredi 31 janvier
R.-du-Loup à T.-Rivières, 20h.
Thet. Mines à St-G., 20h.
Cornwall à Laval, 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h30.

Mercredi 29 janvier
N.Y. Rangers 2 N.Y. Islanders 1 (au Yankee Stadium)
San Jose 0 Edmonton 3
Chicago 5 Vancouver 2
Jeudi 30 janvier
Montréal 4 Boston 1
Tampa Bay 3 **Ottawa** 5
Floride 3 Toronto 6
Washington 2 Columbus 5
New Jersey à Dallas, 20h30.
Buffalo à Phoenix, 21h.
Minnesota au Colorado, 21h.
San Jose à Calgary, 21h.
Philadelphie à Anaheim, 22h.
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 31 janvier
St. Louis en Caroline, 19h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h.
Washington à Detroit, 19h30.
New Jersey à Nashville, 20h.
Vancouver à Winnipeg, 20h30.
Samedi 1er février
Edmonton à Boston, 13h.
Tampa Bay **à Montréal**, 13h.
Buffalo au Colorado, 15h.
Philadelphie à Los Angeles, 16h.
Floride à Columbus, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
Pittsburgh à Phoenix, 20h.
Nashville à St. Louis, 20h.
Dallas à Anaheim, 22h.
Minnesota à Calgary, 22h.
Chicago à San Jose, 22h30.
Dimanche 2 février
Detroit à Washington, 12h30.
Winnipeg **à Montréal**, 13h.

RENDEMENT DES SÉNATEURS

NOTE: en date du 30 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Erik Karlsson	54	13	38	51
Bobby Ryan	54	20	22	42
Kyle Turris	54	18	24	42
C. MacArthur	53	18	24	42
Jason Spezza	49	14	25	39
Milan Michalek	54	7	15	22
Mika Zibanejad	44	11	10	21
Cory Conacher	52	4	13	17
Zack Smith	54	10	6	16
Marc Méthot	47	5	11	16
P. Wiercioch	34	3	12	15
Chris Phillips	49	1	12	13
Erik Condra	48	5	6	11
Colin Greening	54	4	7	11
Jared Cowen	51	3	7	10
Joe Corvo	25	3	7	10
Chris Neil	48	6	1	7
Eric Gryba	29	1	6	7
Cody Ceci	22	1	4	5
J.-G. Pageau	21	2	0	2
S. Da Costa	9	2	0	2
Mark Stone	7	1	1	2
Derek Grant	20	0	2	2
M. Borowiecki	13	1	0	1
Matt Kassian	24	0	1	1
Mike Hoffman	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Lehner	6	10	3	52	1	2,71	,921
Anderson	18	10	7	107	3	3,02	,908

LES SOMMAIRES DE LA LNH

Montréal 4 Boston 1

Première période
1. Montréal, Emelin 1 (Markov, Brière) 2:16
2. Montréal, Pacioretty 23 (Gallagher, Desharnais) 14:32
3. Boston, Hamilton 5 (Eriksson, Soderberg) 15:38
Pénalité(s) — Marchand Bos 9:18.
Deuxième période
4. Montréal, Gionta 9 (Plekanec, Subban) 11:54 (an)
5. Montréal, Brière 8 (Gallagher) 13:46
Pénalité(s) — Bourque Mon 1:12, Desharnais Mon 11:43, Marchand Bos (dou.min.) 11:43, Subban Mon 17:40.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Eller Mon 12:26, Hamilton Bos 14:56, Lucic Bos 18:17.
Tirs au but

Montréal	14	7	12—33
Boston	13	12	10—35

Gardiens — Montréal: Budaj (G, 6-4-1); Boston: Rask (P, 24-13-3) et Johnson (à 11:54 de la 2e).
Avantages numériques — Montréal: 1-4; Boston: 0-3.
Arbitres — Frédérick L'Écuyer et Chris Rooney. **Juges de lignes** — Brad Kovachik et Anthony Sericolo.
Assistance — 17 565.

Tampa Bay 3 Ottawa 5

Première période
1. Ottawa, Méthot 5 (Zibanejad, Spezza) 1:49
2. Ottawa, Karlsson 13 (Spezza, Michalek) 19:34
Pénalité(s) — Hedman TB 2:34, Ceci Ott 7:57.
Deuxième période
3. Tampa Bay, Killorn 13 (Kucherov, Hedman) 3:10
4. Ottawa, Smith 10 6:25
5. Ottawa, Turris 18 (Ryan) 18:40
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Troisième période
6. Ottawa, Ryan 20 (Turris, MacArthur) 6:55
7. Tampa Bay, Johnson 17 (Palat) 12:54 (dn)
8. Tampa Bay, Hedman 11 (Saint- Louis, Palat) 17:08
Pénalité(s) — Ryan Ott 4:35, Barberio TB 11:53.
Tirs au but

Tampa Bay	7	8	23—38
Ottawa	12	10	6—28

Gardiens — Tampa Bay: Bishop et Lindback (P, 5-11-1) (à 1:49 de la 1re); Ottawa: Anderson (G, 18-10-7).
Avantages numériques — Tampa Bay: 0-2; Ottawa: 0-2.
Arbitres — Kevin Pollock et Don Van Massenhoven. **Juges de lignes** — David Brisebois et Scott Cherrey.
Assistance — 19,757.

Floride 3 Toronto 6

Première période
1. Floride, Bjugstad 12 (Upshall, Shore) 1:39
2. Floride, Bergenheim 13 (Boyes, Gomez) 13:50
3. Toronto, Franson 4 (Kadri, van Riemsdyk) 16:49
Pénalité(s) — Gleason Tor 3:05, Gleason Tor 7:51.
Deuxième période
4. Toronto, Raymond 14 (Bodie, Gleason) :27
5. Toronto, van Riemsdyk 22 (Kessel, Phaneuf) :58 (an)
Pénalité(s) — Gomez Flo 0:49, Bodie Tor 5:53, Gomez Flo 15:41.
Troisième période
6. Toronto, Kulemin 8 (Lupul, Kadri) 4:00
7. Toronto, Lupul 16 (Kadri, Rielly) 6:22 (an)
8. Floride, Kulikov 6 (Goc) 14:29
9. Toronto, Bozak 10 (Kessel) 18:37
Pénalité(s) — Phaneuf Tor 1:16, Campbell Flo 4:27, van Riemsdyk Tor 9:14, Gilbert Flo 19:41, Holland Tor 19:41.
Tirs au but

Floride	11	15	12—38
Toronto	9	12	11—32

Gardiens — Floride: Clemmensen (P, 6-5-1); Toronto: Bernier (G, 19-15-5).
Avantages numériques — Floride: 0-5; Toronto: 2-3.
Arbitres — Marc Joannette et Mark Lemelin. **Juges de lignes** — Derek Nansen et Mark Shewchyk.
Assistance — 19 448.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 30 janvier.

	MJ	B	A	Pts
P.K. Subban	54	8	29	37
Max Pacioretty	45	23	10	33
Tomas Plekanec	53	16	15	31
B. Gallagher	53	14	14	28
Andreï Markov	54	5	23	28
D. Desharnais	51	8	19	27
Brian Gionta	53	9	17	26
A. Galchenyuk	44	10	13	23
Lars Eller	54	10	10	20
Daniel Brière	41	8	8	16
M. Bournival	47	6	6	12
Josh Gorges	53	1	10	11
Raphael Diaz	46	0	11	11
Travis Moen	48	1	9	10
Rene Bourque	41	7	2	9
Brandon Prust	43	5	4	9
Alexeï Emelin	32	1	6	7
Francis Bouillon	37	0	4	4
Douglas Murray	33	0	2	2
Ryan White	33	0	2	2
Nathan Beaulieu	11	0	1	1
George Parros	15	0	0	0
Louis Leblanc	8	0	0	0
Michael Blunden	6	0	0	0
Jarred Tinordi	6	0	0	0
Patrick Holland	5	0	0	0
Gabriel Dumont	2	0	0	0
M. Saint-Pierre	1	0	0	0
Joonas Nättinen	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
P. Budaj	6	4	1	25	1	1,97	,9216
C.Price	23	16	4	102	3	2,44	,921

FOOTBALL

NFL

Matches éliminatoires
Finales d'association
Dimanche 19 janvier
Association américaine
N.-Angleterre 16 Denver 26
Association nationale
San Francisco 17 Seattle 23
Pro Bowl
Dimanche 26 janvier
Équipe Jerry Rice 22 Équipe Dion Sanders 21 **(à Honolulu)**
Super Bowl
Dimanche 2 février
Seattle c. Denver, 18h30. **(à New York)**

PALMARÈS DU VAINQUEUR DU SUPER BOWL

2014 - Seattle ou Denver
2013 - Baltimore
2012 - Giants de N.Y.
2011 - Green Bay
2010 - La Nouvelle-Orléans
2009 - Pittsburgh
2008 - Giants de N.Y.
2007 - Indianapolis
2006 - Pittsburgh
2005 - Nouvelle-Angleterre
2004 - Nouvelle-Angleterre

HOCKEY UNIVERSITAIRE

LIGUE UNIVERSITAIRE DE L'ONTARIO

Section Est

	Pj	V	D	DPF	Pp	Pc	Pts
UQTR	**23**	**19**	**4**	**0**	**102**	**50**	**38**
McGill	24	18	5	1	102	58	37
Carleton	22	16	5	1	90	55	33
Queen's	23	14	4	5	66	47	33
Ottawa	23	13	9	1	80	68	27
Concordia	22	8	11	3	67	81	19
UOIT	24	7	14	3	56	94	17
Nipissing	22	5	15	2	64	97	12
Laurentian	24	5	19	0	62	112	10
RMC	22	1	18	3	45	122	5

Section Ouest

	Pj	V	D	DPF	Pp	Pc	Pts
Western	22	16	6	0	86	54	32
Lakehead	22	15	6	1	69	57	31
Ryerson	24	15	9	0	103	74	30
Windsor	23	14	9	0	74	65	28
Brock	24	12	9	3	77	87	27
York	23	12	9	2	61	54	26
Toronto	23	11	10	2	72	78	24
Guelph	24	10	10	4	76	85	24
Waterloo	23	10	10	3	80	80	23
Laurier	23	9	12	2	65	81	20

Mardi 28 janvier
Waterloo 2 Laurier 3 (F)
Mercredi 29 janvier
UQTR 4 Concordia 1
Jeudi 30 janvier
Laurier 2 York 1 (P)
Waterloo 3 Guelph 7
Brock 5 Ryerson 4
Laurentian 1 OIT 6
Vendredi 31 janvier
Windsor vs McGill
Nipissing vs RMC
Carleton vs UOIT
Ottawa vs Lakehead
Western vs Waterloo
Queen's vs Concordia
Samedi 1er février
UQTR vs RMC
York vs Ryerson
Windsor vs McGill
Guelph vs Western
Ottawa vs Lakehead
Laurier vs Toronto
Nipissing vs Queen's
Dimanche 2 février
Concordia vs Carleton
Jeudi 6 février
Laurier vs Guelph
RMC vs Queen's

HOCKEY

LIGUE SENIOR A ÉMONDAGE MAURICIE

CLASSEMENT
Division Resto-Bar le 55

	Pj	V	D	Dpf	Pts
St-Léonard	18	15	2	1	31
Louiseville	19	14	4	1	29
St-Gabriel	19	12	7	0	24
Cap-Mad	19	6	12	1	13

Division Bar Le Manhattan

	Pj	V	D	Dpf	Pts
St-Marc	19	10	8	1	21
Ste-Anne	19	7	9	3	17
Donnacona	19	7	11	1	15
St-Tite	18	4	12	2	10

Vendredi 31 janvier
Louiseville vs St-Léonard, 20h30
Ste-Anne vs St-Tite, 21h
Samedi 1er février
Cap-Mad vs St-Gabriel, 20h
St-Léonard vs Donnacona, 20h30
Dimanche 2 février
St-Marc v

Les quatre as de Manning

Wes Welker, Eric Decker, Julius Thomas et Demaryius Thomas constituent un arsenal de choix

Miguel **Bujold**
La Presse

New York — Peyton Manning a eu la chance de compter sur plusieurs bons groupes de receveurs depuis le début de sa grande carrière. C'est toutefois celui en poste cette saison qui remporte la palme.

On retrouve un peu de tout chez les receveurs des Broncos de Denver. Julius Thomas complique le travail de tous les coordonnateurs défensifs qui doivent l'affronter. Pas facile de couvrir un ancien joueur de basket de 6'5" qui pèse 250 livres.

Vétéran de 10 saisons, Wes Welker demeure l'un des receveurs les plus efficaces de la NFL lorsque vient le temps de capter des passes de 10 verges ou moins, et Eric Decker doit maintenant être considéré comme l'un des meilleurs deuxièmes receveurs de la NFL.

Puis, il y a Demaryius Thomas, qui fait partie de la nouvelle vague de receveurs qui a intégré l'élite du circuit depuis un an ou deux, une liste qui comprend A.J. Green, Julio Jones, Antonio Brown et Dez Bryant. Grâce à une rare combinaison de vitesse et de robustesse, Thomas a saisi 92 passes pour 1430 verges et marqué 14 touchés en 2013 (les deux Thomas, Decker et Welker ont tous inscrit au moins 10 majeurs cette saison).

«Si on faisait une course de 40 verges les quatre ensemble, Demaryius la gagnerait par quelques verges», a reconnu Decker hier.

«Je suis un gars imposant et j'aime le jeu musclé», a expliqué Thomas, qui sait très bien qu'il sera opposé à des demis défensifs qui ne craignent pas les coups d'épaule, dimanche. «Je n'ai jamais vu une tertiaire comme celle des Seahawks. Elle est robuste, imposante et talentueuse (...). À mon avis, c'est la meilleure de la ligue.»

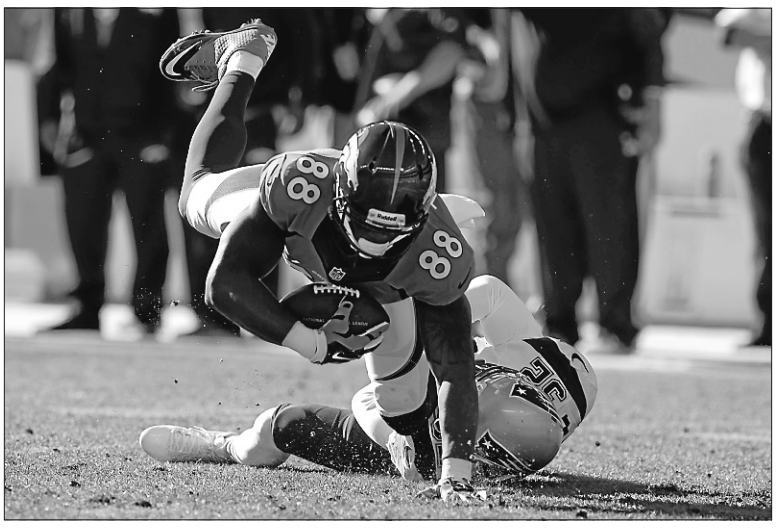


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Demaryius Thomas, des Broncos, fait partie des jeunes et talentueux ailiers espacés de la NFL.

Le meneur de la tertiaire des Seahawks a également beaucoup d'estime pour Thomas. «Il fait partie des cinq meilleurs receveurs de la ligue», a estimé Richard Sherman cette semaine.

Derrière les barreaux

Un premier choix des Broncos en 2010, Thomas vivra une situation particulière dimanche soir. Alors que plusieurs de ses coéquipiers disputeront le Super Bowl devant des membres de leur famille, Thomas le fera en ayant une pensée pour sa mère et sa grand-mère. Car plutôt que d'être au MetLife Stadium, les deux femmes regarderont le match dans un pénitencier de Tallahassee, en Floride.

La mère de Thomas purge une peine de 20 ans, tandis que sa grand-mère maternelle a été condamnée à la prison à vie. Elles ont été arrêtées pour le rôle qu'elles ont joué dans une histoire de conspiration pour distribuer de la cocaïne. Le receveur des Broncos n'avait que 11 ans lorsqu'elles ont été arrêtées. «Elles peuvent regarder tous les matchs qui sont télédiffusés, et elles ont des t-shirts (des Broncos). Toutes les femmes ont des t-shirts et me regardent jouer, alors c'est spécial», a raconté Thomas, il y a quelques jours.

«Ça me motive de savoir qu'elles me regardent jouer. J'essaie de bien faire, car je sais qu'elles en parleront à tout le monde dans le pénitencier.»

Le deuxième choix de Welker

Welker participera quant à lui à son troisième Super Bowl contre les Seahawks. Lui et les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont vu le championnat leur glisser des mains lors de ses deux premières finales au terme des saisons de 2007 et de 2011. «Lorsqu'on a perdu en 2007, j'étais convaincu qu'on reviendrait au Super Bowl dès la saison suivante. Mais on n'est revenus que plusieurs années plus tard. J'ai pu constater à quel point il est difficile d'atteindre le Super Bowl», a observé Welker.

Malgré une dispute contractuelle avec les Patriots qui a mené à son départ de Foxboro, l'hiver dernier, et les deux commotions cérébrales qu'il a subies au cours de la saison dernière, Welker aura une troisième chance de soulever le trophée Lombardi.

Lorsque je lui ai demandé si les Broncos avaient toujours été son deuxième choix advenant une impasse dans ses négociations avec les Pats, Welker n'a pas hésité un seul instant, hier. «Absolument que ça l'était», a-t-il répondu.

Les parcours des quatre principaux receveurs des Broncos diffèrent beaucoup, mais rarement aura-t-on vu un quatuor aussi talentueux dans la NFL. On dit souvent que Manning fait bien paraître ses receveurs, ce qui est bien sûr le cas. Il n'y a cependant aucun doute que la qualité de l'arsenal à sa disposition l'aide presque autant. «C'est très facile de trouver des ouvertures et d'attraper des passes lorsqu'on a un groupe de receveurs comme le nôtre. Et c'est facile pour le quart-arrière aussi», a résumé Thomas.•

Une messe dignement célébrée

Louis-Simon **Gauthier**
louis-simon.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Les amateurs de la région auront l'embarras du choix, dimanche, lorsque viendra le temps de choisir où célébrer la grande messe du football américain.

Que vous soyez un puriste du football ou bien un néophyte, incapable de nommer les équipes qui s'affronteront au Metlife Stadium, et que vous souhaitez vivre l'ambiance du Super Bowl ailleurs que dans un salon, plusieurs choix s'offrent à vous, des grands rassemblements réunissant des centaines de personnes... aux salles un peu plus intimes.

À Trois-Rivières, en plus de tous les bars sportifs qui seront mis à contribution dès le début de l'après-midi avec le match Jets-Canadien, l'Hippodrome 3R s'attend à recevoir encore cette année près de 2000 personnes. Considéré comme l'un des événements phares dans la province, le Super Bowl H3R mettra à la disposition des spectateurs sept écrans géants. Un groupe de musique animera aussi l'endroit à compter de 16 h 30 et plusieurs prix de présence seront tirés parmi les participants. En début de soirée hier, il restait encore quelques places disponibles, selon le directeur des opérations François Carignan. «Le Club Jockey du Québec organise le party pour une deuxième année et nous sommes déjà perçus comme un grand événement rassembleur. NRJ met beaucoup d'efforts à créer une ambiance unique.»

Pas très loin de là, l'école Val Marie, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, recevra deux anciens joueurs des Alouettes de Montréal, question de pimenter la soirée. Bruno Heppell et André Bolduc seront ainsi présents, en plus des dizaines de personnes attendues. Pas moins de 5000 $ en prix sont en jeu et le *tailgate party* commencera à 16 h.

De l'autre côté du pont Laviolette, les organisateurs du Carnaval de Gentilly poursuivront une tradition bien ancrée dans la programmation du festival depuis plus de dix ans. La salle Yvon-Guimond servira de repère aux amateurs, qui auront à l'œil les Peyton Manning, Russell Wilson, Richard Sherman et compagnie.

«On pense pouvoir accueillir 200 personnes, à l'image de l'an dernier», estime Claude Carignan, l'un des responsables de l'activité. «Nous avons revu le nombre d'ailes de poulet à la hausse: avec 900 en 2013, on a été en panne de stock!»

Les bars

Pour plusieurs tenanciers de bar, il s'agit du dimanche le plus lucratif de l'année. N'empêche, le Super Bowl a perdu un peu de son lustre au cours des dernières années, notamment en raison de l'émergence des télés à écran plat et des cinémas maison. L'expérience «footballistique», de plus en plus de sportifs de salon l'expérimentent... dans leur salon.

«Les gens sont très bien organisés chez eux et préparent leur propre party en invitant parents et amis. On sent que la ferveur a un peu diminué, mais ça reste l'un de nos bons week-ends de l'année», précise Sylvain Lamy, de la Brassette L'Ami à Louiseville.

«C'est rare que je vais remplir le bar au Super Bowl: les galas de boxe, les combats extrêmes et le hockey dépassent le football en terme d'événements rassembleurs. J'ai des places assises pour 200 personnes, mais je ne m'attends pas à faire salle comble», ajoute Luce Allard, du bar La Voûte à La Tuque.

Le portrait est bien différent à La Cage aux Sports de Trois-Rivières. Depuis deux semaines, la succursale affiche pratiquement complète. Les gens réservent même parfois pour le match du Canadien, en début d'après-midi, et demeurent une partie de la soirée. «Les gens recherchent encore une certaine ambiance et ce n'est pas toujours chez eux qui la trouvent. La popularité de nos soirées Super Bowl le démontre bien», conclut le copropriétaire Dany Quessy.•

SPORT ÉTUDIANT

BASKETBALL COLLÉGIAL

Un gros test à domicile

Trois-Rivières (LSG) — Impliquées dans une lutte à finir pour l'avantage du terrain en première ronde des séries, les basketteuses des Diablos reçoivent ce soir les Cavaliers du Collège Champlain St-Lambert, dans le cadre d'un match pivot.

Après deux victoires acquises le week-end dernier, les joueuses de Faisal Docter tenteront de signer un troisième gain de suite à domicile. Les Cavaliers et les Dynamiques du Cégep de Sainte-Foy se partagent le troisième rang du circuit de division 1 avec 16 points, mais les Trifluviennes ne sont pas loin derrière, en vertu de leur fiche de 7-5. La première mise au jeu est prévue pour 19 h au pavillon des Sciences.

En deuxième division, les équipes des Électriks du Collège Shawinigan accueillent quant à eux les Inouk de Granby. Il s'agira de matchs cruciaux pour eux aussi, compte tenu qu'ils sont toujours dans la course pour les éliminatoires. Les Diablos D2 seront pour leur part à Lennoxville, tandis que la formation masculine des Dragons du Collège Laflèche se déplacera à Victoriaville.

BASKETBALL SCOLAIRE

Les Estacades en feu

Trois-Rivières (LSG) — Les Estacades juvéniles 1-b ont disputé leurs quatre derniers matchs à domicile, séquence au cours de laquelle ils ont engraissé leur fiche de... quatre victoires!

La bande pilotée par Ibrahima Diop retourne sur la route ce soir, contre les Harfangs du Triolet, à Sherbrooke. Lors de leur dernier match dimanche dernier, les Estacades ont marqué 120 points. C'était la première fois en deux ans qu'ils réussissaient à franchir la bande des 100 points dans une rencontre. Ils sont présentement au quatrième rang, mais détiennent des matchs en main sur les équipes de tête.

VOLLEYBALL COLLÉGIAL

Les Diablos affrontent André-Laurendeau

Trois-Rivières (LSG) — Après avoir gagné deux sets dans un match pour la première fois de la saison dimanche, les Diablos se mesureront, ce soir au pavillon des Humanités, aux représentantes du Cégep André-Laurendeau.

CHEERLEADING SCOLAIRE

Deuxième rencontre

Trois-Rivières (LSG) — Le Réseau du sport étudiant du Québec, section Mauricie, présente la deuxième rencontre de cheerleading scolaire, demain au Complexe sportif Alphonse-Desjardins.

Au total, 26 équipes du primaire, benjamines, cadettes et juvéniles participeront à ce rendez-vous, dont le coup d'envoi sera donné à 16 h 30.•



Le meilleur pointeur de la semaine gagne une carte-cadeau de 50$ offert par

VITAL MAILHOT TROIS-RIVIERES
62 points • 58e rang

LA CAGE AUX SPORTS TROIS-RIVIÈRES

200 MEILLEURS AU CLASSEMENT GÉNÉRAL

LES STATISTIQUES SONT EN DATE DU DIMANCHE 26 JANVIER 2014
LE CLASSEMENT DES POINTEURS EST DÉTERMINÉ DE LA FAÇON SUIVANTE: 1) PLUS DE POINTS 2) PLUS DE BUTS 3) MEILLEURE FICHE DANS LES +/-.

RG	NOM	B	P	PTS	+/-
1	LEO POLIQUIN	321	491	812	56
2	GILLES NADEAU	323	483	806	82
3	NICOLAS PERRON	326	477	803	69
4	JEAN MONTEMBEAULT	335	467	802	-36
5	PATRICE DOUCET	351	449	800	72
6	YVON LESIEUR	346	453	799	3
7	YVES THERRIEN	346	451	797	57
8	LISE DARGIS	355	441	796	9
9	PIERRE-ALLEN ROZON	344	451	795	94
10	JOCELYN DARGIS	326	469	795	111
11	SIMON DAOUST	343	450	793	129
12	CLAIRE POLIQUIN	340	453	793	42
13	JACQUES COCHRANE	353	439	792	104
14	MARIE-CLAUDE GAGNON	339	453	792	71
15	FRANCIS BERTHIAUME	329	462	792	38
16	MAURICE MARTEL	340	451	791	60
17	SYLVAIN DAOUST	319	470	789	82
18	BRUNO THERIAULT	335	452	787	80
19	SYLVAIN BOURASSA	340	446	786	115
20	REJEAN CLEMENT	315	471	786	71
21	CAROLINE CHARBONNEAU	303	483	786	107
22	ONIL DOUCET	336	449	785	33
23	MAXIME ST-PIERRE	346	436	782	28
24	SOPHIE CANSTANTIN	332	450	782	55
25	CAMELIA BOISVERT	323	459	782	60
26	JOHANNE RIVARD	323	459	782	-34
27	MICHEL COURCHESNE	340	441	781	63
28	LUC MASSICOTTE	334	447	781	109
29	GILLES NOLIN	333	448	781	16
30	ROGER DELAGE	336	444	780	16
31	YVON FERRON	335	445	780	82
32	ERIC LANEUVILLE	334	445	779	62
33	STEPHANIE FERRON	329	450	779	43
34	CAROLE DUMONT	349	429	778	81
35	MARIE-JOSEE JACQUES	315	462	777	112
36	NORMAND HINSE	340	436	776	96
37	DANIEL LAFONTAINE	335	441	776	61
38	GERARD LAFRANCE	335	441	776	42
39	RAYMOND LARIVEE	324	452	776	18
40	MICHAEL KANE	319	457	776	128
41	LYNE POIRIER	293	483	776	64
42	GERALD GAUTHIER	320	455	775	62
43	G. POISSON-CHAINE	306	469	775	80
44	SUZANNE HEON	328	446	774	-50
45	JACQUES GINGRAS	324	450	774	68
46	JASON DESMARAIS	331	442	773	63
47	G. LAMBERT-BLAIS	344	428	772	82
48	CLAUDETTE MAGNY	340	432	772	71
49	SANDRA GOUDREAULT	328	444	772	90
50	ISABELLE DUPUIS	324	448	772	136
51	STEPHANE PAILLE	316	456	772	54
52	SYLVAIN COSSETTE	340	431	771	69
53	ALEXANDRA FERRON	338	433	771	30
54	ERIC HEBERT	319	452	771	50
55	MAURICE MARTEL	312	458	770	133
56	DENIS DOYON	342	427	769	66
57	DENIS LESSARD	341	428	769	-5
58	VITAL MAILHOT	338	431	769	48
59	JUDE LAMBERT	334	435	769	49
60	KARINE MONTEMBEAULT	311	458	769	55
61	ERIC MORIN	336	432	768	33
62	ROGER THERRIEN	332	436	768	106
63	ANNIE DESILETS	325	443	768	21
64	PATRICK MCCOLLOUGH	321	447	768	62
65	ANDRE HOULE	320	448	768	49
66	ANDRE POULIN	318	450	768	101
67	GAETAN BOLDUC	332	435	767	56
68	CARMEN LANGLOIS	335	431	766	61
69	SERGE MAILHOT	330	436	766	66
70	MARIO DESSUREAULT	326	440	766	93
71	MARTIN BARIL	328	437	765	18
72	PIERRE AYOTTE	326	439	765	48
73	GINETTE VALLIERES	316	449	765	191
74	FRANCOIS DUBORD	307	458	765	137
75	REJEAN GRENIER	339	425	764	82
76	YVES ST-GERMAIN	337	427	764	50
77	XAVIER BERGERON	311	453	764	83
78	ALAIN BEAUDRY	330	433	763	34
79	JEAN MAILHOT	325	438	763	60
80	PIERRE DUBUC	344	418	762	103
81	MARCEL FREDETTE	332	430	762	70
82	REJEAN LAVOIE	331	431	762	48
83	ALAIN BOURNIVAL	331	431	762	-40
84	YVON DUPUIS	355	406	761	75
85	NICOLE COUTU	323	438	761	73
86	PATRICE CARIGNAN	337	423	760	87
87	DAVID COSSETTE	332	428	760	73
88	SYLVIE MORIN	318	442	760	69
89	MYRIAM PLOURDE	309	451	760	26
90	ANNE BERNIER	301	459	760	95
91	LISE THERRIEN	343	416	759	100
92	MARKUS SCHAERLI	315	444	759	63
93	MARIO HENAIRE	349	409	758	31
94	ROGER BERTHIAUME	347	411	758	140
95	JULIE CHARTIER	320	438	758	72
96	NICOLE PAQUIN	303	455	758	42
97	STEPHANE GEORGEFF	322	435	757	35
98	YVES RICHER	321	436	757	10
99	MARCO MASSICOTTE	313	444	757	22
100	ALAIN CARON	329	427	756	101
101	LUCAS LAMBERT	329	427	756	98
102	HELENE MASSE	323	433	756	-18
103	LAURENT BOURNIVAL	312	444	756	31
104	LISE MILETTE	307	449	756	36
105	MARIO BEDARD	304	452	756	107
106	JEAN-GUY HALLE	330	425	755	80
107	ERIC BEAUSOLEIL	324	431	755	69
108	JULES DOUCET	322	433	755	68
109	NANCY PEPIN	314	441	755	154
110	ALEXANDRE CLOUTIER	313	442	755	74
111	FREDERIC DEMERS	334	420	754	44
112	SYLVAIN DIONNE	333	421	754	41
113	ROBERT LABRIE	331	423	754	79
114	STEPHANE LESSARD	328	426	754	122
115	HELENE SYLVESTRE	326	428	754	35
116	PATRICIA DERY	328	425	753	71
117	RENE POIRIER	316	437	753	133
118	MELINA POLIQUIN	308	445	753	74
119	MICHEL PRONOVOST	303	450	753	43
120	YVES MAGNY	302	451	753	115
121	JACQUES MELANCON	337	415	752	54
122	SERGE BOUCHARD	318	434	752	80
123	ALAIN POLIQUIN	318	434	752	52
124	JACQUES LUPIEN	317	435	752	40
125	JESSYCA BEAULIEU	316	436	752	130
126	DANY BELISLE	328	423	751	78
127	CLEMENT DESILETS	328	423	751	62
128	ROGER ST-YVES	317	434	751	98
129	JEAN-LOUIS CARON	314	437	751	113
130	JEAN-PHILIPPE MAGNY	313	438	751	97
131	ERIC GIROUX	324	426	750	106
132	CLAUDE LAVOIE	322	428	750	25
133	CELINE BLAIS	307	443	750	94
134	JOCELYNE ST-YVES	286	464	750	102
135	DANY BOURNIVAL	336	413	749	-8
136	NATALIE MEEHAN	335	414	749	57
137	FREDERICK LAHAIE	333	416	749	102
138	CLEMENCE VIGNEAULT	318	431	749	44
139	STEVE CHAMPOUX	316	433	749	106
140	MARCEL TOUZIN	336	412	748	19
141	ALEXANDRE COSSETTE	324	424	748	-3
142	DIANE GRENIER	322	426	748	27
143	DALE BEAUPRE	343	404	747	84
144	DENIS JEAN	322	425	747	55
145	MARIE-CLAUDE SEVIGNY	315	432	747	116
146	ROGER POLIQUIN	315	432	747	65
147	JEAN TURBIDE	309	438	747	34
148	DIANE PEPIN	288	459	747	71
149	DANIEL BARIL	282	465	747	112
150	JOCELYN ROBERT	321	425	746	88
151	MICHEL PLANTE	314	432	746	29
152	AUDREY MONTEMBEAULT	299	447	746	55
153	MARCEL COMTOIS	337	408	745	147
154	CHARLIE BOURNIVAL	316	429	745	-2
155	PATRICK JACQUES	309	436	745	85
156	ALAIN PLOURDE	309	436	745	50
157	MARC-ANDRE BEAUDRY	308	437	745	118
158	CLAUDINE LESSARD	291	454	745	46
159	ALEXANDRE LAHAIE	289	456	745	35
160	RAYMOND LAVERGNE	284	461	745	108
161	FABIEN DESILETS	308	436	744	47
162	BENEDICTE SIMARD	303	441	744	66
163	DANIELLE LAMBERT	303	441	744	47
164	YVAN BOURASSA	302	442	744	17
165	SERGE BARIL	334	409	743	45
166	MARIO LAMY	329	414	743	123
167	DENIS RHEAULT	327	416	743	98
168	GAETAN TANGUAY	322	421	743	49
169	JEAN DESCHENES	320	423	743	8
170	GERRY ST-LOUIS	315	428	743	117
171	GUY PROVENCHER	308	435	743	67
172	MADELEINE TREMBLAY	339	403	742	-32
173	CELINE NORMANDIN	325	417	742	50
174	JEAN-YVES DROLET	306	436	742	58
175	LUC TOURIGNY	304	438	742	83
176	MICHEL PLOURDE	304	438	742	-21
177	JEAN-FRANCOIS COSSETTE	302	440	742	57
178	NORMAND DUGRE	300	442	742	16
179	SIMON GRONDIN	273	469	742	94
180	SERGE PAQUETTE	328	413	741	11
181	WILLIAM KANE	312	429	741	61
182	JEAN-CHARLES LEFEBVRE	312	429	741	46
183	JACQUES LAFORME	307	434	741	115
184	PIERRE MAGNY	295	446	741	67
185	NORMAND THIBEAULT	333	407	740	49
186	GUY LACHAPELLE	327	413	740	70
187	MARCEL DELAGE	326	414	740	82
188	COLETTE ST-ARNEAULT	325	415	740	75
189	PIERRE GRAVEL	323	417	740	63
190	CAROLE CROTEAU	323	417	740	38
191	GAETAN RAYMOND	317	423	740	67
192	MARCEL TREMBLAY	309	431	740	97
193	ANDRE CHAMBERLAND	274	466	740	42
194	LIONEL ROBITAILLE	323	416	739	65
195	GHYSLAIN TRAVERSY	301	438	739	42
196	SIMON BERGERON	322	416	738	90
197	HELENE JULIEN	321	417	738	51
198	RICHARD HARVEY	318	420	738	69
199	GILLES LACAILLE	316	422	738	23
200	MATTHIEU GRAVEL	314	424	738	18

Le «cumulatif» est une référence pour vos échanges seulement. Votre rang au classement général est déterminé par la somme des pointages depuis le début de la saison 2013. Notez qu'en raison du nombre de participants, il nous sera impossible de vous renseigner par téléphone sur les performances de votre équipe. Le gagnant de la semaine recevra son prix par la poste et les gagnants à la fin de saison seront contactés par téléphone.

STATISTIQUES DES JOUEURS

N.B.: En cas d'égalité chez les 200 meilleurs pointeurs, seront déterminants: 1) le plus de buts 2) la meilleure fiche +/-. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants. Pour le prix hebdomadaire ainsi que les prix de fin de saison, s'il y a égalité, le meilleur rang au classement général déterminera le gagnant. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 1								
Sidney Crosby	PIT	27	45	72	11	2	2	4
Evgeni Malkin	PIT	14	37	51	9	2	2	4
Steven Stamkos	TAM	14	9	23	11	0	0	0
Claude Giroux	PHI	15	32	47	-3	2	1	3
John Tavares	NYI	23	41	64	-1	1	5	6
RONDE 2								
Eric Staal	CAR	12	30	42	-11	1	2	3
Martin St-Louis	TAM	25	27	52	20	0	2	2
Alexander Ovechkin	WSH	36	15	51	-13	1	1	2
Patrick Kane	CHI	24	35	59	10	1	2	3
Taylor Hall	EDM	18	32	50	-15	0	4	4
RONDE 3								
Ryan Getzlaf	ANA	25	35	60	24	0	2	2
Corey Perry	ANA	28	29	57	25	1	1	2
Henrik Sedin	VAN	9	31	40	7	0	0	0
Daniel Sedin	VAN	13	27	40	9	0	1	1
Nicklas Backstrom	WSH	11	38	49	-9	0	0	0

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 4								
Phil Kessel	TOR	27	27	54	-5	4	2	6
Pavel Datsyuk	DET	15	17	32	-2	0	0	0
Jason Spezza	OTT	13	22	35	-21	1	2	3
Jonathan Toews	CHI	17	32	49	19	0	1	1
Rick Nash	NYR	18	9	27	5	4	0	4
RONDE 5								
Henrik Zetterberg	DET	16	28	44	19	1	5	6
Anze Kopitar	LOS	14	27	41	22	1	1	2
Thomas Vanek	NYI	19	28	47	4	2	3	5
Alexander Semin	CAR	12	14	26	4	3	2	5
Joe Thornton	SAN	8	47	55	16	2	1	3
RONDE 6								
Jakub Voracek	PHI	14	23	37	-1	0	2	2
Matt Duchene	COL	17	26	43	2	0	2	2
Chris Kunitz	PIT	25	28	53	25	1	3	4
Vincent Lecavalier	PHI	11	9	20	-13	1	0	1
Zach Parise	MIN	15	12	27	1	0	0	0

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 7								
Brad Richards	NYR	13	25	38	-7	0	1	1
Max Pacioretty	MTL	21	9	30	-4	0	0	0
Jordan Eberle	EDM	18	25	43	-10	2	2	4
Matt Moulson	BUF	15	15	30	-6	0	0	0
James Neal	PIT	17	22	39	8	0	3	3
RONDE 8								
Erik Karlsson	OTT	12	37	49	-14	1	2	3
Kris Letang	PIT	10	8	18	-7	1	2	3
P.K. Subban	MTL	8	28	36	3	0	1	1
Derek Stepan	NYR	10	25	35	3	1	3	4
Nazem Kadri	TOR	12	21	33	-10	1	3	4
RONDE 9								
Ryan Kesler	VAN	18	15	33	-5	0	2	2
Mike Ribeiro	PHO	13	24	37	-3	2	3	5
Pierre-A. Parenteau	COL	9	17	26	0	0	2	2
Andrew Ladd	WPG	12	24	36	9	2	2	4
Mikko Koivu	MIN	8	27	35	-4	0	0	0

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 10								
Logan Couture	SAN	14	21	35	13	0	0	0
Jamie Benn	DAL	19	27	46	4	2	4	6
David Krejci	BOS	10	32	42	14	0	4	4
Marian Hossa	CHI	21	22	43	22	1	0	1
Joffrey Lupul	TOR	15	14	29	-11	0	2	2
RONDE 11								
Blake Wheeler	WPG	21	22	43	-3	4	1	5
Jarome Iginla	BOS	15	18	33	14	2	2	4
Jason Pominville	MIN	20	15	35	-4	1	1	2
Pascal Dupuis	PIT	7	13	20	6	0	0	0
Bobby Ryan	OTT	19	21	40	13	0	2	2
RONDE 12								
Jordan Staal	CAR	10	14	24	2	0	0	0
Cody Hodgson	BUF	12	15	27	-12	2	1	3
Ryan Callahan	NYR	9	11	20	-1	0	1	1
Brad Marchand	BOS	16	13	29	18	2	1	3
Tyler Seguin	DAL	21	27	48	4	0	3	3

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 13								
Jonathan Huberdeau	FLO	8	13	21	-1	1	2	3
Nail Yakupov	EDM	10	8	18	-31	1	0	1
Patrice Bergeron	BOS	13	20	33	23	1	2	3
James Van Riemsdyk	TOR	20	20	40	-7	1	2	3
Evander Kane	WPG	15	14	29	2	1	3	4
RONDE 14								
Loui Eriksson	BOS	5	10	15	9	0	0	0
Patrick Marleau	SAN	22	26	48	11	1	1	2
Tomas Plekanec	MTL	16	14	30	6	0	0	0
Derek Roy	STL	8	23	31	0	0	1	1
Ryan O'Reilly	COL	19	16	35	3	1	1	2
RONDE 15								
Mike Richards	LOS	7	28	35	-2	0	3	3
Derick Brassard	NYR	8	20	28	-9	0	2	2
Patrick Elias	NJD	9	20	29	-3	2	2	4
Patrick Sharp	CHI	26	26	52	17	1	1	2
Joe Pavelski	SAN	28	25	53	14	3	2	5

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+-	B	P	PTS
RONDE 16								
Ryan Nugent-Hopkins	EDM	15	25	40	-15	2	1	3
Marian Gaborik	CLB	5	7	12	2	0	0	0
Stephen Weiss	DET	2	2	4	-4	0	0	0
Jaromir Jagr	NJD	16	28	44	20	1	4	5
Mike Green	WSH	5	22	27	-12	0	1	1
RONDE 17								
Paul Stastny	COL	14	23	37	7	1	0	1
Lars Eller	MTL	10	10	20	-11	0	0	0
Alex Galchenyuk	MTL	10	13	23	-7	0	0	0
Alex Tanguay	COL	3	7	10	8	0	1	1
Jeff Carter	LOS	20	13	33	4	2	0	2
RONDE 18								
Brendan Gallagher	MTL	13	11	24	2	1	0	1
Daniel Brière	MTL	7	7	14	-4	0	1	1
David Desharnais	MTL	8	17	25	-2	0	1	1
Andrei Markov	MTL	5	21	26	2	0	0	0
Brian Gionta	MTL	8	17	25	0	0	0	0

«Un poste taillé sur mesure pour moi!»

Le Trifluvien Eric Myles joint le Comité olympique canadien

Steve **Turcotte**
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO STÉPHANE LESSARD

Le Trifluvien Eric Myles a accepté de relever un nouveau défi au sein du Comité olympique canadien.

Trois-Rivières — À la recherche du candidat parfait pour accentuer la synergie entre toutes les disciplines à l'intérieur du système sportif canadien, le Comité olympique canadien a décidé de faire la cour à Éric Myles, qui a fini par succomber! Le Trifluvien quitte donc Québec en forme afin de relever un nouveau défi au sein d'une structure qu'il connaît bien, puisqu'il était un athlète élite dans son ancienne vie, avant de devenir un gestionnaire chevronné.

«C'est une firme internationale de chasseurs de têtes qui m'a approché pour ce nouveau poste. Au fil des discussions, j'ai compris pourquoi j'avais été approché et pourquoi c'était un défi qui m'intéressait: c'est un poste taillé sur mesure pour moi!», sourit Myles, qui a tout de même pris le temps de mûrir sa décision. «Ce fut un gros automne pour moi!»

C'est la possibilité de mettre l'épaule à la roue au sein d'un système qui a le vent dans les voiles qui a convaincu Myles de plonger dans cette nouvelle aventure.

«Il ne s'agit pas d'arriver là et tout chambarder. Il y a différentes initiatives qui sont en place depuis quelques années et qui fonctionnent très bien. Mon travail va ressembler à ce que je faisais à Québec en forme: ce n'est pas moi qui va coacher les athlètes, ni diriger les fédérations. Mais il y a moyen de dégager des orientations, de s'assurer que tout est mis en œuvre pour aider nos athlètes à maximiser leur potentiel. Dick Pound a laissé tout un héritage avec l'agence anti-dopage; Marcel Aubut veut, quant à lui, amener notre système sportif à un autre niveau et c'est là-dessus que je vais travailler.»

Myles va œuvrer surtout à partir de Montréal, mais ses nouvelles fonctions vont l'amener à se promener d'un océan à l'autre, en plus de participer à différentes aventures sur la scène internationale. Ses enfants vont demeurer en Mauricie, de même que sa blonde. Il entre en fonction le 10 février, à temps pour vivre l'expérience olympique de Sotchi. «Je m'en vais en Russie en mode apprentissage. Ce sera toute une expérience», prévoit-il.

Seule ombre au tableau, ce nouveau chapitre de sa carrière professionnelle l'oblige à quitter Québec en forme, qu'il traitait aux petits oignons depuis déjà plus d'une décennie. «C'est un projet qui est parti de 30 pages de papier! Quel chemin nous avons parcouru en 12 ans. On rejoint maintenant 1,5 million d'enfants, il y a 100 personnes qui y travaillent, avec 5000 partenaires. Nous avons réussi à créer un mouvement au Québec, qui est palpable. Nous ne sommes pas seuls là-dedans, d'autres ont aussi fait beaucoup. Je pense par exemple à Pierre Lavoie. Ce qui est clair, c'est que la culture sportive a changé au Québec depuis le début des années 2000. Regarde seulement le nombre de gens qui se sont mis à la course à pied. C'est une belle source de fierté d'avoir contribué activement à ce changement», confie Myles. «Je quitte alors que c'est loin d'être croche. Ma vision, c'est que la roue doit continuer de bien tourner quand un gestionnaire quitte. C'est ce qui s'est produit à Sport-études avec Luce Mongrain et Dany Martin, puis au Complexe sportif Alphonse-Desjardins avec Jean-François Picard. Je suis convaincu que le scénario va se répéter avec Québec en forme. La réflexion est entamée depuis quelques temps et il y a déjà des propositions sur la table pour que la transition se fasse de la bonne façon.»

Eric Myles relèvera de la chef du sport, Caroline Assalian. «Nous sommes fiers et heureux d'accueillir Eric à ce poste nouvellement créé au Comité olympique canadien, alors que nous travaillons à une meilleure harmonisation du système sportif canadien», a-t-elle déclaré par voie de communiqué. «Sa vaste expérience dans le sport provincial et l'établissement de partenariats seront un atout précieux pour l'équipe du COC et le système sportif en général.»•

LIGUE CAN-AM

Un deuxième Brown avec les Aigles

Louis-Simon **Gauthier**
louis-simon.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Félix Brown

Trois-Rivières — Quand il a décidé de rejoindre le groupe d'actionnaires des Aigles de Trois-Rivières il y a un peu plus d'un an, Éric Gagné avait promis à son ami Pierre-Luc Laforest qu'il s'impliquerait dans le recrutement, quitte à dénicher des joueurs à l'autre bout du continent. Grâce à l'ancien lanceur étoile des majeures, les Aigles ont confirmé, hier, la signature de Félix Brown, un polyvalent joueur de champ intérieur qui a passé la dernière saison à Hawaii, dans la Pacific Association of Professionnal Baseball Clubs.

Âgé de 24 ans, Brown évolue habituellement au deuxième but, mais il est en mesure de dépanner au troisième ainsi qu'à l'avant-champ. L'an passé avec les Stars de Hawaii, il a participé à 42 matchs, au cours desquels il a maintenu une moyenne au bâton de ,220. Porte-couleurs de l'équipe nationale de France, il connaît bien Gagné. Ce dernier a d'ailleurs bien vendu son jeune à Laforest! «Je ne l'ai jamais vu jouer, mais Éric m'a convaincu, sourit le gérant. Il a de bonnes mains: en défensive, ça semble être une valeur sûre. Au bâton, Éric estime qu'il pourrait être en mesure de frapper pour ,280 dans la Ligue Can-Am. Bref, je le vois comme un joueur d'utilité, capable de se présenter sur le terrain à tous les jours. C'est un frappeur de situation avec un bon sens du baseball.»

Avec les informations qu'il détient sur son nouveau protégé, Laforest prévoit utiliser Brown comme deuxième frappeur, derrière un autre Brown, Steve celui-là. «Félix n'est pas le gars le plus rapide, mais ça reste un frappeur ambidextre capable de se débrouiller. Il va nous rendre de bons services, j'en suis persuadé.»

Brown a grandi à Saint-Martin, mais ne parle pas français. Il s'exprime cependant très bien en anglais, ce qui facilitera son intégration dans son nouveau vestiaire, selon Laforest. «Il a joué dans la NCAA pour le programme de l'Université Ohio Dominican, où il a connu un certain succès. Il est donc parfaitement intégré à la culture du baseball américain.»

Félix Brown sera donc au stade Fernand-Bédard, le 11 mai prochain, lors de l'ouverture du camp d'entraînement des Aigles Can-Am. On sait déjà que le releveur Matt McDonald et le receveur Bubby Williams n'y seront pas. «Matt se retire du baseball tandis que Williams a été libéré mercredi. Sa situation familiale ne lui permet pas de passer un été à Trois-Rivères.»

Le gérant espère maintenant se dégoter un joueur de premier but et un autre de troisième but.•

TENNIS DE TABLE

Activité spéciale au club Ping-O-Max

Trois-Rivières (LSG) — La Fédération de tennis de table du Québec organise, demain aux quatre coins de la province, le Festival du tennis de table.

Tous les clubs, dont le Ping-O-Max à Trois-Rivières, convoqueront les jeunes d'âge primaire à une activité. Celle en région se tiendra entre 10 h et midi, au pavillon Tennis du Complexe sportif Alphonse-Desjardins.

Des membres du Ping-O-Max ainsi que des animateurs accueilleront les initiés. Il faut confirmer sa participation avant ce soir, 17 h, en téléphonant à l'entraîneur Martin Marcotte (819 384-1554).•



Une odeur de boucherie?

Jonathan Drouin et les Mooseheads de Halifax débarquent à Shawinigan



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO SYLVAIN MAYER

Les Cataractes vont tenter de limiter les dégâts que pourrait causer Jonathan Drouin en travaillant en unité de cinq contre le surdoué des Mooseheads.

Shawinigan — De la grande visite s'arrête au Centre Gervais Auto ce soir. Les Cataractes accueillent les champions en titre de la Coupe Memorial, les Mooseheads de Halifax, qui ont tous les outils pour espérer conserver leur couronne une fois le printemps venu.

Installés au troisième rang du classement général, les Mooseheads n'avaient perdu qu'un seul de leurs dix derniers matchs avant de se présenter au Colisée Pepsi à Québec hier. L'équipe mise, entre autres, sur Zach Fucale, qui vient de battre un vieux record de l'ex-Draveurs Jacques Cloutier, devenant le portier à avoir amassé 100 victoires le plus rapidement (145 matchs) dans l'histoire du circuit Courteau.

À l'attaque, c'est Jonathan Drouin qui scénarise le spectacle, lui qui a été le troisième choix au repêchage du dernier encan de la LNH et que plusieurs observateurs voyaient comme le candidat le plus sérieux au trophée Calder cette année. Bon, le Lightning avait d'autres plans pour le surdoué et l'a renvoyé dans le junior, alors il se plaît à faire souffrir les gardiens ennemis. À ses six derniers matchs, le magicien a enregistré 16 points, dont 15 passes. Autour de Fucale et Drouin, il y a un noyau de joueurs qui ont soulevé la Coupe Memorial ensemble, et qui ne semblent pas du tout rassasiés.

Sentez-vous, soudainement, une odeur de boucherie qui plane sur la Mauricie?

«C'est sûr que c'est un gros défi. Et qu'il va falloir être sur la coche défensivement, tout en espérant profiter des erreurs des Mooseheads», lance prudemment Bernard, qui ne cache pas que son club a un plan précis pour tenter de contenir Drouin. «C'est dur à dire avant le match si ça va marcher! Ce qu'on souhaite faire, c'est de limiter ses occasions de nous faire mal.»

Mais pas question de demander à un de ses joueurs de se placer dans les culottes de Drouin. Il va employer le trio de Félix-Antoine Bergeron, Alex Pawelcyk et Kris Hodge contre celui-ci et c'est collectivement que les Cataractes vont tenter de le freiner. «Quand tu places un gars dans les culottes de quelqu'un, tu lui donnes beaucoup d'espace s'il le bat. On pense qu'il y a une meilleure façon de travailler, en impliquant tout le monde. C'est un enchaînement de détails qui peut couper de l'espace... »

Bergeron convient que son trio hérite d'une mission extrêmement délicate. «C'est un beau défi. Sauf qu'il ne faut pas juste se concentrer sur Drouin sinon, on va avoir une bien mauvaise surprise. Les Mooseheads, c'est loin d'être l'équipe d'un seul joueur.»

Ce qui est certain, c'est que plus les Cataractes vont réussir à éviter le cachot, plus ils ont des chances de s'accrocher à leurs puissants visiteurs. «Il faut faire attention aux pénalités, c'est évident. Mais en même temps, nous sommes plus physiques depuis quelques matchs et nous ne voulons pas couper cet élan. La ligne est mince en robustesse et indiscipline... »

Bonne nouvelle pour ceux qui espèrent une surprise, les favoris de la foule ont bien des chances d'éviter Zach Fucale, qui était entre les poteaux à Québec hier. Avec un deuxième match en moins de 24 heures sur la route, il est plus que probable que Dominique Ducharme offre un départ à son auxiliaire Kevin Darveau face à la pire équipe du plateau.

Vous pouvez aussi vous encourager en vous rappelant que l'an dernier, les Mooseheads avaient dû batailler jusqu'à la fin du match pour signer un gain de 4-2 lors de leur seul arrêt à Shawinigan...•

«On affronte un club qui a des comptes à régler»

Le 3L de Rivière-du-Loup débarque au Colisée pour y affronter le Viking



PHOTO STÉPHANE LESSARD

Les joueurs du 3L de Rivière-du-Loup tenteront-ils, ce soir, de venger l'humiliante défaite de 9-0 subie lors du dernier affrontement entre les deux équipes?

Trois-Rivières (ST) — Ce n'est peut-être pas l'équipe la plus talentueuse sur papier, mais sur la glace, la bande d'Alain Côté forme un rouleau compresseur cette saison dans la LNAH. Avec deux matchs en mains sur son plus proche poursuivant et cinq points d'avance, le Viking est confortablement installé au sommet du circuit Godin, un statut qu'il espère fortifier ce week-end après des duels contre Rivière-du-Loup et Saguenay. «Il n'y a rien d'assuré dans cette ligue. Cinq points d'avance, c'est bien beau, mais ça peut fondre rapidement. Il faut rester concentré», martèle Côté, qui se méfie du 3L même si ce club vient de subir deux défaites d'affilée. «Le dernier match entre les deux équipes s'est déroulé à Rivière-du-Loup et nous avions gagné 9-0! C'était l'un de ces matchs où tout fonctionne, où le pointage n'indique pas réellement ce qui s'est passé. Mais c'est clair que le 3L s'en souvient! On affronte un club qui a des comptes à régler. Et ça se passe chez nous, alors on n'a pas le droit de l'échapper.»

Le Viking va ensuite se rendre au Saguenay pour défier les Marquis sur leur propre glace. Côté dit ne pas se fier à la position au classement des Marquis pour mesurer la qualité de l'opposition qui sera devant lui samedi. «C'est toujours plus difficile pour les champions des séries lors de la saison suivante. Certains joueurs prennent les choses à la légère, c'est humain. Il y aussi le fait que les Marquis sont éloignés, que c'est difficile pour cette équipe de pratiquer. Mais ça n'enlève rien à la qualité de leur alignement. Et quand les pièces du puzzle tombent en place, les Marquis deviennent une équipe très, très difficile à battre.»•

LE HOCKEY EN BREF

MIDGET AAA

Les Estacades face au Blizzard

Trois-Rivières (ST) — Un seul match à l'agenda des Estacades en fin de semaine, et il est programmé pour dimanche après-midi où les attend le Blizzard. Un duel fort intéressant à la base puisque seulement deux points séparent les deux rivaux de la division COOP au classement. Avec trois matchs à écouler au calendrier, les Estacades, détenteurs du cinquième rang, peuvent toujours améliorer leur sort au classement général.

JUNIOR AAA

Les Loups sur la route

Les Loups vont passer le week-end sur la route avec des sorties prévues à Montréal-Est ce soir et Saint-Hyacinthe dimanche. Voilà certainement deux matchs à la portée des équipiers de Jean-Paul Muir, puisque leurs rivaux de ce soir ne les devancent que par trois points au classement.

Quant à Saint-Hyacinthe, cette formation revendique exactement le même dossier que les Latuquois, à l'exception d'une défaite de plus subie en fusillade.

COLLÉGIAL

Le pire et le meilleur pour les Dragons

Les Dragons du Collège Laflèche auront droit au pire et au meilleur de la Ligue collégiale en fin de semaine à domicile. Ce soir, à 19 h 45, débarquent les étudiants de Sorel, qui forment la seule équipe sous les Trifluviens au classement.

Les équipiers d'Éric Messier vont bien par les temps qui courent, et ils ne sont plus qu'à quatre points de ceux de Serge Forcier, avec un match de plus à disputer d'ici la fin du calendrier régulier.

Puis, le lendemain à 13 h 45, ce sera au tour des meneurs au classement, les étudiants de Lionel-Groulx de s'arrêter au pavillon Claude-Mongrain. Les Nordiques n'ont subi qu'un seul revers en temps réglementaire sur la route depuis le début de la saison.

UNIVERSITAIRE

Un pique-nique prévu pour les Patriotes

Les Patriotes se dirigent vers l'Ontario pour un seul match en fin de semaine mais ça risque d'être une partie de plaisir. Les hommes de Marc-Étienne Hubert ont en effet rendez-vous avec les pauvres Palladins de RMC, de loin la pire équipe du circuit.

Les Palladins n'ont qu'une seule victoire cette saison, tandis que les Patriotes viennent de se hisser en tête du circuit. Impossible de ne pas imaginez un pique-nique...•

SPORTS



PHOTO AGENCE FRANCE PRESSE

Même s'il a été utilisé à peine sept minutes et demie hier soir à Boston, le vétéran Daniel Brière a trouvé le moyen de récolter un but et une passe dans un gain de 4-1 du Canadien.

«On vit dans le moment»

Le Canadien bat les Bruins 4-1 et signe une deuxième victoire de suite

Boston (PC) — Après avoir atteint le fond du baril samedi dernier, le Canadien de Montréal a continué de faire oublier les déboires des dernières semaines à ses partisans en offrant une performance presque sans faute face aux Bruins de Boston, hier, en route vers une victoire de 4-1.

Alexei Emelin, avec son premier de la saison, Max Pacioretty, Brian Gionta et Daniel Brière ont touché la cible pour le Canadien (29-20-5), qui a signé deux victoires de suite pour une première fois en 2014. Peter Budaj a donné raison à son entraîneur de lui faire confiance contre la meilleure équipe de la section Atlantique en effectuant 34 arrêts. «Il a été très bon, il a fait des arrêts clés et nous sommes très contents de sa performance, a indiqué l'entraîneur-chef du Canadien Michel Therrien en parlant de Budaj. Je pense que toute l'équipe a joué un bon match pour Peter. C'est une situation qui est difficile quand tu es gardien réserviste, mais c'est un gars qui s'entraîne très fort et qui a toujours une bonne attitude.»

Le trio de Pacioretty, David Desharnais et Brendan Gallagher a été particulièrement efficace, accumulant les occasions de marquer et les longues séquences dans le territoire des Bruins. Ils ont récolté un total de quatre points. «Le trio de David, avec Gallagher et Pacioretty, encore ce soir s'est avéré une menace constante, a noté Therrien. Ils ont bien fait circuler la rondelle et ont appliqué une belle pression sur le porteur du disque. Ils ont joué tout un match.»

Dougie Hamilton a fourni la timide réplique des Bruins (34-16-3), qui ont encaissé un premier revers à la régulière en sept sorties. Tuukka Rask a concédé trois buts sur 18 tirs avant de céder sa place à Chad Johnson. Rask a maintenant un dossier en carrière de 2-10-2 contre le Canadien.

Il s'agissait du deuxième de quatre duels entre ces deux grands rivaux cette saison. Le Canadien a maintenant remporté ses cinq derniers matchs contre les Bruins, après avoir connu une séquence de cinq revers. C'est aussi la première fois en 10 rencontres entre les deux équipes que le gagnant l'emporte par plus d'un but.

«On vit dans le moment, a expliqué Therrien. Il faut toujours rester concentré sur le travail à faire. J'aime le niveau de préparation de notre équipe, j'aime le leadership de nos joueurs. De venir gagner un match à Boston, c'est sûr que ça donne confiance pour la fin de semaine.»

Le Tricolore n'a pas perdu de temps avant de s'inscrire à la marque. Emelin a trompé la vigilance de Rask après 2:16 de jeu quand son tir de la pointe a semblé dévier sur le bâton du défenseur Torey Krug devant le filet. Rask avait aussi la vue voilée par George Parros et Travis Moen.

«J'ai beaucoup aimé la manière comment on a débuté le match ce soir, a raconté Therrien. Encore une fois, on sentait que les gars étaient affamés. On était rapide sur le porteur de la rondelle afin de créer des revirements. Le quatrième trio a réussi à nous donner le premier but et ç'a donné le ton pour le reste du match.»

Les deux équipes se sont échangé quelques belles occasions par la suite, mais c'est encore le Canadien qui a fait mouche par l'entremise de Pacioretty.

Les Bruins ont donné signe de vie en répliquant 66 secondes plus tard, avec 4:22 à faire au premier vingt. Un tir inoffensif de Hamilton a dévié sur le patin d'Andrei Markov, ce qui n'a laissé aucune chance à Budaj.

La troupe de Claude Julien n'a pas ralenti la cadence en début de deuxième, décochant les six premiers tirs au but de l'engagement. Cependant, c'est le Tricolore qui a continué de faire allumer la lumière rouge durant une une punition pour rudesse à Brad Marchand, Gionta a habilement fait dévier un tir bas de Tomas Plekanec sous le bras droit de Rask, qui a alors été remplacé par Johnson.

Brière a assené un coup de massue aux Bruins 1:52 plus tard quand il a battu Johnson en échappée à l'aide d'un tir dans la partie supérieure, du côté de la mitaine.•

BILLET

Dur à suivre!

Louis **Ménard**
louis.menard@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Est-ce que Rene Bourque a écrasé son ourson préféré par accident lorsqu'il était jeune, ce qui expliquerait pourquoi il refuse de frapper ses adversaires sur une patinoire?

Est-ce que Daniel Brière a passé toutes ses soirées de l'Halloween à la maison pour distribuer des bonbons, ce qui nous permettrait de saisir pourquoi il donne la rondelle si souvent dans un match?

Y a -t-il un psy à l'écoute?

Aidez-moi docteur, le Canadien m'embrouille le cerveau!

J'étais prêt à congédier Michel Therrien pas plus tard que mardi midi.

Je me préparais à appeler Marc Bergevin pour le sermonner d'avoir refusé une transaction impliquant Rene Bourque.

Je désespérais de voir Daniel Brière inscrire des points, lui qui traîne au dernier rang dans mon pool de hockey.

Et aujourd'hui, je me réveille en me disant que Bourque est un sapré joueur de hockey... quand ça lui tente ou quand il a reçu un bon coup de pied où le dos perd son nom. Je m'extasie devant les prouesses de Brière qui a préparé le premier but et inscrit le quatrième du Canadien hier soir malgré à peine sept minutes de temps de glace. Michel Therrien serait-il en train d'en faire un joker, le buteur aux jambes fraîches que l'entraîneur de soccer envoie en fin de match quand les défenseurs adverses n'avancent plus sur le terrain?

Bref, on le croyait à l'agonie, mais le Canadien vient de signifier à tous qu'il est encore trop tôt pour commencer à rédiger son oraison funèbre. Sa victoire d'hier, à Boston de surcroît, est assurément une des plus impressionnantes depuis le début du calendrier.

Faudrait toutefois que les p'tits gars de Therrien se branchent et qu'ils dévoilent enfin leur véritable personnalité parce que ça use les nerfs des fidèles sans bon sang, cette saison de yo-yo!•



LA VENTE DU MILLION



SOYEZ LE GAGNANT DU 1 000 000$

VOUS ÊTES ADMISSIBLE À CHAQUE SEMAINE POUR DEVENIR FINALISTE

ÉBÈNE 6 pièces



ÉCONOMISEZ 200$

Mobilier de chambre à coucher 6 pièces (907936)

comprend: une tête de lit, deux tables de nuit, un bureau, un miroir et une armoire

Pied et côtés de lit en sus

1099,99

21,99 50 mois

10 chances de gagner

Courant: 1299,99

PRIMO INTERNATIONAL

Sectionnel (910416)



MICROFIBRE CRÈME

PROFITEZ DE NOS FACILITÉS DE PAIEMENT JUSQU'À 50 VERSEMENTS SUR TOUS LES MEUBLES

799,99

15,99 50 mois

7 chances de gagner

Courant: 1099,99

ÉCONOMISEZ 300$

SECTIONNEL RÉVERSIBLE

NOUS PAYONS LES 2 TAXES OU PAYEZ EN 50 VERSEMENTS SUR TOUS LES MATELAS

EXCLUSIF À LA GALERIE DU SOMMEIL TANGUAY

GARANTIE 100% SATISFACTION 90 JOURS CONFORT

Serta NOUS FABRIQUONS LE MEILLEUR MATELAS AU MONDE^MD



NOUS PAYONS LES 2 TAXES

699,99

15,65 OU 50 mois

6 chances de gagner

Double (587164) Courant: 999,99

ÉCONOMISEZ 300$

Sommier à titre indicatif

Matelas Breamont

- Mousse viscoélastique en gel Cool Twist^MC
- Fibres antimicrobiennes BodyLoft
- Contour de mousse • Recouvrement CoolBalance^MC

Garantie 20 ans

646 ressorts enveloppés

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS

Consultez notre site Internet: www.tanguay.ca 100% transactionnel

AMEUBLEMENTS TANGUAY

Livraison à la grandeur du Québec



3e Gagnant-Finaliste
Alain Colbert
Trois-Rivières

Pour connaître les gagnants-finalistes surveillez tous les samedis à partir du 11 janvier sur Salut Bonjour week-end TVA

2200, boul. des Récollets TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • 819-373-1111

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 23 février 2014. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay, Tanguay Électronique et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 3 janvier et se termine le 23 février 2014 à 17 heures. Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.